

# Albachir Camus

Le tramway, ma démission, Gaza, les Israélo-  
Palestiniens, les Européens, les Arabes ...  
... et les autres

**Tome I : Pourquoi j'ai démissionné d'Alstom ?**

DJAZOULI Djamel (CAMUS Albachir)

12, Place des Cerclades

95 000 CERGY

06 01 90 65 11

[albachir.camus@gmail.com](mailto:albachir.camus@gmail.com)

ISBN : 978-2-8121-2975-9  
Dépôt légal : Février 2010

© Albachir Camus

L'auteur de l'ouvrage est seul propriétaire des droits et responsable de l'ensemble du contenu dudit ouvrage.

**En Hommage à**  
**Salah Bensaïdi, de nom de guerre Si El Bachir !**  
Debout, deuxième en partant de la droite.



Après avoir milité toute sa jeunesse pour le recouvrement des droits politiques du peuple algérien, il monte au maquis en 1957, à l'âge de 30 ans. Il occupera le poste de responsable de secteur « Renseignements & Liaisons » puis de région en Zone 3 puis 4 de la Wilaya 4. Il terminera Chef Politico-Militaire et disparaîtra au printemps 1959, semble-t-il lors d'un accrochage dans les montagnes de l'Ouarsenis. Homme d'écriture, il laissera de nombreuses lettres dont ci-dessous un billet rédigé en pleine guerre lors de son transfert des maquis du Zaccar vers ceux de l'Ouarsenis:

*25 avril 1958 : mon dernier jour à Zaccar !*

*Zaccar, temple de la Fraternité.*

*Héros Martyrs, reposez en paix !*

*Oui, c'est sur les tombeaux de ces Nobles et Vaillants Moudjahidines,*

*Que se fixent plus obstinément et sûrement, ...*

*... notre marche victorieuse, notre lutte vers notre but [...]*

*Et vivra pure, dans la dignité, l'honneur et la liberté ...*

*... cette grande Algérie.*

**BACHIR**



Prologue 1 : Le Tramway de Jérusalem

Prologue 2 : Le Plomb durci de Gaza

## **Livre 1 : Lettre de démission**

Annexe 1 : « Ce qu'Ehoud Olmert pense de notre cause »

Annexe 2 : « Veolia débouté »

Annexe 3 : « 3 photos de mon séjour palestinien d'août 2009 »

## **Livre 2 : Comment régler le problème israélien ?**

Annexe 1 : « Pas de comparaison entre nazisme et sionisme »

Annexe 2 : « Procès de l'Etat d'Israël »

Annexe 3 : « BDS comme Boycott, Désinvestissement, Sanctions »

Annexe 4 : « 4 photos de mon séjour palestinien d'août 2009 »

## **Prologue phase 1 : Le Tramway de Jérusalem**

Nous sommes à l'été 2006 et me parvient l'écho de protestations contre un projet de tramway gagné par la société française Alstom à Jérusalem : un tramway « **hors-la-loi** », disait-on ! Cette information m'interpelle immédiatement car je travaille alors pour cette même société dans un projet d'électrification des chemins de fer en Algérie.

Je me documente sur le sujet et j'apprends effectivement que ce tramway desservira des colonies juives illégales à Jérusalem-Est, en même temps qu'un Mur est érigé pour exclure des quartiers arabes de cette ville. Parquer les « arabes » et ramener des « juifs » dans un territoire illégalement occupé dans le sang et l'expulsion, voilà ce à quoi aiderait Alstom !

J'envoie donc en septembre 2006 une lettre de protestation auprès de ma hiérarchie à qui je demande des explications. Je serai alors reçu par différents interlocuteurs. Bien que les discussions furent courtoises et respectueuses et que l'écoute fut même très compréhensive, je sentais qu'au final, « *business is business* » et que mon questionnement restait incongru dans ce monde des affaires.

D'un autre côté, ce fut l'occasion pour moi de discuter avec mon entourage. Et je ressentis aussi combien le défaitisme, voire le cynisme, motivait la plupart des gens. Ma démarche était inutile selon eux !

Enfin, last but not least, alors que la Ligue arabe, lors de son sommet de mars 2006, avait « *condamné* » la construction « *illégitime* » du tramway, et « *invité* » Alstom et Connex à « *se retirer immédiatement si elles ne (voulent) pas que des démarches soient entreprises contre elles* », l'Algérie donnait à Alstom le tramway d'Alger. Elle décrochera d'ailleurs de nombreux autres contrats par la suite dans plusieurs pays arabes dont la maintenance d'une centrale à gaz en Algérie.

Tant mieux pour elle au demeurant, et je n'en ai d'ailleurs jamais vraiment voulu à mon ancien employeur mais bien plutôt aux pays arabes et à la communauté internationale avec la France et l'Union Européenne en tête de tant jouer au jeu du pragmatisme et du cynisme. Alstom, somme toute, ne fait que se faire un trou dans un système mondialisé dont les règles se jouent ailleurs et dont les Etats sont les premiers complices.

Bref, une hiérarchie pragmatique, un entourage défaitiste et des Etats cyniques m'ont convaincu de démissionner et de prendre du recul face à tout cela. Restait cependant un petit problème technique. Je voulais donner une visibilité à ma position pour que mon départ ait un sens. Or, les entretiens que j'eus avec ma hiérarchie me firent comprendre très vite quelque chose : ... nous ne parlions pas du même conflit.

Je me suis dit alors que je ne serai pas en mesure de rendre ma décision claire si, en face de moi, je ne trouvais pas des gens possédant une vision plus exacte des tenants et des aboutissants de ce conflit.

C'est donc dans cette optique que je décidais de leur raconter un peu l'histoire de la dépossession des indigènes de Palestine au cours de ce 20<sup>ème</sup> siècle pour montrer ensuite combien le tramway s'insérait trop fortement dans cette longue histoire de dépossession du peuple palestinien.

Je remis donc à ma hiérarchie - un peu étonnée - une lettre de démission de 141 pages ! Nous étions alors en janvier 2007.

Si je publie aujourd'hui cette lettre, cela est dû avant tout aux demandes répétées de mes amis.

En effet, mon écrit, que j'ai voulu didactique et rapide à lire, a plu à tous ceux qui n'avaient jamais pris le temps de parcourir l'histoire de cette région. En fait, je savais que j'avais peu de chance de capter l'attention de mes lecteurs ... sauf, peut-être, si j'arrivais à aller à l'essentiel au travers de cartes et de chiffres !

Soulignons que cette lettre ne veut pas englober l'ensemble des problématiques de ce conflit, mais il l'aborde au travers d'une seule grille d'analyse : la lente dépossession des indigènes de ce territoire. Et cela me semble être l'une des principales grilles d'entrée pour mieux appréhender les enjeux humains de cette tragédie ... si vraiment, c'est l'homme que nous voulons mettre au centre de notre vision du monde.

Cette lettre constitue le **LIVRE 1** de l'ouvrage. Elle n'a pas été conçue à la base pour être publiée. D'où, peut-être certaines imprécisions. Mais j'ai

préfére laisser la lettre de démission tel quel<sup>1</sup> en tant que document de témoignage brut.

Il reste une question que peut-être certains se posent. Pourquoi avoir attendu l'année 2009 pour vouloir rendre cette lettre publique ?

Pour répondre à cette question, il faut se rendre à Gaza ...

---

<sup>1</sup> Il y a eu quelques modifications pour faciliter la mise en page ainsi que des allègements, notamment sur la partie concernant le processus de paix, afin de faciliter encore la lecture.

## **Prologue phase 2 : Le Plomb durci de Gaza**

Suite à ma démission, je décide de ne plus travailler dans une grande société jusqu'à nouvel ordre pour ne pas avoir à faire face à de nouveaux conflits d'intérêts d'ordre éthique. Je me suis donc lancé dans la création d'une petite entreprise à Alger : être patron était en effet le moyen le plus sûr de ne pas avoir à me poser perpétuellement des questions sur les valeurs éthiques de la société dans laquelle je travaille.

Certes, mon départ m'a fait réfléchir sur mes responsabilités en tant que travailleur dans un monde toujours un peu plus interconnecté. Pourtant, chose qui peut paraître étrange, entre la date de ma démission en mai 2007 et le mois de décembre 2008, début de l'offensive israélienne « Plomb durci » à Gaza, soit durant près d'un an et demi, je ne me suis plus occupé du tout du conflit israélo-palestinien. C'est à peine si je lisais de temps à autre quelques articles de fond sur le sujet. En tout cas, je ne suivais plus l'actualité à la télévision ni dans les journaux.

Même lorsqu'Israël décide, le 27 décembre 2008, de détruire de nouveau la bande de Gaza après l'avoir affamée, je ne suis le déroulement des premières opérations que de très loin. A quoi bon suivre l'évolution quotidienne des derniers bilans en morts humaines ? Et à quoi bon aller manifester ? Je connais trop bien l'historique du conflit pour savoir que toute cette effervescence n'est que de la poudre aux yeux et surtout cache auprès de l'opinion internationale les véritables enjeux du conflit.

Je ne m'intéresse donc pas aux nouvelles quotidiennes qui n'émeuvent trop souvent que les gens qui ne font que s'émouvoir le temps d'un carnage et qui ne feront jamais l'effort de comprendre; des gens qui s'émeuvent donc, alors que la plupart d'entre eux n'iront pas – et c'est compréhensible – jusqu'à mettre en danger leurs positions sociales et leurs postes même s'ils savaient que leur société est complice de crimes contre l'humanité à l'autre bout de la planète.

Bref, en cette période d'effervescence, je reste chez moi et me concentre sur mes affaires personnelles en continuant notamment de travailler pour le développement de ma petite boîte informatique.

Sur ces entrefaites, je rentre un soir après le travail chez ma tante où je vois débouler dans la cuisine mon jeune cousin en émoi suite à cette offensive israélienne. Mon cousin est tout sauf une personne qui s'intéresse à la politique. Mais cette fois-ci, il semble qu'Israël a dépassé les limites et la rue algérienne est en ébullition. Mon cousin fulmine : « Les juifs sont allés trop loin. Ils ont chassé les Palestiniens et maintenant ils les enferment et les tuent. Il faut aller se battre ! »

Je tente alors de lui expliquer qu'il ne faut pas amalgamer tous les juifs dans cette affaire et surtout que la reconquête n'est pas une solution sinon nous nous condamnons à rejouer la guerre de 1948 à l'envers avec à la place de l'expulsion des civils palestiniens celle des civils israéliens qui pour la plupart aujourd'hui sont nés dans ce pays et n'ont pas d'autres pays de rechange.

Ce soir-là, mon argumentaire n'a pas semblé ébranler les neuves convictions de mon interlocuteur. Mais les jours suivants, toujours sûr de son analyse, notre nouveau politologue reviendra à la charge à plusieurs reprises me lançant divers arguments pris pêle-mêle dans la rue ou en écoutant la chaîne que tous les arabes regardent dans pareil cas : Al Jazira.

Les propos revenaient en boucle ... jusqu'au jour où, à la mi-janvier, mon cousin me lance : « *puisque tu penses être si connaisseur du conflit pourquoi n'écris-tu pas quelque chose qui nous éclaire sur le sujet. Donne ta solution, et nous, on ira combattre après !* »

Cette réplique m'a laissé muet et ma décision fut prise quelques jours plus tard. Je devais publier ma lettre de démission afin d'offrir au public un historique synthétique de ce qu'a pu être la dépossession subie par le peuple palestinien et qui puisse expliquer leurs frustrations actuelles.

Mais cela, me disais-je rapidement, ne répondra pas aux interrogations de mon cousin sur les impasses du discours « arabe » que je n'ai cessé de fustiger devant son nouvel engagement pour ses « frères » de Palestine. La nécessité de faire évoluer un acteur aussi important que le monde arabe vers une vision plus saine des solutions vers lesquelles tendre a donc énormément motivé la publication de cet ouvrage.

Donc, en même temps que je propose, dans le livre premier de cette ouvrage, et ce, au travers de ma lettre, une histoire « synthétique » de la

dépossession du peuple palestinien à un public français ignorant dans sa majorité des tenants et des aboutissants du conflit, je me suis permis, à la suite de ma lettre de démission, de donner mon avis sur les véritables luttes à mener. C'est le **LIVRE 2** qui s'intitule : « *comment régler le problème israélien ?* ».

D'autres que moi, et notamment des israéliens et des palestiniens, ont su développer et discuter finement de l'épineuse problématique d'une sortie de crise honorable pour tous. Toutefois, je voudrais rajouter une voix à l'espoir qui est le mien d'une Palestine une et plurielle, transcommunautaire et indivisible. Une voix qui vient d'un monde arabe encore en retard d'une, voire deux batailles, si ce n'est plus. Il devient urgent de multiplier les voix en faveur d'une solution humaniste ... ainsi que les lieux d'où ces voix se font entendre !

Cette solution veut parier sur la coexistence dans un même ensemble politique. Elle semble à certains inimaginable. Je leur répondrai alors qu'il faut d'autant plus s'y atteler, et au plus vite, et le plus fortement possible. Car c'est la seule voie qui réponde - comme nous le verrons - aux exigences de droit et de justice.

Je ne cherche pas à me substituer aux palestiniens et aux israéliens dans leur lutte. Toutefois, j'ai remarqué que dans ce conflit, il y a :

- une communauté internationale lâche,
- une Europe complice et hypocrite,
- et enfin, des pays arabes cyniques.

Je me dois donc de répondre à ces trois acteurs du conflit :

- en tant que citoyen du monde, conscient des enjeux de notre époque,
- mais aussi en tant que citoyen européen vivant en France,
- et enfin comme citoyen nord-africain, musulman et arabe.

Je me dois enfin en tant qu'être humain et croyant de défendre le droit et la justice selon ce que me dicte ma conscience.

Ce sera bien sûr en tout dernier lieu aux palestiniens et aux israéliens de se battre contre leurs démons pour arriver doucement mais sûrement à la meilleure forme que puisse prendre cette idée d'égalité et de coexistence.

## *Livre I : Lettre de démission*



Qui contre qui ?

Des soldats défendent le Mur et la séparation.

En face, des militants prônent la légitimité des deux peuples sur l'ensemble du territoire.

# Sommaire

\* Objet de la Lettre

## I. Histoire de la dépossession des Palestiniens

**1881 – 1947 : Aux origines du conflit** p23

19<sup>ème</sup> siècle - l'idée sioniste

1920 : 1939 – Les faits accomplis

1947 - L'injustice

HAUT COMITE ARABE : *Les derniers mots ...*

**1948 – 1950 : Le « désastre »** p43

1948 - l'Expulsion

1949 - l'Armistice

1949 : 1950 - La question des réfugiés

AGENCE JUIVE : *A travers les mots ...*

**1967 – 1993 : L'occupation** p58

1967 - La Guerre des 6 Jours

1967 - 1987 : Encore les faits accomplis

1987 - L'Intifada

**1993 – 2001 : Le processus de paix** p65

1992-1995 : Itzhak Rabin (Accords d'Oslo)

1996-1999 : Benjamin Netanyahu

1999-2001 : Ehud Barak (Accords de Camp David)

PROCESSUS DE PAIX : *Le bilan...*

**2001 – 2006 : L'Intifada II** p77

2001-2006 : Ariel Sharon

Le Mur de l'Apartheid

Les bantoustans d'Afrique du Sud

AGENCE JUIVE : *rappelez-vous les mots ...*

## II. Jérusalem : au cœur du conflit

**1947–1967 : Occupation & Annexion** p94

1947 - Au commencement

1949 : Annexion de Jérusalem-ouest

1967 : Occupation de Jérusalem-est

**1967 – 2003 : Le venin colonial** p98

Développement d'une Ceinture de colonies

**2003 – 2006 : Le Mur à Jérusalem** p106

Intégration des colonies adjacentes

Expulsion de la population palestinienne

Rupture du lien social et économique

**2020 : « Capitale du peuple juif »** p114

2020 - Jérusalem Métropolitain, voilà pourquoi !

2006 - Toujours des faits accomplis

2005 : 2009 - Le Tramway dans la bataille

**XXI<sup>ème</sup> siècle : Réflexions** p120

Est-ce exagéré ?

Alstom, complice de la dépossession palestinienne ?

Une Coupure de presse comme un reflet

ADMINISTRATION AMÉRICAINE : *que des mots ...*

\* En conclusion : message à ma hiérarchie p132

**Dxxx** Dxxx

Fait à Alger, le 01 Janvier 2007

A l'attention de : **M. Cxxx** Rxxx

**M. Cxxx** Bxxx

**Objet** : Lettre de démission

Messieurs,

Faisant suite à mon message e-mail envoyé en septembre 2006 ayant pour objet une « Lettre d'intention de démission », je vous fais part à nouveau de ma perplexité devant le risque pris par notre société d'aller construire une ligne de tramway « en eaux troubles » ou pour être plus exact, à **Jérusalem-Est**.

Je vous écrivais à l'époque que *« le tracé proposé passerait, selon les informations que j'ai pu obtenir, par des colonies israéliennes situées dans des territoires considérés aujourd'hui par la communauté internationale comme "occupés" »*.

J'ai pu vérifier par moi-même aujourd'hui que tel était bien le cas.

Bien qu'encore dans le doute, j'exprimais toutefois dans mon message électronique ma surprise : *« je suis donc étonné qu'Alstom ait pu se laisser aller à nager dans des eaux si troubles. Devant un conflit dont la terre est l'enjeu d'une lutte féroce entre deux peuples, il semble déplacé d'accepter de bâtir des infrastructures au profit d'une partie et au détriment d'une autre, et qui plus est, au profit du pays occupant sur des territoires qui sont censés revenir à une population aujourd'hui occupée »*.

Et je rajoutais : *« Ce projet, conçu et signé sans les Autorités palestiniennes, semble donc se construire en violation du droit international »*.

Cependant, à cet instant-là, ne connaissant rien encore du projet – *« dont des points m'échappent peut-être »* : me disais-je alors – je n'avais fait que vous communiquer mon scepticisme. Malgré tout, je vous informais que *« devant ce premier constat, et en toute conscience, je ne puis faire autrement que de vous signifier mon **intention** de démissionner »*

Aujourd'hui, mon intention est devenue résolution.

Après avoir discuté avec différents interlocuteurs au sein d'Alstom, avoir entrepris des recherches sur le conflit et analysé les tenants et les aboutissants du projet de construction du tramway, il m'est apparu clairement que ce nouveau contrat obtenu contenait dans sa face cachée un aspect hautement politique dont les conséquences pourraient être très fâcheuses pour la région.

Comprenez-moi bien ! Je n'attends pas de la société Alstom qu'elle prenne position dans le conflit. Il n'est pas de ses prérogatives de tenter de régler les crises dans les régions où elle travaille. Elle n'a même pas, à mon sens, à faire cas des personnes qui s'entretuent autour d'elle ... à partir du moment où ses activités ne sont pas liées aux causes de la crise.

Mais c'est là que le bât blesse pour moi !

Les activités d'une société qui s'occuperait par exemple de l'assainissement de l'eau à Jérusalem-Est, même sous l'égide de l'Etat occupant israélien, ne peuvent être que profitables. En revanche, la construction d'un tramway n'apparaît clairement dans ce conflit comme une « arme » ! Et ainsi, le projet d'Alstom risque - et c'est cette seule crainte qui me fait écrire aujourd'hui - d'exacerber les tensions et de générer de la violence dont la région pourrait se passer.

*« Comment cela ? » me demanderez-vous. « Nous ne faisons, après tout, que renforcer les infrastructures ferroviaires de la ville de Jérusalem favorisant par là même une meilleure mobilité pour tous les habitants de la région. Qu'est-ce qui vous permet donc de différencier nos activités de développement de celles d'une entreprise d'assainissement, allant jusqu'à les déclarer comme potentiellement génératrices de violence ? »*

Pour répondre à cette interrogation, il me semble incontournable de faire un peu d'histoire. Car ma position ne peut être bien comprise et notre échange de point de vue ne peut être fructueux que si nous partons ensemble sur des bases communes. Or, les bases d'une telle décision reposent sur ce que je connais des origines de ce conflit.

Par conséquent, afin d'être bien compris dans ma démarche, je me suis permis de mettre sur papier « **l'Histoire de la Palestine selon ce que j'en sais** ». Je vous en livre ci-dessous des extraits très faciles et surtout très rapides à lire et qui se terminent par de longues explications sur ma position, offrant « *mon avis sur la gravité de la responsabilité que prend Alstom en acceptant de construire ce tramway et que peut-être ses dirigeants n'ont pas su apprécier* », comme je l'avais conclu dans mon premier email.

Bien sûr, si l'histoire du conflit vous est familière ou que vous ne trouviez aucun intérêt à la connaître, il vous est loisible de sauter l'ensemble de mon exposé et de vous reporter directement à ce qui est l'objet de ces feuilles : ma démission et la date à laquelle elle prendra effet, - et que vous trouverez en conclusion de cette lettre ...

... le reste n'est que de l'Histoire.

**1881 – 1947**

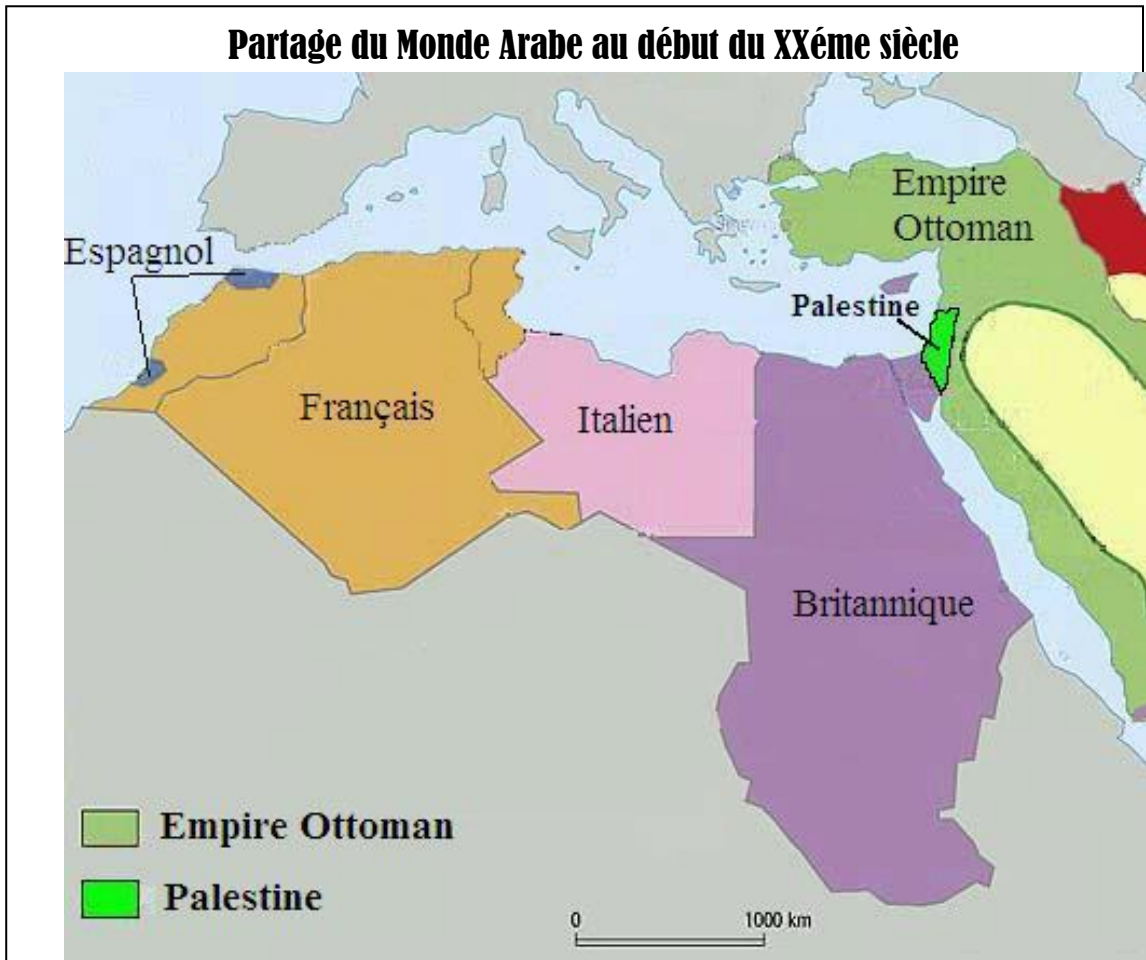
**Aux origines du conflit**

19ème siècle - l'idée sioniste

## **Palestine**

=

**Province de l'Empire Ottoman**



## **Palestine**

- Population de culture arabe
- Communautés religieuses diverses (Musulmans, Chrétiens, Juifs, Druzes, ...)

# 1869

## Les Juifs en Palestine

Tout au long des siècles, se sont succédées des :

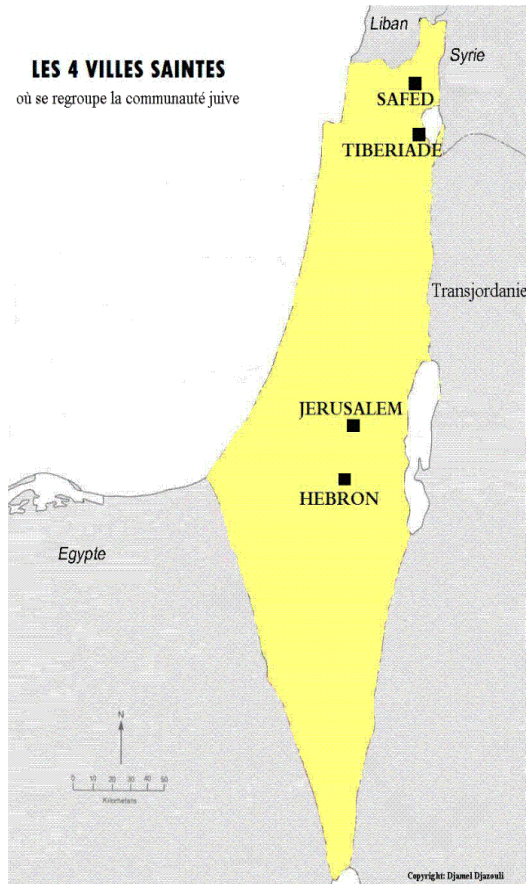
« **Aliyah** » religieuses

(*Acte d'immigration en Terre Sainte par un Juif*)

Au 19<sup>ème</sup> siècle, la population palestinienne est majoritairement musulmane avec une très forte minorité chrétienne (orthodoxes, catholiques, maronites, arméniens, protestants ou coptes). Les juifs, eux, sont minoritaires bien que totalement intégrés à cette terre 3 fois sainte :

« Aux :

- 'Mustarabes' ... les rares juifs à n'avoir jamais émigré, sont venus s'ajouter quelques milliers de :
- 'Sepharadim' ... ces israélites qui ont fui à partir de 1492 l'Espagne de l'Inquisition ;
- 'Ashkenazim' ... d'Europe Central ou Orientale ;
- 'Machrebis' ... originaires d'Afrique du Nord.



« **La population israélite de la Palestine est de 13 000 âmes environ. Les 9/10<sup>ème</sup> habitent Jérusalem, Hébron, Safed et Tibériade [...]** Sur les 2500 âmes adultes que me semble représenter ce chiffre, on n'en compte guère plus de 16,5% se livrant à une profession manuelle ou au commerce »

Voici ce qu'écrivait Charles Netter, l'un des pionniers de l'implantation juive en Palestine, dans un rapport du 11 janvier 1869 à l'Alliance Israélite Universelle, fondée 9 ans plus tôt dans son appartement parisien.

« A l'époque, la population totale des trois régions ottomanes composant la Palestine est estimée par les autorités turques à **350 000 personnes** »

Source : **Historia**. n°719. Novembre 2006. p57

# 1878

En 1878, nous retrouvons :

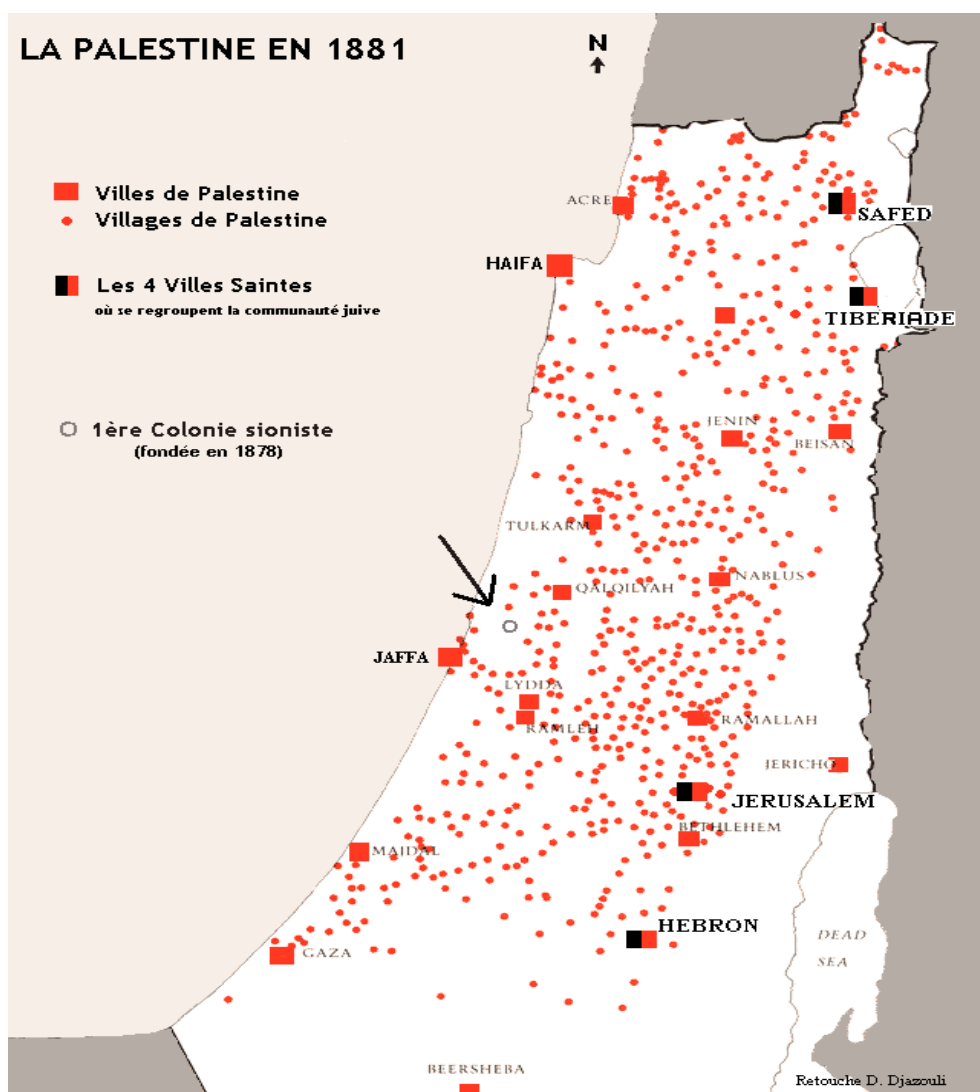
**25 000 juifs** (des religieux en majorité)

Vivant comme vu plus haut à :

Jérusalem, Safed, Tibériade, Hébron

Dès cette année, on voit apparaître une nouvelle immigration : celle de **Juifs laïques nationalistes (Sionistes)** dont le but est de créer à terme un Etat pour le peuple juif en *Palestine*

*Fondation de la 1ère colonie sioniste (voir carte ci-dessous)*



## Fin 19ème siècle – 1ère « Aliyah politiques »

1<sup>ère</sup> Aliyah

(1881-1890)

Après les pogroms de 1881 en Russie,  
**10 000 russes juifs** débarquent en Terre Sainte

1892

35 000 juifs

1897

Congrès fondateur du Sionisme à Bâle  
Charte de colonisation de la Palestine

Volonté d'édification d'un Etat Juif conçu par Théodore Herzl,  
Journaliste autrichien né à Budapest en 1860

A ceux qui s'inquiètent de l'hostilité des Arabes [...], il répond :  
« *Pourquoi voulez-vous qu'ils se dressent contre nous ...  
... puisque nous leur apportons le progrès ?* »<sup>2</sup>

1900

45 000 juifs

Dont : **4 500 colons agraires**

Acquisition de : **25 000 hectares**

---

<sup>2</sup> Source : **Historia**, n°719, Novembre 2006, p57

**2ème Aliyah**  
(1903-1914)

Après les pogroms de 1903 à Kichinev,  
C'est **30 000 russes juifs** qui immigrent.

**1904**

**65 000 juifs**

**1914**

**85 000 juifs**

Dont : **10 000 colons agraires**

Acquisition de : **50 000 hectares**

A l'instar de toutes les communautés,  
La 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale va entraîner  
La diminution de la communauté juive

**1917**

**60 000 juifs**

# 1917

Suite aux premières migrations sionistes,  
De **25 000 individus** en 1881

La communauté juive passe à :  
**60 000 individus** en 1917

## PALESTINE<sup>3</sup>

	1917	
<b>91%</b>	<b>580 000</b>	<b>non-juifs</b>
<b>9%</b>	<b>60 000</b>	<b>juifs</b>
	Dont:	
	<b>515 000</b>	<b>musulmans</b>
	<b>60 000</b>	<b>chrétiens</b>
	<b>60 000</b>	<b>juifs</b>
	<b>5 000</b>	<b>druzes et autres</b>

De même, la France a accueilli les premières grandes migrations musulmanes en « *Aliyah* » successives à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, pour des raisons économiques.

Avec 4 millions d'individus pour une population totale de 60 millions d'habitants, nous comptons aujourd'hui 7% de musulmans dans l'hexagone.

En posant l'hypothèse que le flux migratoire ne se tarisse pas dans les années à venir, la population religieuse française pourrait se décliner comme suit en l'an 2017 :

## FRANCE

	2017	
<b>91%</b>	<b>65 000 000</b>	<b>non-musulmans</b>
<b>9%</b>	<b>5 850 000</b>	<b>musulmans</b>

**De 1881 à 1914,**  
**+ de 50 colonies sionistes vont voir le jour**  
(Points noirs et Cercles noirs)



Adapted from: Sachar, H.W. *A History of Israel: From the Rise of Zionism to Our Time*. New York: Knopf, 1981

**Palestinian Academic Society for the Study of International Affairs (PASSIA)**

<sup>3</sup> D'après le « Palestine Royal Commission Report », Cmd 5479, Londres, 1937. Chiffres repris par JP Alem dans son livre « La Déclaration Balfour ».

# 1918

A la fin de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale  
Mandats sur les pays du Moyen-Orient

Objectif :

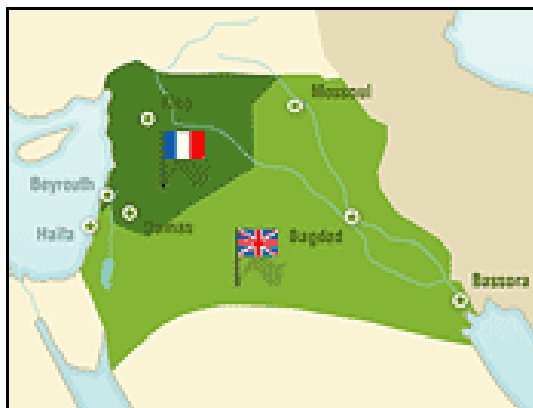
« *Prodiguer temporairement orientation aux pays arabes  
Pour l'accession à leur indépendance pleine et entière* » :

Pays sous mandat français

**Liban, Syrie**

Pays sous mandat anglais

**Egypte, Irak, Palestine, Transjordanie**



Entre temps

Tractations entre la Grande-Bretagne et l'Organisation Sioniste Mondiale

« **Déclaration Balfour** »

« Favoriser un Foyer National Juif en Palestine »

Imaginez donc que la France, suite à une guerre entre 2014 et 2018 se voit mis sous tutelle provisoire des Etats-Unis le temps de la reconstruction ; et que des accords secrets entre les Etats-Unis et une Agence Arabe née au début du siècle se concluent au détriment de la population française autochtone ?

Que soudain les vagues d'immigrés qui arrivent ne pensent plus intégration dans le pays d'accueil mais fondation d'un Foyer National avec l'idée pour certains à terme de la création d'un Etat Arabo-Musulman au cœur de la France !

## 1920 : 1939 – Les faits accomplis

La Grande-Bretagne va donc faciliter l'immigration juive en Terre Sainte.

### 3ème Aliyah

(1919-1923)

Grâce à la Déclaration Balfour et suite aux troubles en Europe  
(Révolution bolchevique, guerre civile hongroise, ...),

**35 000 immigrants d'Europe de l'Est** s'installent

**PALESTINE<sup>4</sup>**

	<b>1922</b>	
<b>90 %</b>	<b>757 182</b>	<b>non-juifs</b>
<b>10 %</b>	<b>83 794</b>	<b>juifs</b>

### 4ème Aliyah

(1924-1928)

Chassés par des mesures anti-juives en Pologne,

**80 000 immigrants polonais** débarquent

### 5ème Aliyah

(1929-1939)

Suite à la montée des fascismes en Europe,

**180 000 juifs européens** immigrent en Palestine

---

<sup>4</sup> Recensement d'octobre 1922. **Source** : **Historia**, n°719, Novembre 2006, p59



Et ainsi, de 1918 à 1939, la Grande-Bretagne va favoriser une immigration massive, majoritairement européenne, tant et si bien que le Haut Comité Arabe, représentant toutes les communautés religieuses palestiniennes autochtones, dans une lettre datée de janvier 1937, s'indignera auprès de la Grande-Bretagne :

**« Le gouvernement britannique a poursuivi au cours des 19 années passées la politique visant à créer une patrie juive, en ignorant totalement la préservation des droits et de la position des Arabes qui a été fortement entamée de sorte que leur poids relatif est passée de 93% de la population au début de l'occupation britannique à 70% ... »**

Voilà pourquoi le Haut Comité a appelé à la « Grande Grève » en date du 20 avril 1936 soulignant notamment que :

**« Le gouvernement a montré par ses positions et ses plans qu'il n'est pas disposé à rendre justice aux Arabes et à réaliser leurs aspirations nationales, mais qu'au contraire il continue d'user de tous ses pouvoirs et de tous ses moyens, sur place ou à Londres, dans le but de créer un Foyer national juif, contre la volonté des Arabes »**

Comme si les Etats-Unis devaient user de leur pouvoir d'Etat mandataire pour repousser l'accession à l'indépendance des français afin de favoriser l'immigration musulmane dans le but d'établir un Foyer national arabo-islamique au cœur de l'Europe de telle sorte qu'en 2037, les musulmans puissent déjà se targuer de représenter 30% de la population en France.

Or, comme le souligne encore le Haut Comité Arabe (HCA) :

**« La charte de la Société des Nations confirmait le principe de l'autodétermination et celui de la reconnaissance de l'indépendance des pays arabes issus de l'Empire Ottoman du fait que leurs habitants sont parvenus à un degré de maturité politique tel qu'ils sont aptes à exercer leur indépendance, à la condition que leur soient temporairement prodigués orientation et conseil d'un pays reconnu comme Etat mandataire »**

Voilà pourquoi l'Irak, l'Egypte et la Palestine furent mis sous tutelle britannique et le Liban et la Syrie sous tutelle française. Toujours dans la même lettre de 1937, le HCA affirme que :

**« Le seul obstacle à la formation d'un gouvernement national en Palestine comme ce fut le cas pour les autres pays arabes ne tient pas au fait que les habitants de ce pays sont moins développés mais provient de la Déclaration Balfour [...] Les Arabes de Palestine sont privés de l'exercice de leur droit sacré à la liberté et à l'indépendance, non pas pour ce qu'ils auraient commis mais parce que le gouvernement britannique s'est engagé auprès des Juifs à créer un Foyer national juif en Palestine [...]** »

Ainsi, l'injustice est flagrante lorsque  
La Grande-Bretagne accorde l'indépendance :

\* à l'Irak en 1936

\* à l'Egypte en 1937

Mais refuse encore de la donner à la Palestine

L'Espagne et l'Allemagne obtiennent leur indépendance en 2036 et en 2037 alors que la France reste encore sous tutelle américaine. Pourquoi ?

C'est ce que se demande le Haut Comité Arabe qui conclut sa lettre de 1937 en exigeant de :

**« Résoudre la question de Palestine sur les mêmes bases que celles d'Irak, de Syrie et du Liban, et cela en mettant fin au Mandat et en concluant un traité entre la Grande-Bretagne et la Palestine aux termes duquel serait formé un gouvernement national indépendant sur une base constitutionnelle, représentant toutes les composantes nationales et assurant à tous la justice, le progrès et le bien-être »**

Le Haut Comité Arabe aura raison de se poser des questions car la **Commission Peel** dépêché par la Grande Bretagne pour trouver une solution à la crise dévoilera les non-dits de la politique anglaise : elle va proposer la partition du pays pour permettre la création de l'Etat Juif promis au cœur de la Palestine.

La révolte arabe redouble devant  
L'injustice d'une telle proposition

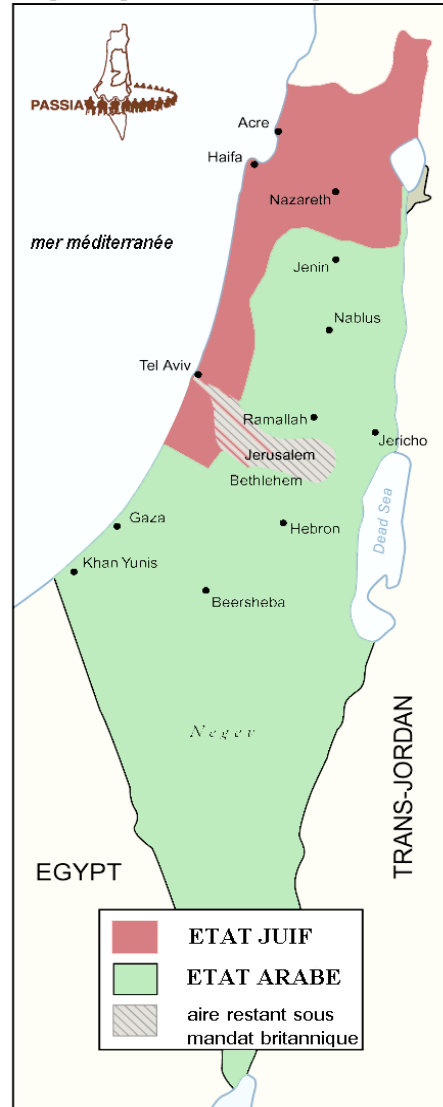
Entre temps,  
**+ De 150 implantations**  
**supplémentaires<sup>5</sup>**  
Ont été fondées de 1920 à 1939

La rébellion arabe sera étouffée ...  
... en 1939

Mais la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale éclate,  
Et l'Angleterre décide de ralentir  
L'immigration juive ...  
... pour apaiser les tensions

### **Commission PEEL : Plan de Partition 1937**

*plan de partition:commission peel 1937*



Source: Palestine Royal Commission Report (Peel)  
July 1937, London: HMSO

Palestinian Academic Society for the Study of International Affairs  
(PASSIA)

*Retouché par Wahab Tabā'ī*

<sup>5</sup> Alain Dieckhoff, "Les cahiers de la Shoah n°1", 1994.

# 1945

En 1945, à la fin de la Guerre :

## PALESTINE

	1945	
69%	1 240 000	non-juifs
31%	550 000	juifs

Ainsi, la France se retrouverait en 2045 avec une population religieuse qui se déclinera comme suit :

## FRANCE

	2045	
69%	100 000 000	non-musulmans
31%	44 930 000	musulmans

**Ben Gourion,**

Dirigeant sioniste en 1937,

Immigré russe de la 2ème Aliya

– rappelons-le – déclarait alors :

**« La création d'un Etat Juif doit être notre objectif principal »  
« Toutes nos actions, à l'extérieur et dans le pays, doivent lui être  
consacrées <sup>6</sup>»**

Ainsi, cette nouvelle configuration démographique devient explosive. Car les juifs qui se sont installés de fraîche date n'ont maintenant qu'un seul but. Imposer leur propre Etat – juif et homogène - au cœur du Proche-Orient.

---

<sup>6</sup> « La guerre de 1948 en Palestine », Collection Fait et cause, p75, de Ilan Pappé, historien israélien.

# 1946

## Tout s'accélère

Le nouveau flux migratoire des juifs d'Europe, rescapés de l'Holocauste ...

### 6ème Aliyah

(1940-1948)

+ de **80 000** réfugiés

... fait enfin entrevoir la possibilité de passer d'un :

**Foyer National** → **Etat Souverain**

Imaginez combien l'équilibre démographique se trouverait bouleversé si les Etats-Unis permettaient entre 2045 et 2047 à 6,5 millions de réfugiés arabes de s'installer en France, suite à un holocauste anti-musulman perpétré dans un autre coin éloigné de la planète !

### Ben Gourion,

Devenu chef incontesté du mouvement sioniste, proclame :

« *Le rêve est devenu un objectif opérationnel* »

### PALESTINE <sup>7</sup>

	1946	
67%	1 288 000	non-juifs
33%	624 000	juifs
	Dont:	
	1 143 000	musulmans
	145 000	chrétiens
	624 000	juifs
	?	druzes et autres

On constate que la communauté chrétienne, qui était beaucoup plus importante que la communauté juive au 19<sup>ème</sup> siècle et qui l'équivalait en nombre en 1917, ne représente même plus le quart de cette dernière en 1946.

<sup>7</sup> Evaluations officielles britanniques : Supplément to Survey of Palestine, Jerusalem, June 1947, p10. Selon le rapport de la 2<sup>ème</sup> sous-commission de l'UNSCOP au comité ad hoc (organisme de l'ONU), il y avait 1 374 000 palestiniens (69%) pour 608 000 juifs (31%). Si les chiffres peuvent différer d'une source à une autre, les proportions ne varient pas vraiment.

Des heurts violents se produisent.

Un rapport britannique propose un nouveau partage : **Plan « Morrison-Grady »**

Rejet sans appel des Palestiniens. Situation inextricable !

L'Angleterre décide de remettre le sort de la Palestine entre les mains de l'ONU

Lorsque le 18 février 1947, E. Bevin, secrétaire d'Etat, rend publique la décision de l'Angleterre de se retirer, il résume la position des protagonistes :

*« Pour les Arabes, le point fondamental est que la Palestine doit se voir accorder l'indépendance que les autres Etats arabes ont obtenue [...] En revanche, l'Agence juive a précisé clairement que son objectif fondamental était la création d'un Etat juif en Palestine. Elle a proposé dans un premier temps que le gouvernement de Sa Majesté continue à administrer le mandat jusqu'au moment où les Juifs deviendraient majoritaires ».*

Voilà la fameuse politique du « **Fait Accompli démographique** » qu'a adopté le mouvement sioniste entre 1881 et 1948.

**Ilan Pappé, historien israélien**, « La guerre de 1948 en Palestine », 10/18, p 91

#### **Encore des « faits accomplis »**

Dans le « Désert du Néguev », habité par des bédouins

*« Le comité Morrison-Grady avait exclu les Juifs de cette partie de la Palestine ». Qu'à cela ne tienne, avant que l'ONU n'intervienne, « dès la fin de 1946, **11 colonies** y furent créées pour mettre l'ONU devant un « fait accompli » et en 1947, **30 nouvelles implantations** vinrent s'y ajouter, vite peuplées par les nouvelles vagues d'immigrants ».*

**Ilan Pappé, historien israélien**, « La guerre de 1948 en Palestine », 10/18, p 81

Sans entrer dans les détails de la bataille diplomatique qui s'ensuit,

**Lobbying, chantage, ...etc.**

L'Assemblée de l'ONU vote la Résolution 181

Etablissant la partition de la Palestine en deux entités, une juive et une arabe,

Et ce, à compter de la date du retrait de l'armée britannique prévu à l'été 48.

Nous sommes alors en novembre 1947

La 1ère phase, la colonisation, série de « faits accomplis démographiques »,

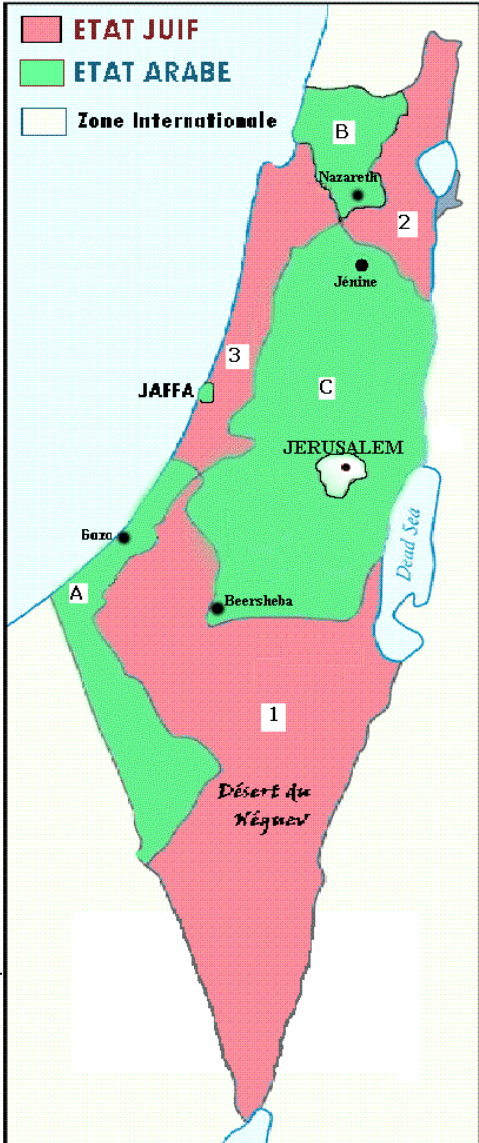
Est consommée.

# 1947 - L'injustice

Partage de la Palestine décidé par la résolution 181<sup>8</sup>

<b>Etat Juif</b>	<b>55%</b>		<b>Etat Arabe</b>	<b>45%</b>	<b>Jerusalem</b>	
430 000	non-juifs		800 000	non-juifs	105 000	non-juifs
500 000	juifs		10 000	juifs	100 000	juifs
14 500 km <sup>2</sup>			11 800 km <sup>2</sup>		Zone international	

## Plan de Partition de l'ONU (1947)



## Etat Arabe (A,B,C)

10 000 Juifs      800 000 non juifs

+ Enclave de Jaffa : 71 000 palestiniens

## Etat Juif (1,2,3)

500 000 Juifs      430 000 non juifs

1 – Néguev

≈ 1000 juifs      pour ≈ 105 00 non juifs

2 – Est Galilée

≈ 29 000 juifs      pour ≈ 90 000 non juifs

3 – Plaine Côtière

≈ 470 000 juifs      pour ≈ 235 000 non juifs

« Si l'enclave de Jaffa, totalement encerclée par l'Etat Juif, avait été englobée dans ce dernier, ainsi que l'avait initialement proposé l'UNSCOP, les Palestiniens auraient galement été majoritaires dans l'Etat Juif ». (W. Khalidi)

## Zone Internationale

Jérusalem

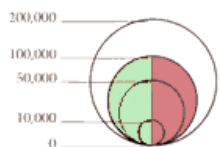
100 000 juifs pour 105 000 non juifs

es chiffres. **Source** : W. Khalidi qui cite le *JNSCOP (ONU)*, §59 » et A.Gresh & P.Vidal pour D. Vidal (« *Le Pêché originel d'Israël* »), *0 Arabes* » à l'intérieur de l'Etat Juif. On voit ; et d'« arabes » varie sans toutefois modifier

les proportions et surtout sans rien changer au cœur du problème.

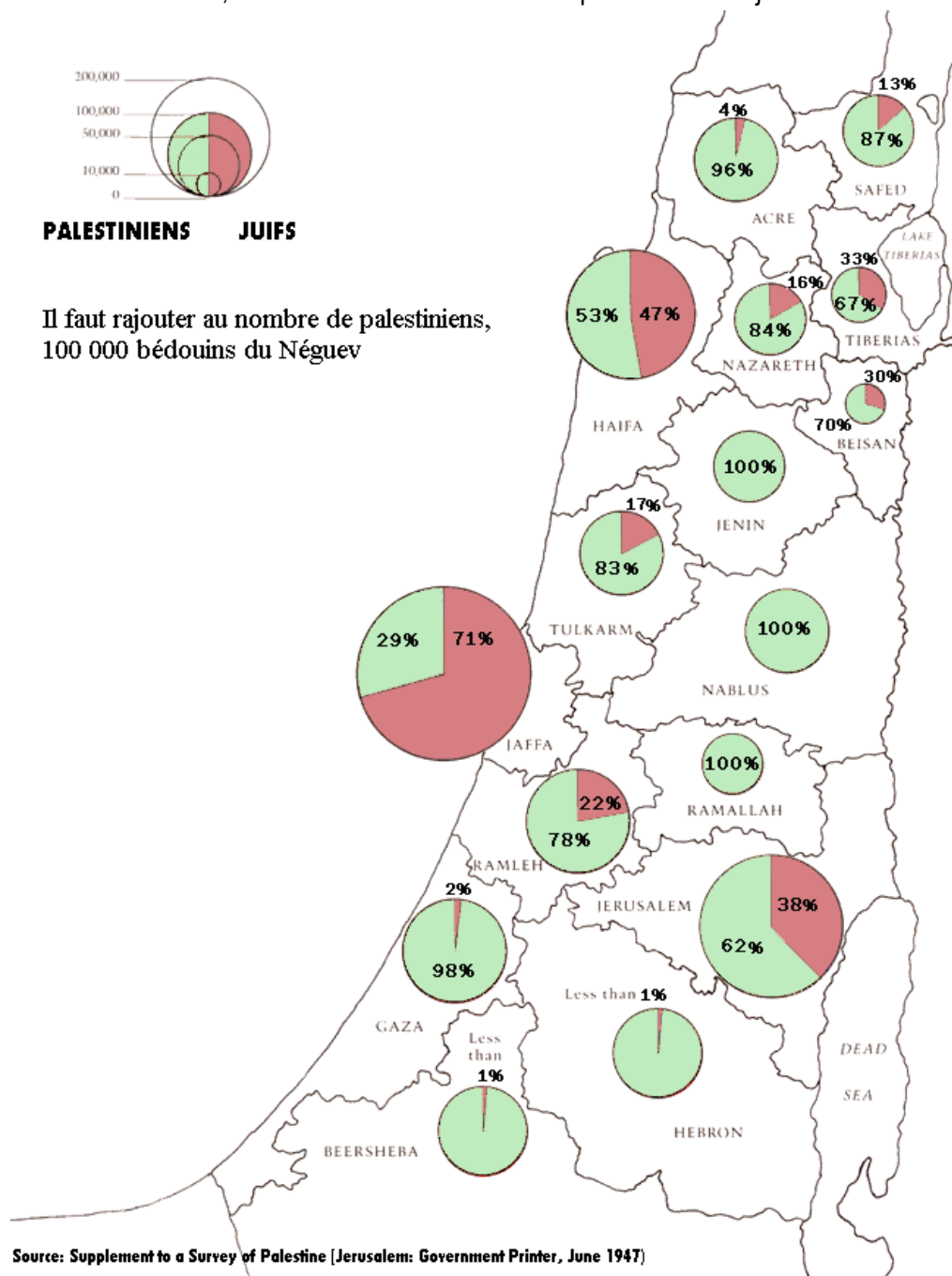
## 1947 - L'injustice

Sur les 16 sous-districts du pays,  
1 seul, celui de Jaffa était constitué de plus de 50% de juifs.



**PALESTINIENS**      **JUIFS**

Il faut rajouter au nombre de palestiniens,  
100 000 bédouins du Néguev



Source: Supplement to a Survey of Palestine (Jerusalem: Government Printer, June 1947)

Ainsi, alors qu'en 1945 :

« Selon des estimations britanniques, les terres acquises par les sionistes se montent [...] à **5,67%** de la superficie de la Palestine »<sup>9</sup>,

Et alors qu'à la fin de 1947, nous avons :

**≈ 1 300 000**  
Palestiniens non juifs

≈ 600 000 juifs  
dont + **de 400 000**  
sont des **immigrés**  
européens nés hors Palestine.

... l'ONU décide quand même de diviser le pays et d'octroyer par-dessus tout, plus de la moitié de la superficie aux nouveaux arrivants !

Elle justifiera le déséquilibre en affirmant:

« **La réalité démographique était temporaire, puisque 150 000 juifs devaient immigrer pendant la période de transition, c-à-d entre la fin du mandat et la création de l'Etat juif, qui serait ensuite ouvert aux Juifs du monde entier** »<sup>10</sup>.

Ainsi

Ce que les Juifs n'ont pu obtenir par la politique du « fait accompli »,  
Ils vont l'arracher par un coup de force diplomatique  
Passant de 7% (en 1947) à 55% du territoire palestinien.

---

<sup>9</sup> Henry LAURENS : « *Le grand jeu. Orient Arabe et rivalités internationales* », Paris, Arman Colin, 1991, p66

<sup>10</sup> Ilan Pappé, historien israélien : « *La guerre de 1948 en Palestine* », 10/18, p53

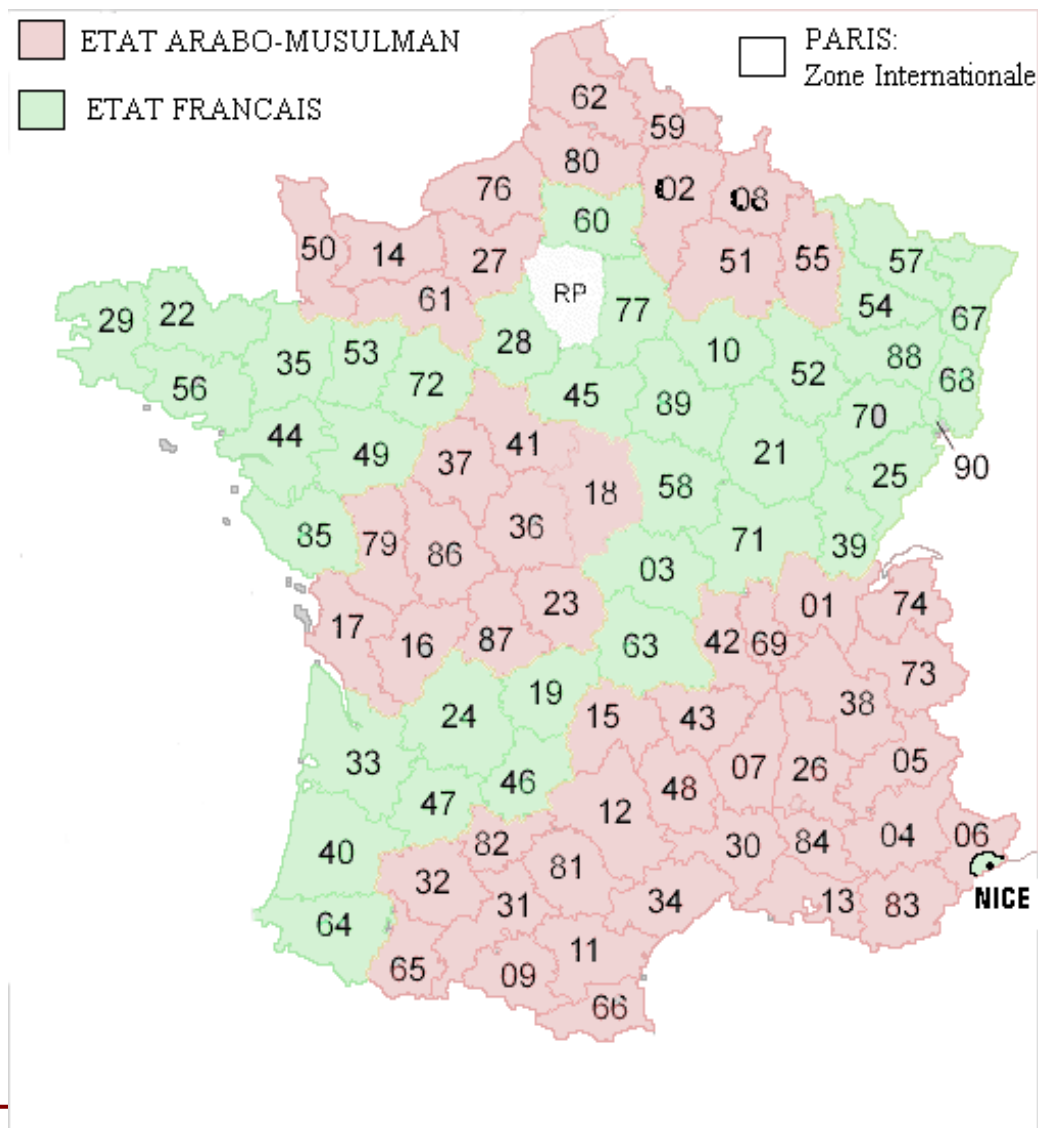
Imaginez que l'ONU décide en novembre 2047 de partager la France en octroyant 55% du territoire aux immigrés arabo-musulmans et en demandant aux français de se cantonner sur 45% du territoire national !!!!!!!!! ... Et de justifier leur choix en invoquant l'arrivée imminente de 12 millions de musulmans dans le nouvel Etat ... « *créé pour la bonne cause* ».

## Plan de partage de l'ONU 2047

Etat arabe : 3 zones

Etat français : 3 zones+Nice

Paris : Internationale



## HAUT COMITE ARABE

*Les derniers mots ...*

Lors de l'enquête de l'UNSCOP :

**« Les droits naturels des Arabes de Palestine sont évidents et ne peuvent continuer à faire l'objet d'enquête » <sup>11</sup>**

Lors de l'annonce de la décision de partition par l'ONU :

**« Absurdes, impraticables, injustes »**

**« Les Arabes de Palestine sont fermement déterminés à s'opposer par tous les moyens à leur disposition à tout projet qui aboutirait à la dissection, à la ségrégation ou à la partition de leur pays ou donnerait à une minorité des droits et un statut spéciaux et préférentiels <sup>12</sup> »**

---

<sup>11</sup> « Le Péché Originel d'Israël », Dominique Vidal, éditions de l'ateliers, p48

<sup>12</sup> « Le Péché Originel d'Israël », Dominique Vidal, éditions de l'ateliers, p50

**1948 – 1950**

**Nakba : le « désastre »**

# 1948 - l'Expulsion

## Décembre 1947

Grève Générale décidée par les autorités palestiniennes  
Violence, émeutes, affrontements

Tout le monde se prépare à la guerre ...  
... en attendant le retrait total prévu par l'armée britannique  
... à l'été 1948.

*« En cet hiver 1947, les bataillons du Palmach de Ben Gourion s'apprêtaient à fondre sur des champs qu'ils n'avaient pas labourés, des vergers qu'ils n'avaient pas plantés, des villes et des villages qu'ils n'avaient pas bâtis, où ils n'avaient jamais vécu ... »*

W. Khaliqi, historien palestinien

## 1.

### Entre décembre 1947 et février 1948

Une 1<sup>ère</sup> vague de **8000 Palestiniens**<sup>13</sup>,

la bourgeoisie aisée, quitte de son plein gré le territoire ...  
... en attendant que les troubles et la sécurité reviennent.  
Ils ne savent pas à ce moment qu'ils ne reviendront plus.

## 2.

### En avril 1948

Sans attendre le retrait britannique ...  
... les Juifs lancent une offensive (Plan Dalet) ...  
... pour la conquête des zones de population arabe allouées à l'Etat Juif par le plan de partage.

**200 à 300 000 Palestiniens** vont être exilés.

C'est la 2<sup>ème</sup> vague de réfugiés.

---

<sup>13</sup> Toutes les données présentées ici sur les réfugiés sont recueillies dans « **Problèmes politiques et sociaux n°815** : la question des réfugiés palestiniens au Proche-Orient », p19.

### 3.

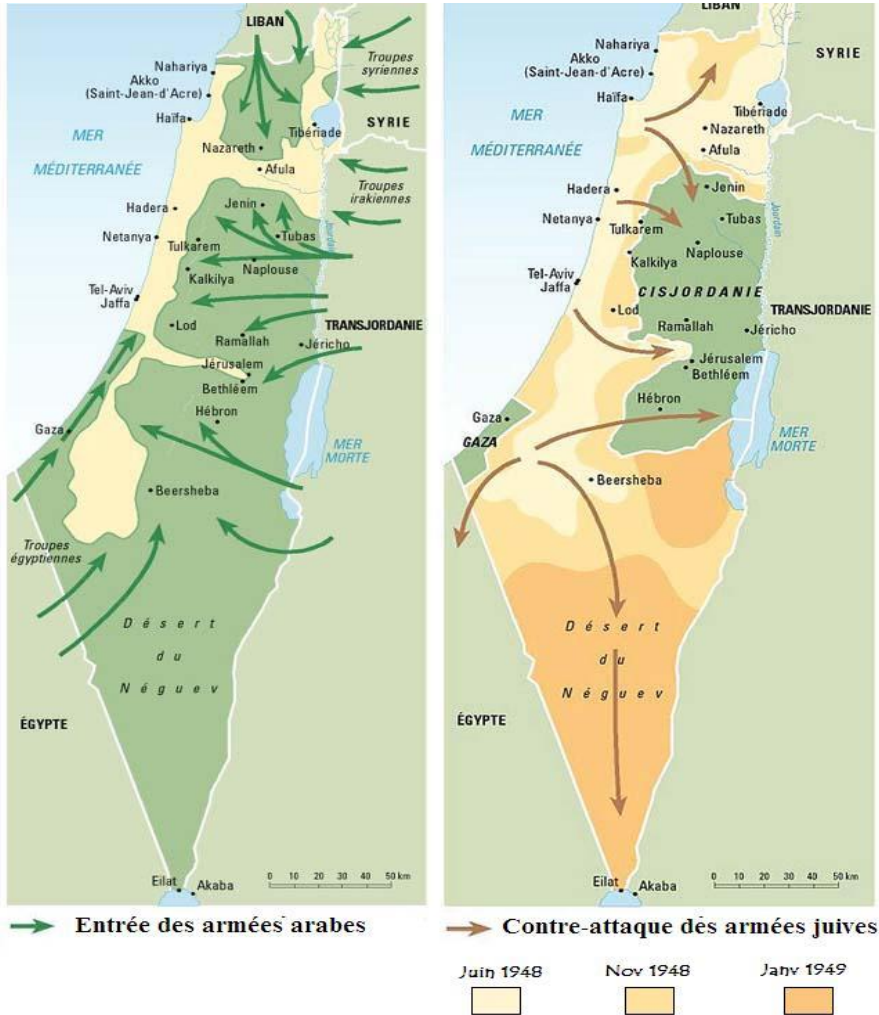
#### De mai à octobre 1948

Début de l'offensive des armées arabes (Egypte, Jordanie, Syrie, Liban, Irak)

Echec de l'offensive et refoulement des armées étrangères

Cette période voit apparaître sur les routes

... la 3ème vague de réfugiés : **470 000** palestiniens



### 4.

#### D'octobre 1948 à janvier 1949

Offensives israéliennes victorieuses

Provoquent l'exode – principalement sur la bande de Gaza –

De la 4ème vague de réfugiés: **150 à 200 000** palestiniens.

## 1949 - l'Armistice

### La carte de Palestine à la signature de l'Armistice

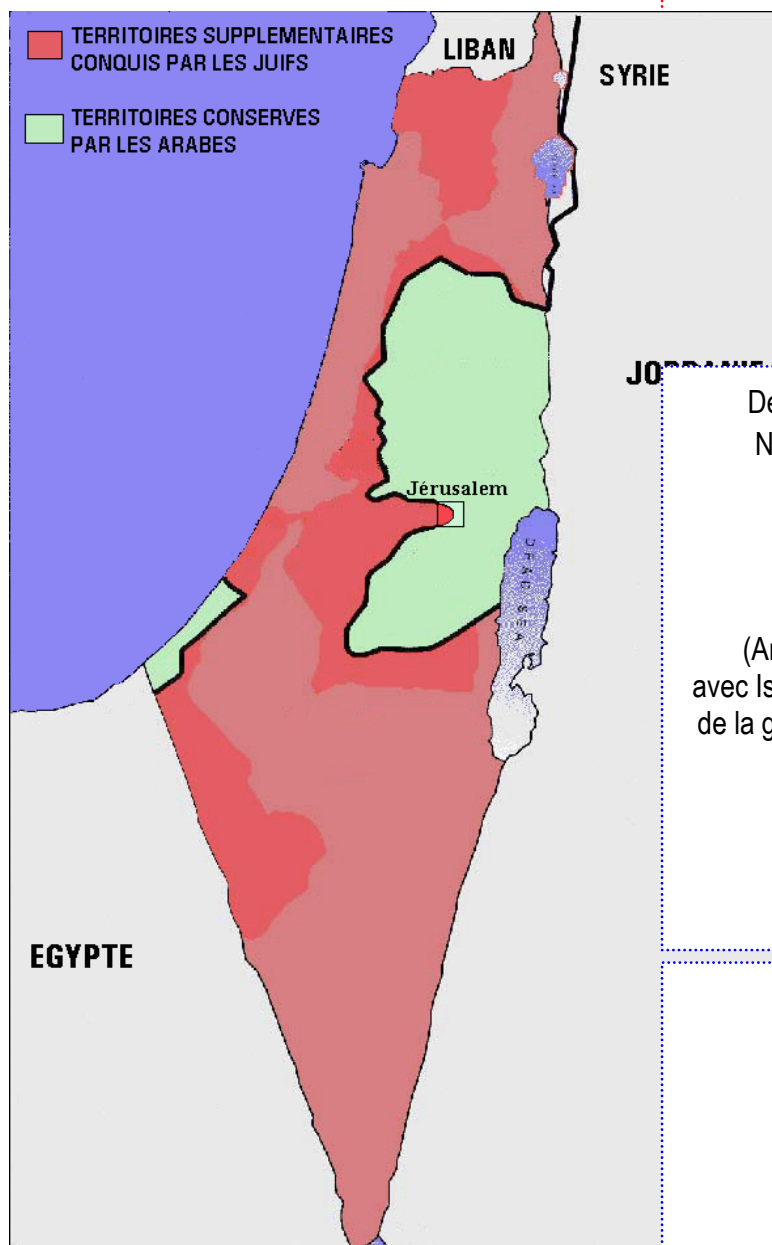
Israël	<b>78%</b>	Cisjordanie/Gaza	<b>22%</b>
--------	------------	------------------	------------

Etat juif désormais appelé :

**Etat d'Israël**

agrandit encore un peu plus  
port à ce que l'ONU lui avait  
alloué.

es zones supplémentaires  
**(25%)**  
conquises par l'Etat juif -  
paraissent en rouge foncé.



JORDANIE

Deux « morceaux » **(en vert)**

Ne sont pas conquis par les  
forces juives :

**Cisjordanie**

Annexée par la Jordanie  
(Annexion prévue et négociée  
avec Israël avant le déclenchement  
de la guerre et avec la bénédiction  
de l'Angleterre).

**Bande de Gaza**

Administrée par l'armée  
égyptienne

**Jérusalem - Est**

Annexée par la Jordanie

**Jérusalem-Ouest**

Annexé à l'Etat Juif

## 1949-1950 – la question des réfugiés

Les palestiniens ...  
 ... qui pensaient vivre sur **100%** de leur pays ...  
 ... et qui se sont vu imposés par l'ONU de vivre sur **45%** de la Palestine ...  
 ... ne peuvent espérer vivre désormais que sur **22%** seulement de leur terre ...  
 ... ou dans les pays arabes limitrophes

Selon l'UNRWA, organisme créé pour prendre en charge les réfugiés :

	Palestiniens	dont réfugiés en bleu:	
	<b>1 491 200</b>	<b>914 221</b>	
Israël	160 700	75 700	"non-juifs" restés en Israël et non déplacés
		85 000	déplacés à l'intérieur d'Israël et non autorisés à retourner dans leurs maisons
Gaza	244 300	40 300	gazaouis
		204 000	réfugiés
Cisjordanie	764 900	464 900	cisjordaniens
		300 000	réfugiés
Pays arabes	322 000	322 000	réfugiés
Autres pays	3 300	3 300	réfugiés

**60%** d'un peuple vivant pacifiquement, ...  
 ... est devenu réfugié pour réparer les horreurs nazies en Europe

**78%** de la Palestine

A été vidée de sa population arabe pour permettre aux juifs de fonder leur pays.

**85%** des palestiniens non-juifs

Qui habitaient dans l'actuel Israël (78%) ont été expulsés ...  
 ... pour pouvoir bâtir l'Etat des juifs

**85% !!!!!** <sup>14</sup>

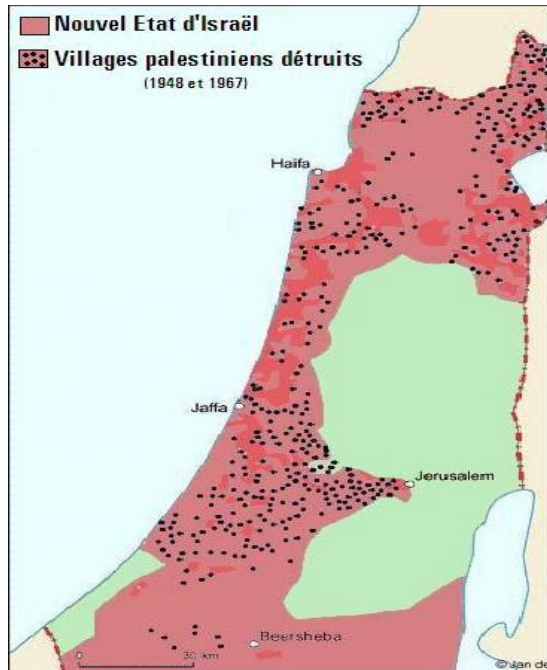
<sup>14</sup> Certaines données manquantes dans les statistiques de l'UNRWA pour le nombre de réfugiés ont été déduites par recoupement avec celles de l'historien Elias Sanbar et celles de « Problème sociaux et économiques n°815 ». Les chiffres peuvent différer selon les sources (ils varient dans leur majorité entre 700 000 et 900 000 réfugiés).

**385 villages palestiniens ont été effacés** sur les 475 existants avant 1948<sup>15</sup>.

Une étude faite à partir des archives de l'armée juive sur **369 villes et villages arabes d'Israël** explique les raisons de l'exil :

187 localités « vidées » : Suite à l'assaut des troupes juives

41 localités « nettoyées » : Suite à des expulsions manu militari



90 localités « abandonnées » :

Suite à la panique consécutive à la chute d'une agglomération voisine  
Suite aux rumeurs de massacres propagées par l'armée juive

6 localités « évacuées » :

Sur injonction des autorités arabes locales pour des raisons stratégiques

41 localités :

Pour lesquelles l'historien avoue ne pas connaître les causes de l'exil<sup>16</sup>.

Sans oublier les bédouins :

« A la veille de la création de l'Etat, en 1948, ils étaient **60 000** dont seuls **11 000** échappèrent à l'expulsion » (Monde Diplomatique, Octobre 2005, p17)

<sup>15</sup> Statistiques données par Rachel Mizrahi et Gilles Dinematin à partir des cartes d'Etat-major britannique datant de l'année 1946. Avec la guerre de 1967, le nombre de villages palestiniens vidés s'élève à 421.

<sup>16</sup> Benni Moris, historien israélien, "The Birth of the Palestinian Refugee Problem, 1947-1949", Cambridge, 1988

# ONU

## Résolution 194 (Décembre 1948)

### Retour des Réfugiés

Ayant examiné de nouveau la situation en Palestine, l'ONU :

**« décide qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible [...]. Et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers ... ».**

Israël sera reconnu dans ses frontières par la communauté internationale  
**Sous la condition** du respect de cette Résolution 194.

## Résolution 273

### Admission d'Israël à l'ONU

« Rappelant ses résolutions du 29 novembre 1947 (181)  
et du 11 décembre 1948 (194), [...] l'ONU :

1.

*Décide qu'Israël est un Etat pacifique [...]*

2.

*Décide d'admettre Israël à l'Organisation des Nations Unies ».*

# Expulsion maintenue

« À 2 occasions, le 27 juin (1948) et un mois plus tard, le ministère des Affaires Etrangères israélien informa le Département d'Etat que ...  
**... les réfugiés arabes ne seraient pas autorisés à revenir** ».

*FRUS 1948* », vol.5 : - McDonald à SoS, 27 juin 1948, p1151  
- Jessup à SoS, 27 juillet 1948, p1248

« En mai 1948, l'Agence juive décida que les moissons de tous les villages abandonnés seraient confisquées par le nouvel Etat »

« En juin 1948, Yosef Weitz écrivait dans un rapport qu'un consensus existait parmi les responsables du « problème arabe » pour admettre que la meilleure façon de traiter les villages abandonnés était « la destruction, la rénovation et le peuplement par des Juifs » »

« Le premier objectif était de démolir ce qui restait des 350 villages palestiniens abandonnés pour que l'idée même de retour n'ait plus de sens » <sup>17</sup>

Ainsi, un Comité de transfert se met en place qui va superviser « la destruction des villages arabes abandonnés ou/et leur repeuplement par des nouveaux immigrants juifs pour interdire tout retour des réfugiés. Ces attributions s'élargissent, en juillet, avec une tâche supplémentaire : la multiplication d'implantations juives aux frontières<sup>18</sup> ».

---

<sup>17</sup> « La guerre de 1948 en Palestine », Ilan Pappé, p135 et 138

<sup>18</sup> Le Monde Diplomatique, Décembre 1997, article de Dominique VIDAL

## Colonisation accrue

« Selon un bilan établi en 1952, Israël mettra ainsi la main sur **73 000 pièces d'habitation** dans des maisons abandonnées, sur **7 800 boutiques**, ateliers et entrepôts, sur **5 millions de livres** palestiniennes sur des comptes en banque et, surtout, sur **300 000 hectares de terres** ».

Dominique VIDAL, *Le Monde Diplomatique*, Décembre 1997

« Aux **279 colonies juives** existant en Palestine le 29 novembre 1947, s'ajouteront **53 nouvelles implantations** jusqu'au début mars 1949, puis encore **80** environ jusqu'à la fin août 1949 ...  
... **presque toutes sur des terres arabes** <sup>19</sup> »

### 7ème Aliyah

(1948-1952)

**700 000 immigrants**

(Les survivants du génocide juif en Europe pour moitié)

(Les juifs des pays arabes pour l'autre)

« La manne arabe tombait à point nommé : Israël accueille 100 000 juifs entre le 15 mai et le 31 décembre 1948 – ainsi, dès les premiers mois, 45 000 sont logés à Jaffa, 40 000 à Haïfa et 5 000 à Acre ...remplaçant les autochtones et occupant leurs maisons – Puis 239 576 en 1949, 170 249 en 1950 et 175 095 en 1951, soit [...] **686 748** en 4 ans – **une augmentation de 120 % de sa population !!!** <sup>20</sup>»

### 8ème Aliyah

(1956-1966)

**500 000 personnes**

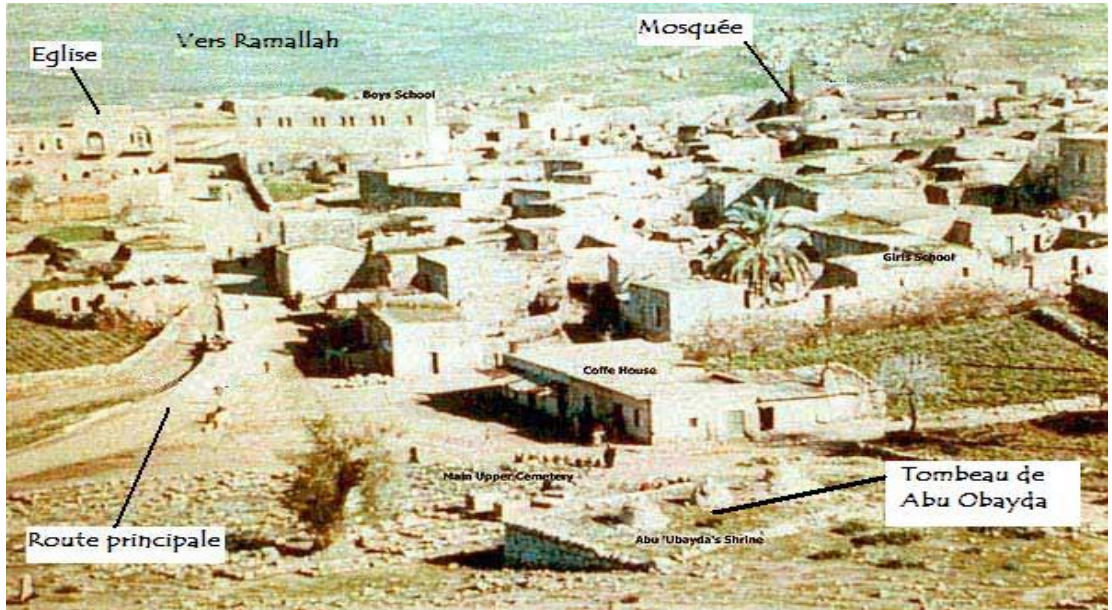
Dont 250 000 Juifs nord-africains

---

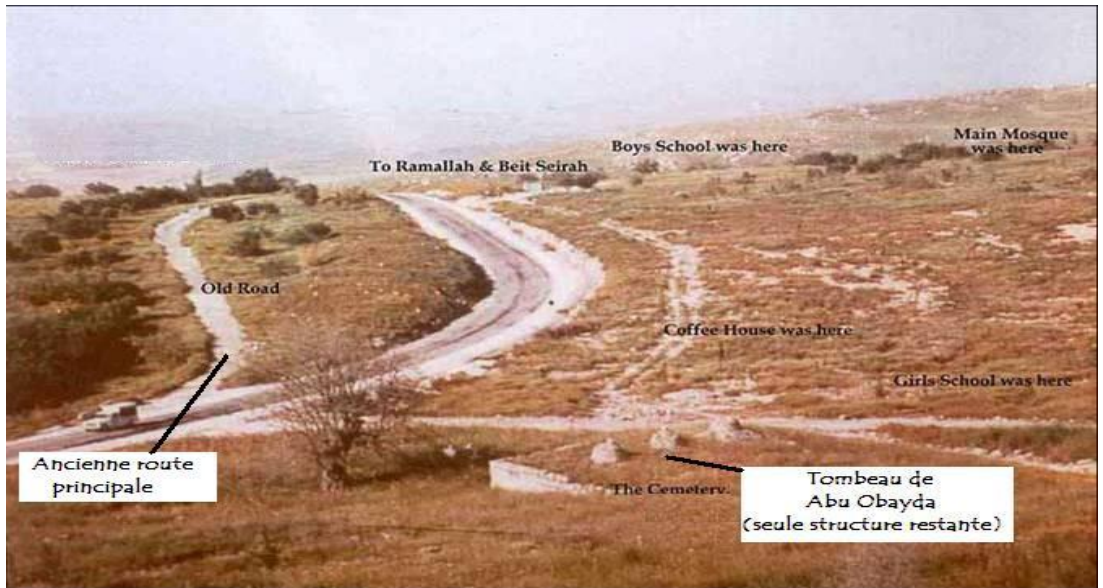
<sup>19</sup> « Le Pêché Originel d'Israël », Dominique Vidal, éditions de l'atelier, p124

<sup>20</sup> « Le Pêché Originel d'Israël », Dominique Vidal, éditions de l'atelier, p124

## Un village palestinien avant invasion sioniste



## Le même village palestinien après



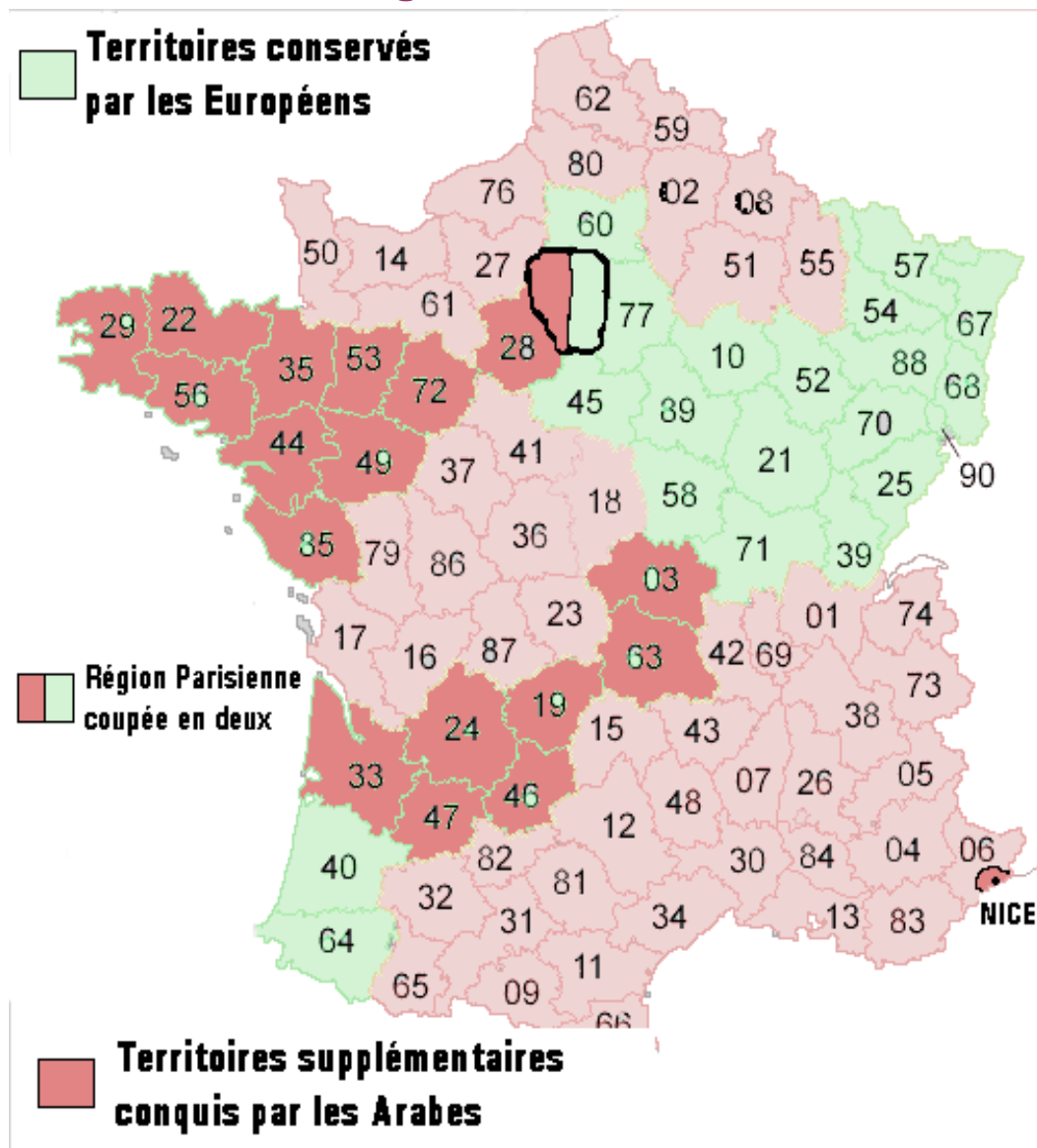
« On a retrouvé les ruines de certains villages ou le peu qu'il en restait au milieu de petites forêts. En effet, l'armée a parfois planté elle-même des pins pour pouvoir camoufler leurs méfaits » **Rachel Mizrahi**<sup>21</sup>

<sup>21</sup> A partir des cartes d'Etat-major britanniques de 1946, elle s'est rendue sur les lieux indiqués par les cartes où se trouvaient des villages palestiniens. Elle parle de 385 villages effacés sur 475 existants.

### Guerre civile en France en 2048

- Expulsion d'une grande partie des populations françaises (Nord, Sud et Ouest de la France)
- L'ONU reconnaît le nouvel Etat Arabe sous réserve que les populations françaises réfugiés puissent retourner dans leurs foyers respectifs. Pourtant, l'expulsion est maintenue, les villages français détruits et la colonisation s'est accélérée !

## La France à la signature de l'Armistice en 2049



**AGENCE JUIVE**  
*A travers les mots ...*

**Lors de l'enquête de l'UNSCOP (1947):**

**« Nous sommes prêts à considérer la question d'un Etat juif sur une partie significative de la Palestine tout en réaffirmant notre droit sur toute la Palestine <sup>22</sup> »** (Ben Gourion à l'UNSCOP)

**Lors de la conférence de paix de Lausanne à la fin de la guerre (1949) :**

**« Les 5 mois de travail que j'ai passé à Lausanne m'ont enseigné que toute médiation étrangère [...] devra, même avec les meilleures intentions, nous demander des concessions sur les questions des réfugiés, des frontières et de la paix – ce à quoi nous devons absolument résister <sup>23</sup> »** (Elias Sasson à Moshé Sharett, ministre des affaires étrangères)

**« (Israël) n'a pas besoin de courir après la paix, l'armistice nous suffit. Si nous recherchons la paix, les Arabes nous demanderont d'en payer le prix – frontières ou réfugiés, ou les deux. Attendons quelques années <sup>24</sup> »** (Aba Eban, futur ministre des affaires étrangères)

---

<sup>22</sup> « Le Péch  Originel d'Isra l », Dominique Vidal,  ditions de l'atelier, p48

<sup>23</sup> « Le P ch  Originel d'Isra l », Dominique Vidal,  ditions de l'atelier, p143

<sup>24</sup> « Le P ch  Originel d'Isra l », Dominique Vidal,  ditions de l'atelier, p144

# **Conclusion sur les origines du conflit**

## Conflit Israélo – Arabe

2 paramètres :  
Démographique et spatial

3 méthodes :

**A.**  
**Colonisation**  
**Judaïsation**

Moyen

**Le fait accompli**

**B.**  
**Diplomatie**  
**Internationale**

Moyen

**Le lobbying**

**C.**  
**Destruction**  
**Expulsion**

Moyen

**La guerre**

### La Palestine en 1949

Ainsi Israël est né.

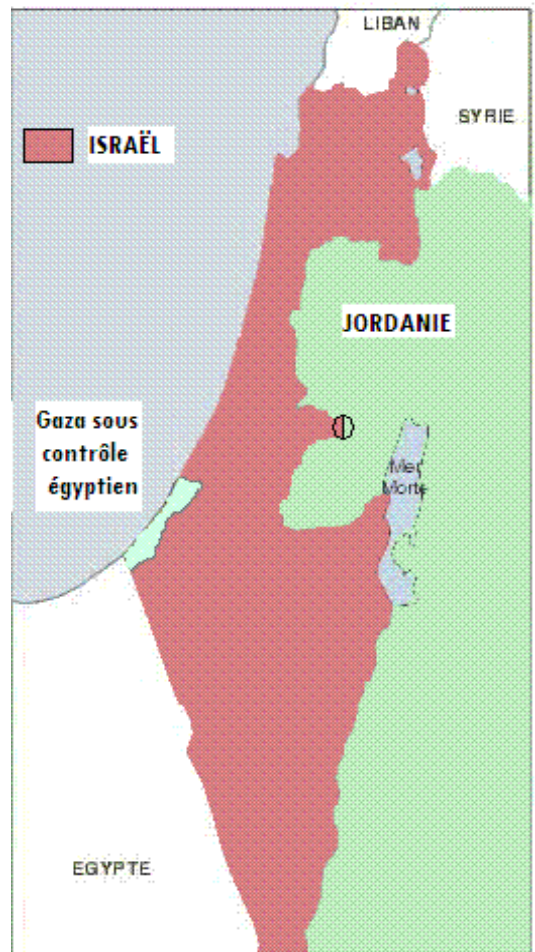
Ainsi le peuple juif a-t-il  
Acquis son « *indépendance* ».

Les Palestiniens, eux, n'existent  
plus !

La Jordanie et l'Egypte  
Occupent ce qui reste de leur  
pays.

Nous sommes en 1949.  
Après l'armistice, le statut quo ...

... qui ne bougera plus jusqu'en  
1967.



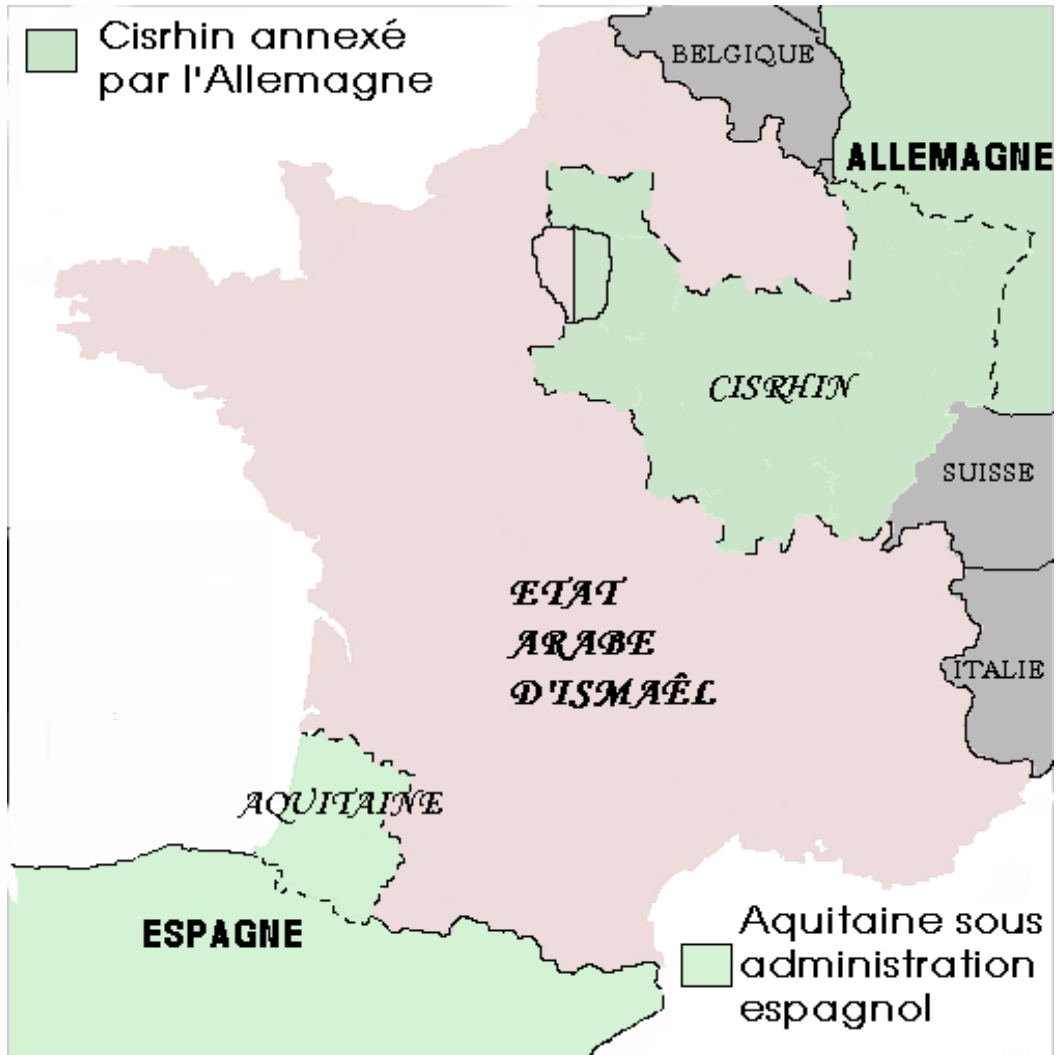
Les Palestiniens appellent cet épisode de leur histoire :

## la « Nakba » = le « Désastre »

Pour comprendre leurs sentiments, il suffit de visualiser la France devenant en 2048 :

- Etat d'Israël : nouvel Etat Arabo-Musulman reconnu par l'ONU (78% du territoire)
- « Cisrhin » : sous annexion des troupes allemandes (20% du territoire)
- Bande Aquitaine : sous administration militaire espagnol (2% du territoire)

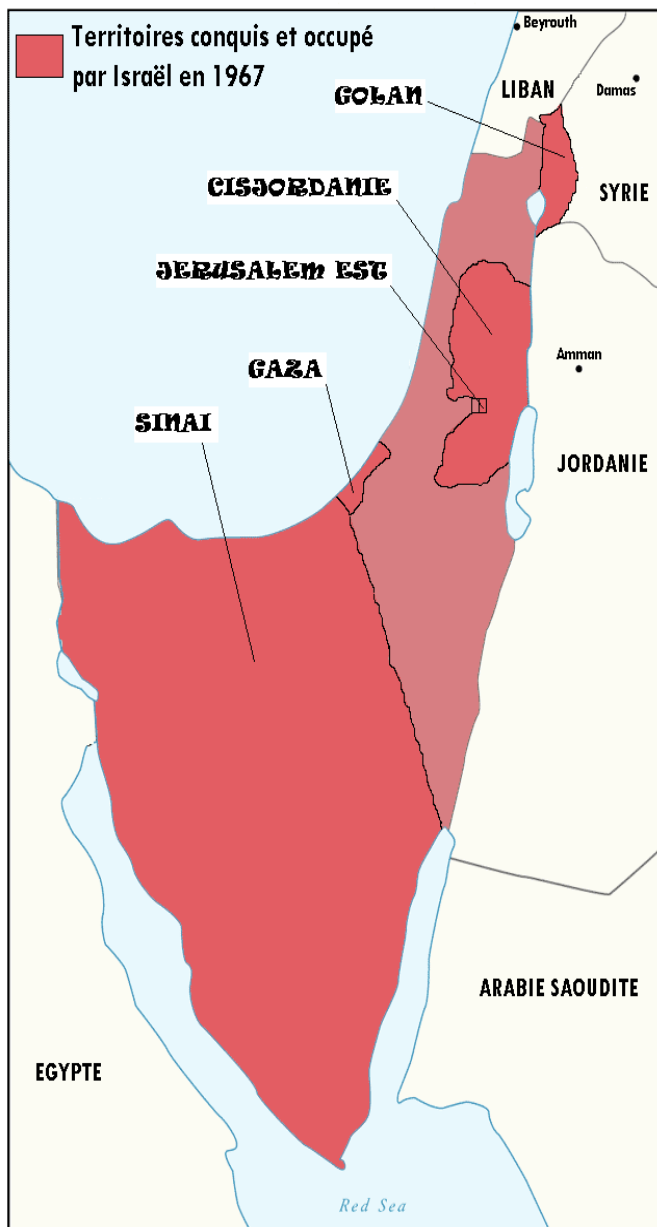
### La « Nakba » du peuple français



**1967 – 1993**  
**L'occupation**

## 1967 – la Guerre des 6 Jours

### Nouveaux Territoires Conquis par Israël



\* \* \*

Israël, lors de la 2<sup>ème</sup> guerre israélo-arabe, occupe les « morceaux » restant de la :

### Palestine

- Cisjordanie (front 1)
- Bande de Gaza (front 2)
- Jérusalem-Est (front 3)

\* \* \*

Un 3<sup>ème</sup> « morceau » sera pris également par Israël à la :

### Syrie

- Plateau du Golan (front 4)

\* \* \*

Nous les appellerons désormais :  
« Territoires occupés »

\* \* \*

Un 4<sup>ème</sup> « morceau » est pris à l' :

### Egypte

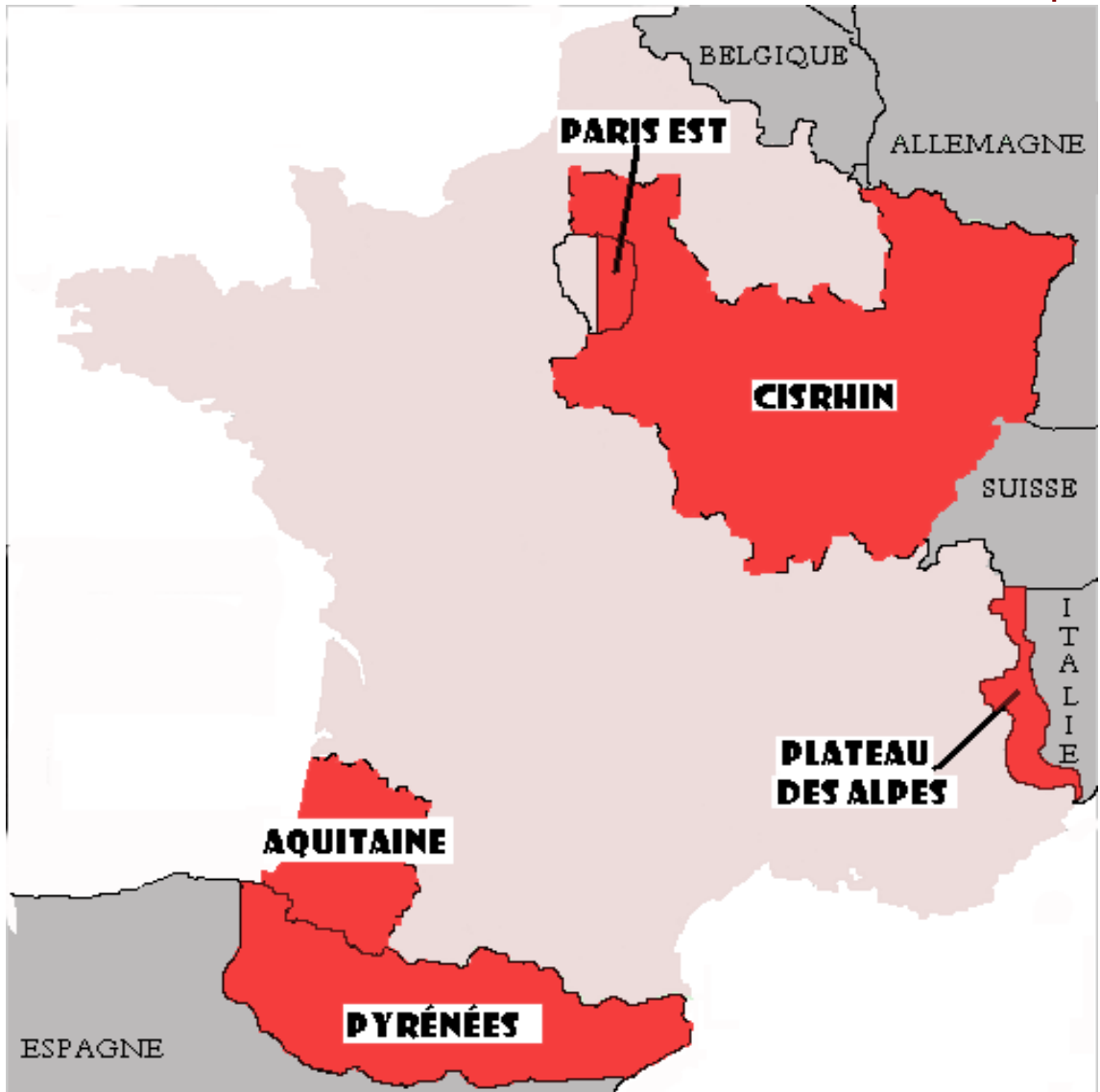
### Sinai

Mais rétrocedé en 1979

Les Arabes ont vécu cet épisode de leur histoire comme une humiliation. Alors que les sionistes avaient déjà repoussé les armées arabes en 1948 et construit leur Etat sur les décombres de la Palestine mandataire, voilà qu'Israël attaque et conquiert le reste de la Palestine ainsi que les provinces de deux autres pays arabes.

Imaginez l'Europe en 2067 : **l'Italie** perd les Alpes où Israël récupère des hauteurs stratégiques. **L'Espagne** voit les massifs des Pyrénées revenir à l'entité arabo-islamique. **Le peuple français** est une fois de plus le grand perdant. Un nouvel exil se produit pour nombre de français. Ceux qui restent en Cisrhin et en Aquitaine vivront désormais sous occupation. Les autres seront des éternels exilés dans les pays européens alentours.

## L'« humiliation » de la guerre de 2067



## La nouvelle donne palestinienne (1)

Désormais, les Etats Arabes sont hors jeu.  
Les Palestiniens vont reprendre leur destin en main  
Création de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP)  
Charte de l'OLP

2.

**« La Palestine, dans les frontières du mandat britannique,  
Constitue une unité territoriale indivisible ».**

5.

**« Les Palestiniens sont :  
Les citoyens arabes qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'en  
1947 [...]**

6.

**« Les Juifs qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'au  
commencement de l'invasion sioniste  
Sont Palestiniens [...]**

19.

**« Le partage de la Palestine, en 1947, et la création d'Israël n'ont aucune  
validité,  
Quel que soit le temps écoulé depuis cette date,  
Car ils sont contraires à la volonté du peuple palestinien et à son droit  
naturel sur sa patrie ».**

## La position israélienne (1)

Pour Israël, le peuple palestinien n'existe pas  
L'Etat Juif n'accepte de discuter qu'avec les Etats Arabes voisins.  
1<sup>er</sup> Septembre 1982 : Plan Reagan : Autonomie pour les habitants des  
territoires occupés ... en **association** avec la Jordanie  
7 Juin 1985 : « Les Etats-Unis font connaître par avance leur refus total du  
projet de création d'un Etat palestinien et n'acceptent de discuter que la  
rétrocession à la Jordanie d'une partie de la Rive occidentale dans le cadre  
d'une **Confédération** jordano-palestinienne » <sup>25</sup>

---

<sup>25</sup> Abraham Serfaty, « Ecrits de Prison sur la Palestine », Editions Rahma, p171

## 1967-1987 - Encore les faits accomplis

### Résolution 242 de la communauté internationale

« **Soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre** », l'ONU demande le : « **Retrait des forces armées israéliennes des Territoires occupés lors du récent conflit ...** » (Novembre 1967)

### Réponse des israéliens

« **Compte tenu des négociations en cours sur l'avenir de la Judée et de la Samarie (= Cisjordanie), il va falloir maintenant que nous livrions une course contre la montre [...] Il ne doit pas y avoir le moindre doute quant à notre intention de conserver à jamais les territoires de Judée et de Samarie (Cisjordanie). Sinon, les populations minoritaires (??) risquent de devenir de plus en plus mécontentes et les tentatives de créer un nouvel Etat arabe se multiplieront** » (Plan Drobless)<sup>26</sup>

Israël va donc conserver les territoires conquis et perpétuer sa stratégie :

### **En 3 actes**

- A.** Colonisation
- B.** Lobbying
- C.** Expulsion

### **Sur les 4 fronts De Palestine et de Syrie**

1. Cisjordanie
2. Gaza
3. le Golan
4. Jérusalem-Est

---

<sup>26</sup> Plan établi à l'occasion des accords de paix de Camp David (1977-1979)

**Source :** « Israël-Palestine : les inventeurs de paix », Isabelle Avran, p36

### C. Cisjordanie

Des palestiniens seront exilés en 1967 selon les mêmes procédés que 1948 :

**300 000 nouveaux déracinés**

C'est la 5<sup>ème</sup> grande vague de réfugiés.

### C. Golan

« La majeure partie des **150 000 habitants syriens** de la région ont fui lors des combats de 1967 puis de 1973 et se sont réfugiés dans le reste de la Syrie. Seuls s'y sont maintenus 13 500 d'entre eux ». Source : [www.medeas.be](http://www.medeas.be)

### A. Cisjordanie / Gaza

Création d'implantations juives dès 1968. Elle cible des zones à faibles populations palestiniennes destinées à être annexées selon le plan Allon !!

1972

Cisjordanie : 800 colons

Gaza : 700 colons

1977

Cisjordanie : ≈ 4000 colons

Gaza : 700 colons

1983

Cisjordanie : **22 800** colons

Gaza : 900 colons

1985

Cisjordanie : **44 100** colons

Gaza : 1 900 colons

Source: Ha'aretz, 7 février 2002 / Le Monde Diplomatique, juin 2005 / Wikipédia

### B. En plus d'être protégé par le veto américain qui bloque toutes les décisions de la communauté internationale en faveur du droit :

« Israël a reçu 62,5 milliards de \$ d'aide à l'étranger pour la période s'étendant de l'année fiscale 1949 à l'année fiscale 1996 [...] durant la même période, 1949-1996, le total des aides étrangères américaines à l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne, d'Amérique Latine et des Caraïbes s'élève à 62 497 800 000 \$ - soit approximativement le montant accordé au seul Etat lilliputien d'Israël ... ».

Extraits de « True Lies About U.S. Aid to Israël », **Richard H. Curtiss**

## 1987 - L'Intifada

### La nouvelle donne palestinienne (2)

En 1987

**50 000 colons** habitent les Territoires Occupés  
Sans compter les colons de la région de Jérusalem-Est

L'Occupation militaire et la Colonisation sans fin  
Entraînent l'apparition d'un nouvel acteur :  
**La Rue Palestinienne. C'est l'Intifada !**

Entre temps, l'OLP se rend à l'évidence : il n'est plus possible de reconstruire l'Etat Palestinien sur toute la Palestine. D'où, le compromis historique de reconstruire l'Etat Palestinien uniquement sur les Territoires Occupés. Soit sur **22% de la Palestine**.

### La nouvelle position israélienne (2)

L'Intifada dévoile au monde le drame palestinien  
Israël a mauvaise presse

Itzhak Rabin, 1er ministre, comprend que :

1. Israël ne pourra pas confisquer toute la Palestine
2. Israël doit reconnaître l'existence du palestinien

« Je suis arrivé à la conclusion que la force, à elle seule, était incapable de résoudre le problème palestinien. Il y a toute une population qui ne veut pas de nous » Itzhak Rabin

Pour préserver la paix des israéliens, il accepte de signer un accord avec l'OLP : « **La terre contre la paix** ».

Ce seront en 1993 les:  
**Accords d'Oslo**

#### **A. Cisjordanie / Gaza**

Au cours de l'Intifada, la colonisation, bien entendu, ne s'arrête pas.

**1989**

Cisjordanie : **69 800** colons  
Gaza : **3 000** colons

**1991**

Cisjordanie : **90 300** colons  
Gaza : **3 800** colons

**1993**

Cisjordanie : **111 600** colons  
Gaza : **4 800** colons

En 1993, à la veille d'Oslo, il existe :

**≈ 145 colonies**

**≈ 200 000 colons**

(En comptant ceux de Jérusalem-Est)

**Sources :**

**Ha'aretz, 7 février 2002**

**Monde Diplomatique, juin 2005**

**1993 – 2001**

**Le processus de paix  
(Oslo)**

## Accords d'Oslo (sept 1993)

Israël reconnaît enfin « l'existence »  
d'un peuple palestinien

Et accepte de se retirer de :  
**Cisjordanie & Gaza**

Qu'il occupe illégalement depuis 26 ans

...

... pour laisser les palestiniens

En échange de quoi, les palestiniens  
reconnaissent enfin :

Le « droit à l'existence »

De l'Etat qui les a chassés de chez  
eux :

**Israël**

(Sur les 78% des terres restantes et  
d'où ils furent expulsés juste parce qu'ils  
étaient non-juifs)

 **CISJORDANIE  
& GAZA (22%)**



Accords préliminaires de la Maison-Blanche

### Article 1

« Le but des négociations [...] est d'établir une  
Autorité palestinienne [...] en Cisjordanie et dans la  
bande de Gaza, pour une ...

... **période transitoire ne dépassant pas 5  
ans** ».

### Article 4

« 2- Les négociations entre le gouvernement  
israélien et les représentants du peuple palestinien  
sur le statut permanent commenceront le plus tôt  
possible et au plus tard **au début de la 3<sup>ème</sup> année**  
de la période intérimaire ».

« 3- Il est entendu que ces négociations  
couvriront les questions restantes, y compris :  
**Jérusalem, les réfugiés, les implantations, ... ».**

## **Itzhak Rabin**

**1992-1995**

« *Il y a toute une population qui ne veut pas de nous* »

**Itzhak Rabin, de père ukrainien et de mère russe**

Le retrait israélien doit se faire :

En 4 fois / Sur 5 ans

Durant ces 5 années de transition, les Territoires Occupés seront administrés selon 3 régimes distincts, selon le lieu :

**Zone A** : zone libérée et administrée par l'Autorité Palestinienne (AP)

**Zone B** : zone encore sous occupation mais administré par l'AP

**Zone C** : zone sous occupation militaire et administrative à évacuer

### **Mai 1994 : Accords du Caire**

Cisjordanie : **1%**

(et 65% de Gaza, % qui ne bougera plus avant le retrait définitif)

### **Sept. 1995 : Accords de Taba / Oslo II :**

\* prévision des retraits 2, 3 et 4

\* réalisation du retrait 2 uniquement

Cisjordanie : **28%**

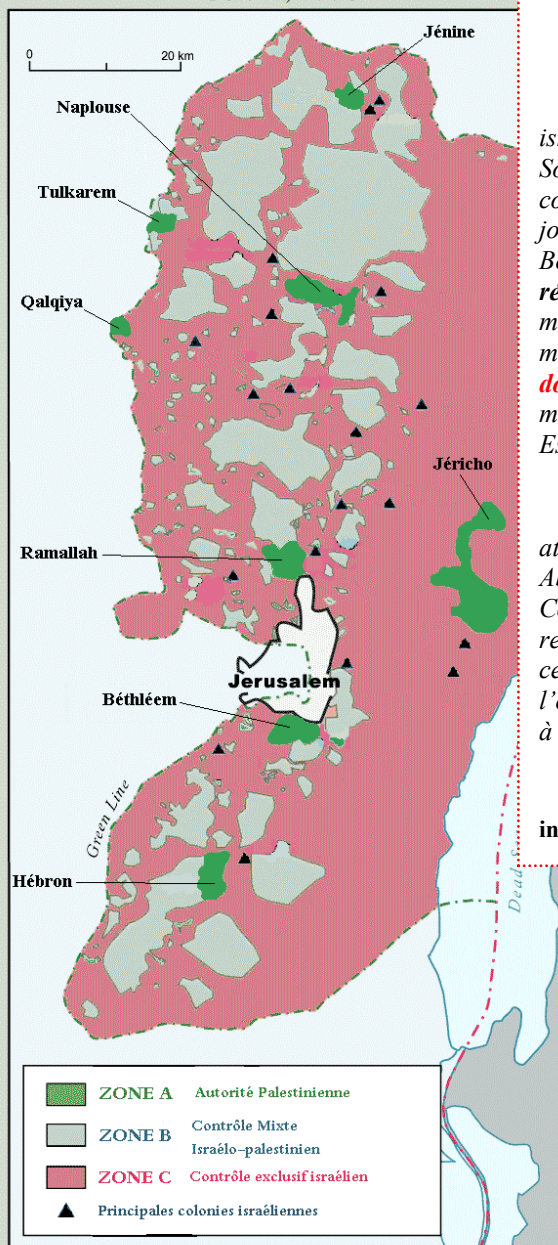
Zone A : 2% - Zone B : 26% - Zone C : **72%**

## La colonisation sous Itzhak Rabin 1992-1995

**Sous l'ère Rabin,  
28% du territoire est rétrocédé en  
petits morceaux**

**Entre temps,  
Renforcement des colonies  
juives existantes**

Oslo II, 1995



### A. Cisjordanie/Jérusalem

« *Le 22 janvier 1995, le gouvernement israélien crée un nouveau comité spécial. Son objectif : étudier le développement de la colonisation dans cette région. Quelques jours plus tard, le ministre du Logement, Benyamin Ben Eliezer, présente le budget réservé aux colonies : il augmente (selon le mouvement La Paix maintenant) de 70%. Le ministre prévoit d'investir 35 millions de dollars pour les colonies en 1995 dont la moitié pour celles qui entourent Jérusalem-Est* ».

« *Dans les mois qui suivent, un chantier attire l'attention ; celui de la colline de Jebel Abou Ghneim, rebaptisée **Har Homa**. Construire ici une implantation nouvelle revient à colmater l'ultime brèche de la ceinture. Tel est aussi l'enjeu principal de l'extension de la colonie de **Ma'ale Adumim**, à l'est de la ville* ».

Isabelle Avran, « Israël-Palestine : les inventeurs de paix »

**Nov. 1995**  
Assassinat de Rabin

# Benjamin Netanyahu

1996-1999

«La bataille de Jérusalem a commencé »

**Netanyahu petit-fils de rabbin lituanien émigré en 1920**

**Mai 1996** : Élection de Benjamin Netanyahu

**Août 1996** : Levée du gel partiel de la colonisation décrété par Rabin en 92.

**Mars 1997** : Blocage du processus de paix dû à une nouvelle colonie.

## Jérusalem-Est (Har Homa)

« Le 26 février 1997, [...] le gouvernement de Benyamin Netanyahu annonce le début de la construction de **2 500 « unités d'habitation »** pour les colons de « **Har Homa** ». « Les expropriations ont commencé en juillet 1991 et ont été approuvées en décembre 1994. Les Palestiniens habitant les villages voisins, Oum Touba et Bayt Sahour, sont propriétaires d'environ **33% (70ha)** de la totalité de la zone concernée par le plan de colonisation [...] Le plan prévoit la construction de **6500 unités** de logement, ... Avec des expropriations supplémentaires, les alentours immédiats peuvent recevoir **12000 unités** de logement supplémentaires pour les Israéliens ».

**Oct. 1997** : Reprise des pourparlers de paix

**Oct. 1998** : **Accords de Wye Plantation**

\* Prévision = retrait de **13%**

\* Réalisation = retrait de **2%** uniquement

Cisjordanie : **30%**

Zone A : 9%

Zone B : 21%

Zone C : **70%**

**Déc. 1998** : Netanyahu repousse la fin du retrait n°3 ainsi que le retrait n°4.

## La colonisation sous Benjamin Netanyahu 1996-1999

### 3 mars 1997

Le ministre de la Défense Yitzhak Mordehai approuve le Plan E1 pour l'expansion des colonies. Ce plan prévoit des ordres d'expropriation sur des milliers de dunums, dont 3000 en vue de la construction **de 1500 unités et 10 nouveaux hôtels** (3000 chambres) entre la colonie de Pisgat Zeev et Maale Adumim ».

### 6 mars 1997

« L'armée israélienne avertit 40 villageois de Taamon et Toubas, près de Jinîn, que **5000 dunums** de leurs terres ont été déclarés « zone militaire interdite » et qu'ils doivent partir dans une semaine ».

### 1<sup>er</sup> avril 1997

« Le Conseil Municipal de Jérusalem alloue **90 000 dollars** au projet d'une nouvelle colonie israélienne, qui prévoit la construction **de 280 unités** de logement dans la partie annexée du village palestinien d'Abou Dis ».

### 6 avril 1997

« Le ministre de la Défense Mordehai donne son accord à la construction de **310 unités** de logement dans la colonie de Ganim, près de Jénine. Les constructions de **48 unités** à Shararei tikva, **de 53 unités** à Kernei Shomron et de **94 unités** à Elkana ont été approuvées récemment »

### 29 juillet 1997

La Knesset accorde des crédits pour les colonies de Cisjordanie, à la demande du gouvernement : **26 millions de shekels** à la viabilisation de terrains destinés à des colonies, après les **90 millions de shekels**, octroyés la veille, pour la construction de logements.

### 28 septembre 1997

Le conseil régional du bloc de colonies du Goush Etzion, en Cisjordanie, annonce à la télévision la construction supplémentaire de « **plusieurs milliers de logements** d'ici un an », en sus des 300 d'Efrat. (Jerusalem Post, Le Monde)

### 05 novembre 1997

Le gouvernement israélien approuve un vaste programme de mise en vente de « terres d'Etat » au secteur privé, .... Au total, quelque **9000 unités** de logement doivent être construites. (AFP, Haaretz, Mideast Mirror)

### 02 décembre 1997

La colonie d'Alfei Menashé, surplombant la ville de Qalqilya, au nord de la Cisjordanie, devrait doubler le chiffre de sa population. Après une récente autorisation de construire **370 maisons** sur une colline adjacente, le gouvernement israélien vient de lui donner son aval pour la création de **900 logements**.

### 19 décembre 1997

Devant la convention internationale du Likoud, Benyamin Nétanyahou affirme que la Cisjordanie occupée fait « **partie intégrante de l'Etat d'Israël** ». Feu vert donné à la construction de **130 nouveaux logements** dans la colonie de Beit El et décision de doubler la population d'Ofra, près de Ramallah. (Washington Post, Libération)

### 5 mai 1998

La construction de **150 nouvelles unités** de logement pour la colonie de Barkan, près d'Ariel, est approuvée.

### 16 juin 1998

Le ministère de la Construction lance une adjudication pour la construction de **74 unités** de logement à la colonie de Beitar. Depuis mai, de telles adjudications ont eu lieu pour la construction totale de **1210 unités** : 545 à Beitar, 278 à Ariel, 222 au bloc d'Etzion, 110 à Karnei Shomron et 55 à Maale Ephraïm.

**Source** : Revue d'études palestiniennes

« En 3 ans, **17 000 hectares** ont été confisqués et **34 colonies** sauvages érigées ». (AFP)

## Ehud Barak 1999-2001

« Ofra et Bet El à jamais ! »

**Jul. 1999** : élection d'Ehud Barak qui affirme qu'il n'autorisera plus la création de nouvelles colonies.

### **Sept. 1999** : Accords de Charm-El-Cheikh

\* Réalisation = rétrocession de **11%** supplémentaire

Cisjordanie : **41%**

Zone A : 17%

Zone B : 24%

Zone C : **59%**

#### **A.**

Après Charm El Cheikh, « Barak avait obtenu l'approbation par le cabinet israélien d'un compromis concernant 42 colonies « non-autorisées » :

- 15 seront démantelées,

- **11 légalisées (!!!)**

- tandis que les 16 autres seront **temporairement tolérées (???)** ... ».

**Source** : [www.medeab.be](http://www.medeab.be)

#### **A.**

Mai 2000 : « le ministre du logement promettait de nouveaux privilèges aux juifs s'installant dans la colonie d'Ariel. Une brochure publicitaire vantait les « bonnes affaires » :

**« Occupez un appartement, ...**

**... payez seulement 4 600 dollars et remboursez votre crédit ...**

**... pour seulement 390 dollars par mois »**

Le Monde Diplomatique, Décembre 2000, p18

## La colonisation sous Ehud Barak 1999-2001

### C. Cisjordanie

Les colons de Beit-El et Ofra (zoom ci-dessus) réclament au gouvernement des routes de contournement (tracé blanc) qui traverseront des champs palestiniens. Accordées.

« Les paysans des 4 villages concernés devront s'incliner. Raison de sécurité. Exit leur vallée fertile. Voici les routes de contournement [...] La « by-pass road » qui relierait Beit-El et Ofra ne réduirait pas seulement à néant des siècles de culture. Elle priverait aussi de revenus les 142 familles spoliées et des agriculteurs de Jifna, petit village chrétien perché à quelques kilomètres, d'el-Bireh, de Silwad et d'Ein Yabrud. Passant par le camp de réfugiés tout proche de Jazon, elle requiert aussi, selon ses premiers tracés, **la démolition de plusieurs des maisons du camp** [...]

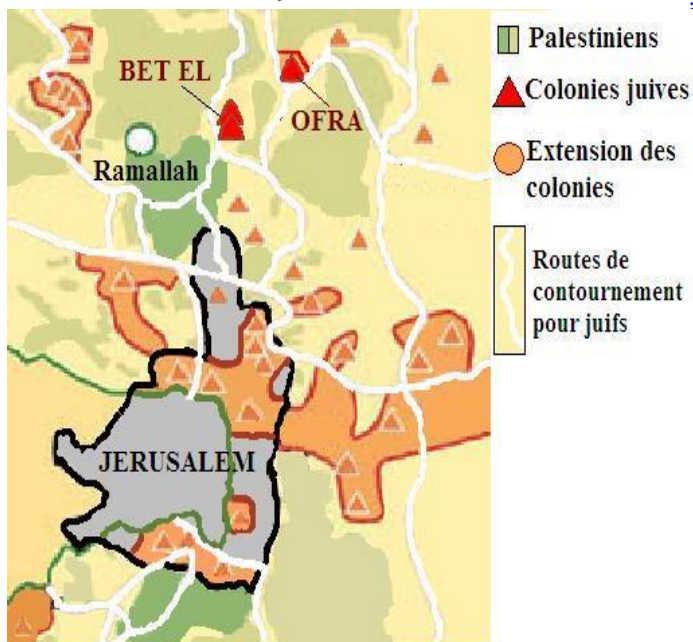
La Knesset, a approuvé le plan à son tour le 10 avril 2000 ...

... Ce jour-là, plus de 20 projets de construction de routes de contournement sur des terres palestiniennes ont été adoptés. Coût de la route de Beit-El-Ofra : 36 millions de shekels, soit à peu près 70 millions de francs. Un investissement élevé pour un gouvernement qui négocie son retrait du territoire palestinien occupé ».

Source : Isabelle Avran,  
«Israël-Palestine, les inventeurs de paix»

### Extension des colonies :

#### Exemple de BET EL & OFRA au cœur de la Cisjordanie



### A.

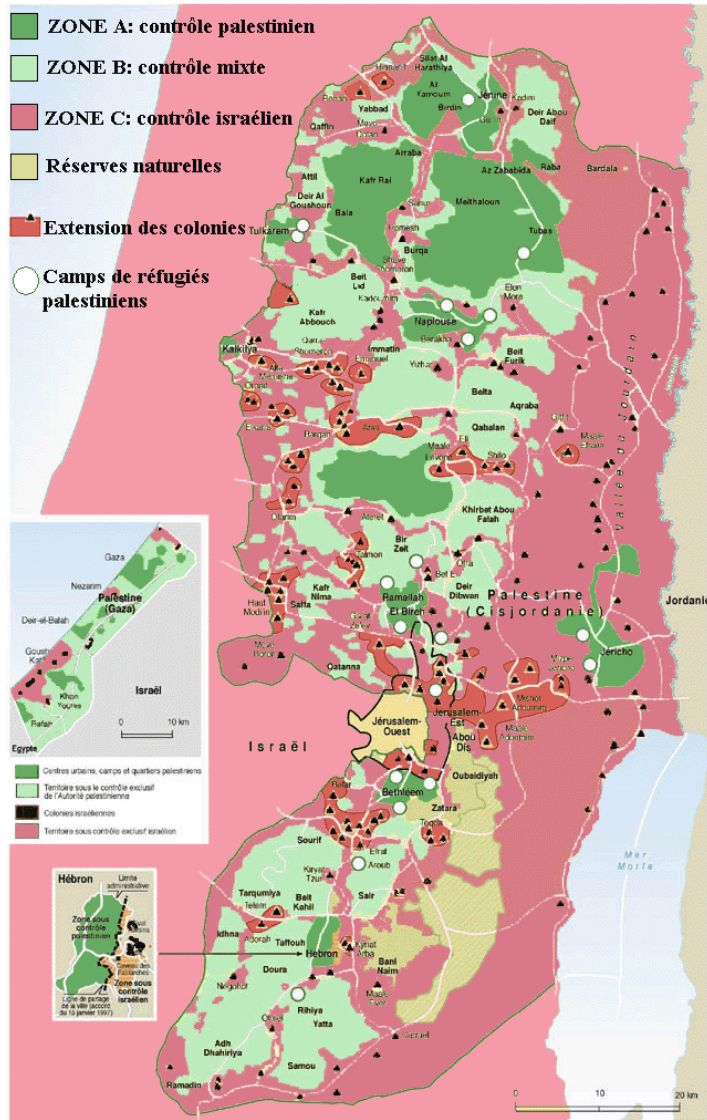
Ehud Barak :

- « a approuvé la construction de logements ...
- ... **500 millions de dollars** sont alloués aux colonies dans le budget 2001 ...
- ... au moment même où il proclamait son vœu de signer une paix définitive entre les peuples israélien et palestinien ».

Le Monde Diplomatique, Décembre 2000, p18

Réalité au 15 janvier 2000

## Des colonies qui s'étendent toujours un peu plus en plein processus de paix !!!



**22 points de colonisation** ont été installés sous le gouvernement de Ehud Barak, selon le mouvement israélien « *La Paix Maintenant* ».  
(Source : AFP)

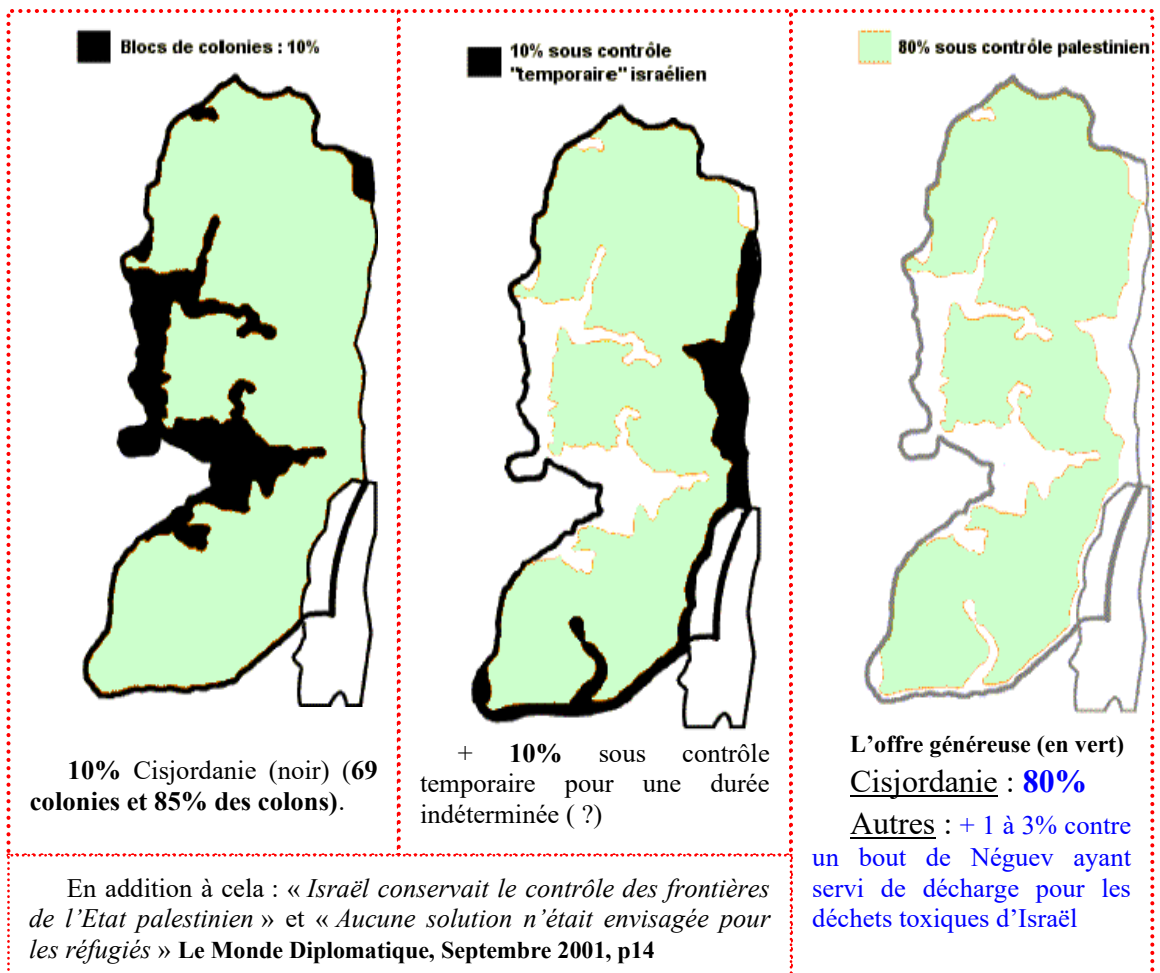
## Accords de Camps David (juil. 2000)

**Juil. 2000** : Bill Clinton tente de sortir de l'impasse par la tenue d'un sommet à Camp David pour clore Oslo : finaliser le retrait israélien et figer les frontières des deux Etats.

Et là, surprise !! La Cisjordanie n'est plus un territoire à rétrocéder mais un gâteau à se partager.

Pour Barak – et Netanyahu avant lui – le compromis fait par les palestiniens de vivre seulement sur 22% de leur pays (Cisjordanie et Gaza) n'est pas suffisant.

Ainsi, dans ce que l'on a appelé les « offres généreuses de Barak »<sup>27</sup>, il a demandé en plus :



<sup>27</sup> Les données rassemblées ici sont basées sur les cartes que Barak a présentées à Arafat en décembre 2000. **Source** : campagne d'information du mouvement « **Gush Shalom** »

## PROCESSUS DE PAIX

*Le bilan...*

Des 22% promis,  
On ne leur propose plus que ...  
17 à 19% de leur patrie

En forme de tâches de peinture !!!

La Cisjordanie et Gaza ne sont plus des territoires  
« occupés » ... mais « disputés » ???

La population des colonies a doublé ...  
... de  $\approx 200\ 000$  à  $\approx$  **400 000 colons**

**72 colonies nouvelles** ont été construites ainsi que ...  
... 400 km de routes de contournement

Conséquence logique :

## La 2<sup>ème</sup> Intifada éclate

(Sept. 2000)

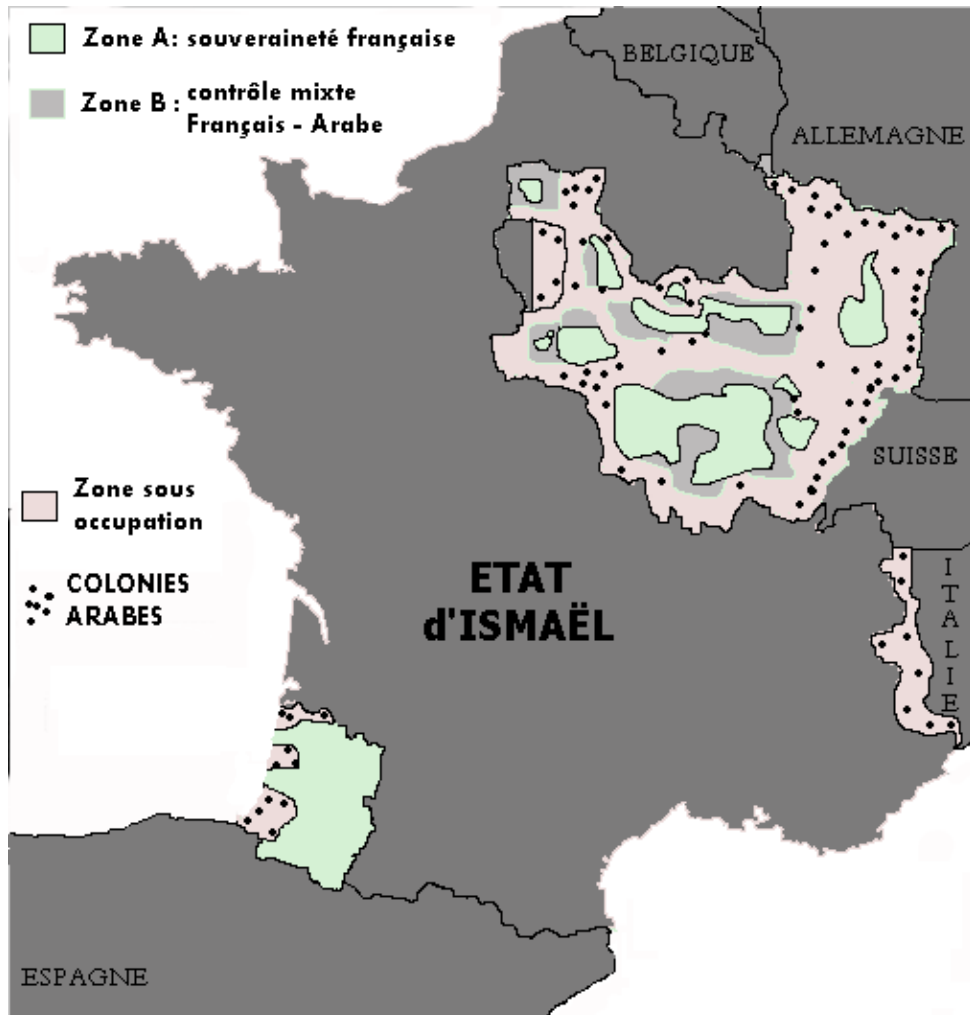
Imaginez ! Les français acceptent de reconnaître le droit à l'existence de l'Etat d'Israël et sont prêts à créer leur Etat sur seulement 22% de leur pays. Un processus de paix s'enclenche où les israéliens doivent se retirer de l'ensemble du Cisrhin et de l'Aquitaine pour 2099 au plus tard. A cette date, le sort des réfugiés français qui croupissent pour la majorité en SUISSE et en ALLEMAGNE doit être résolu. Mais finalement, en 2100 :

200 colonies arabes ont été implantées dans les territoires et l'armée israélienne ne s'est retirée que de :

- **Cisrhin** : 41%
- **Bande Aquitaine** : 60%
- **Italie** : plateau des alpes non rétrocédé et pire que cela implantation de colonies d'arabes.

Plus encore, le droit au retour des réfugiés français est remis en cause pour conserver le droit à l'existence d'un Etat ethnique arabo-islamique.

## Un processus de paix sans fin



**2001 – 2006**  
**L'INTIFADA II**  
**« Intifada pour une vraie paix »<sup>28</sup>**

---

<sup>28</sup> Titre du « Monde Diplomatique », Décembre 2000, p18

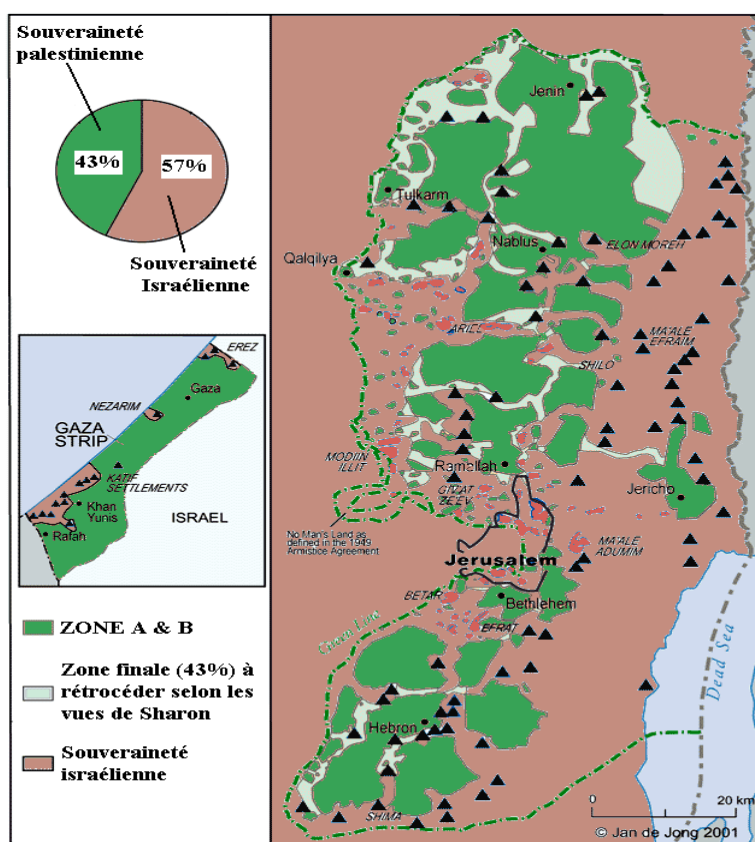
# Ariel Sharon 2001-2006

«La guerre d'indépendance n'est pas encore achevée. 1948 ne fut que le 1er chapitre»<sup>29</sup>

2001 : Sharon remet lui aussi en cause Oslo qui stipulait :  
**Cisjordanie + Gaza aux palestiniens contre la paix pour les israéliens**

Sharon propose un plan prévoyant une Palestine composée de 5 enclaves :  
**40 à 50% de la Cisjordanie et 60% de Gaza**

## Les propositions de Sharon, 2001



<sup>29</sup> Supplément hebdomadaire de Haaretz, entretien de Sharon, 11/04/2001

## La colonisation sous Ariel Sharon 2001-2006

**2000 à 2003** : l'Intifada explose. Le cycle de la violence ne s'arrête plus. Entre temps, de Sept. 2000 à Janv. 2003, **≈ 52 colonies nouvelles** !

**Avril 2003** : Le Quartette (Etats-Unis, ONU, Russie, UE) publie une « Feuille de Route » dont ils demandent l'application aux deux parties pour sortir de l'impasse.

### **Juin 2003** : Accord d'Aqaba-feuille de route

\* **Prévision** :

- Arrêt des violences / Gel de la colonisation
- Démantèlement des colonies construites après mars 2001
- Création d'un Etat palestinien pour 2005

\* **Réalisation** : **Aucune**

« Après avoir augmenté la population des colonies de 72% [...], et construit sur les terres des Palestiniens 450 kilomètres de routes réservées aux colons, en violation flagrante des accords d'Oslo, ils (les israéliens) refusent aujourd'hui le gel des colonies et l'arrêt du chantier de la barrière, (pourtant) prévus par la « feuille de route ». Saëb Erekat, ancien chef des négociateurs palestiniens

### **A. Cisjordanie**

« L'Organisation sioniste mondiale projette d'installer des communautés juives sous la direction de leurs rabbins dans des colonies en Cisjordanie occupée. Ce projet, baptisé « Montée en Israël du rabbin et de sa communauté », débutera avec l'immigration prévue fin juin [2002] de premières familles de la région de New York [...] le rabbin de cette communauté, Mordehai Tendler, doit s'installer avec 70 à 100 familles dans la colonie de Kochav Yaacov, au nord de Jérusalem. L'installation d'un deuxième groupe d'une cinquantaine de familles de la région marseillaise, dirigé par le rabbin Abraham Maimon, est également prévue selon le quotidien Maariv ». **Source** : MarseillePlus, 11/06/2002

### **A. Cisjordanie/Jérusalem**

« Près d'un mois après (...) le lancement officiel de l'application de la Feuille de route [...] la colonisation israélienne, sous toutes ses formes, s'est accélérée ».

« Des derniers rapports publiés par les ONG [...], il ressort que **des dizaines d'hectares de terrains seront expropriés** pour permettre une **extension de la colonie de Ramot** ... D'autres terrains viennent d'être saisis entre Ramallah et Naplouse pour permettre l'**extension des colonies de Maale Levonah et d'Éli** ».

« Dans les régions de Tulkarem et Jénine, **des dizaines d'hectares sont également gelés** pour d'importants travaux de terrassements ... ». « Le ministre du logement Effie Eitam (...), vient d'annoncer un plan prévoyant la **construction de 11 806 nouvelles unités en Cisjordanie** ». « Les colonies isolées ne sont pas oubliées [...] : **112 unités nouvelles pour Beit El, 40 pour Shilo** [...] ».

« La presse palestinienne a condamné, en juin, les encouragements d'Ariel Sharon à construire, et je cite, « **discrètement et sans l'annoncer** », ainsi que les propos d'Effie Eitam déclarant : « **la construction en Judée et en Samarie doit se poursuivre** ... Autant de propos qui contredisent, radicalement, l'esprit d'Aqaba et la feuille de route, dont la première phase prévoyait, justement le gel de la colonisation ».

**Source** : RFI, 11/07/2002, Richard Labévière

### **A. Le Golan**

« Ariel Sharon, a affirmé mardi 10 juillet [2001] qu'il fallait rendre « **irréversible** » la colonisation du plateau syrien du Golan. « Il faut **développer le Golan, sa population juive, ses colonies**, afin de faire en sorte que cela devienne une réalité irréversible » a affirmé M. Sharon ... Il a qualifié la colonisation du Golan de « l'une des plus belles réalisations et réussites de l'histoire du sionisme » ». **Le Monde**, 12/07/2001

## Etat des lieux en 2005

« Nous avons beaucoup appris de vous, les Américains. Nous avons vu comment vous avez pu faire la conquête de l'Ouest en employant cette méthode » <sup>30</sup>

**Sharon à Colin Powell concernant les colonies**

### En juin 2005

#### **Bande de Gaza**

21 colonies / 8000 colons

#### **Golan**

29 colonies / 18 000 colons

#### **Cisjordanie**

120 colonies / 250 000 colons

#### **Jérusalem-Est**

15 colonies / 190 000 colons

145 d'entre elles sont officialisées par le Gouvernement Israélien

### En Plus :

105 autres avant-postes ou colonies moindres ont été créées à travers la Cisjordanie (60% sous le gouvernement de Sharon)

**Souvenez-vous !**

**... seulement 279 colonies juives en 1947 ...**

**... ont permis d'effacer un peuple pour  
construire un Etat ethnique juif au cœur du pays  
de ce peuple !**

---

<sup>30</sup> « Haaretz », 26 février 2001

# Le Mur de l'Apartheid

Printemps 2002

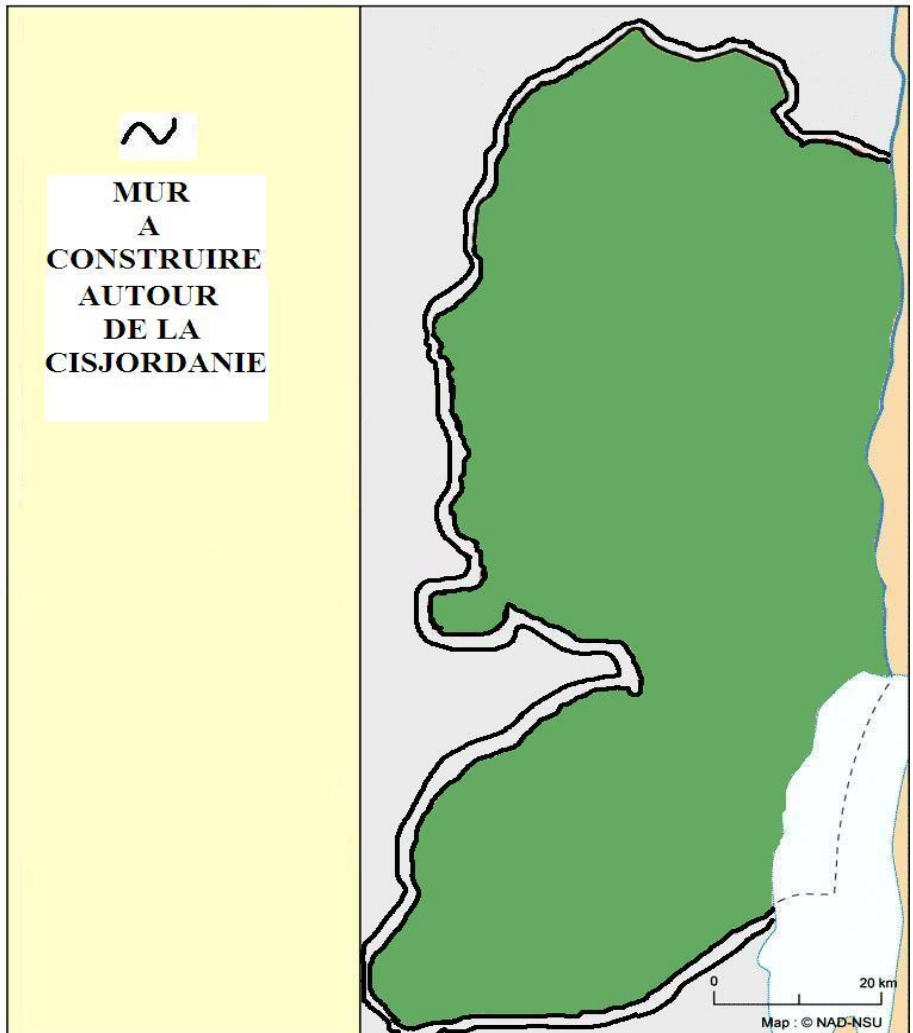
Contre les attaques « désespéro-terroristes »,

Israël doit construire un Mur ...

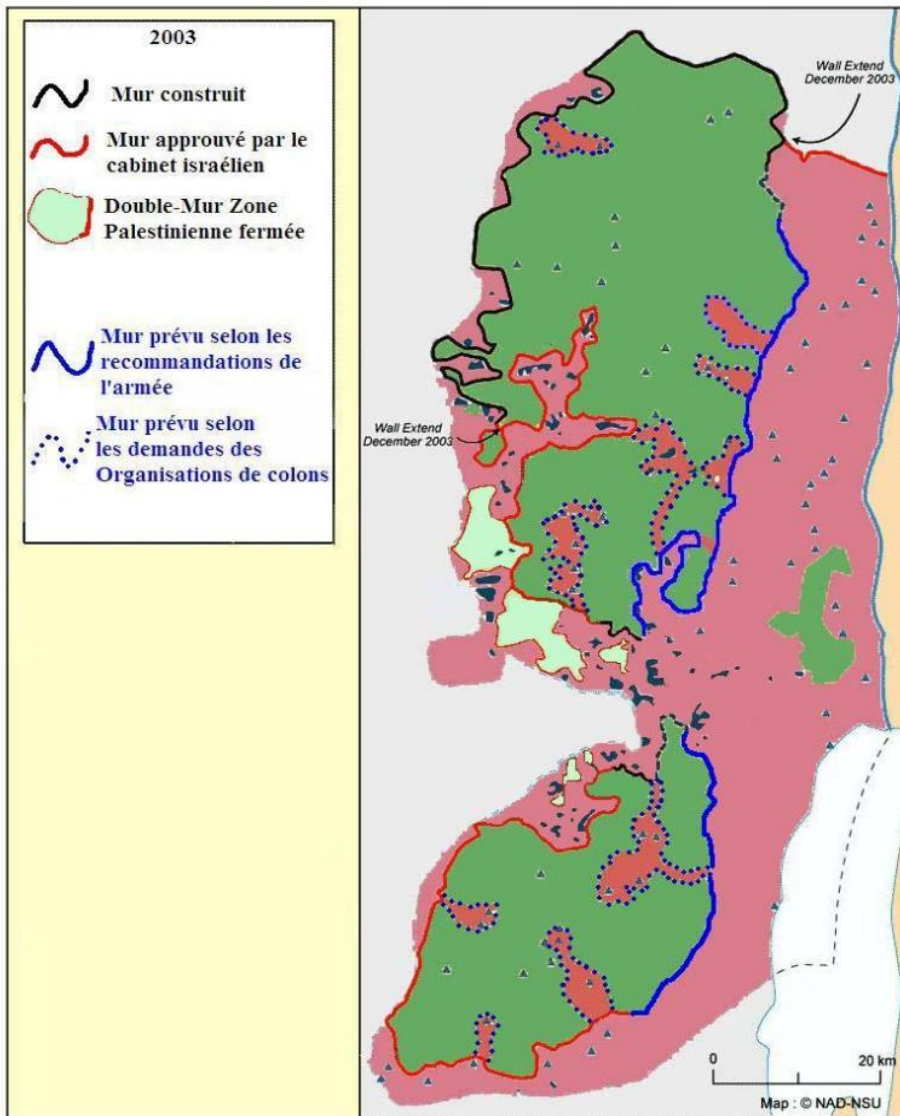
... un Mur de Sécurité ...

Lui permettant de coloniser en paix

## **MUR A CONSTRUIRE AUTOUR DE LA CISJORDANIE SELON LA LOGIQUE**



... De façon surprenante (pour les naïfs), le tracé n'est pas celui que l'on croit.  
Voilà comment se profilait son tracé en Décembre 2003.



## **Mur de sécurité ou Mur de cantonnement ??**

... Non contente de détruire la cohésion de la société palestinienne ...  
... par la multiplication de colonies cancéreuses ...  
... Israël enferme la population palestinienne ...  
... dans des réserves pour « arabes » ...  
... encerclées par du béton.

Rappelez-vous  
**Les bantoustans d’Afrique du Sud**

**AFRIQUE DU SUD**<sup>31</sup>

« *Population Registration Act* »

Classement de la population en :  
Blancs, Noirs, Indiens, Métis

« *Group Areas Act* »

« *On entreprit ainsi d’expulser des « terres blanches » les « excédents » de population noire.*

« *Ainsi, en 25 ans, environ 2 600 000 Noirs sont chassés des zones rurales « blanches » ... »*

« *Élimination des “taches noires” résultant d’achats opérés par les Noirs avant 1913.*

**ISRAËL**

1.

L’Etat d’Israël distingue :  
« juifs » et « non-juifs »

2.

**- expulsion des populations arabes**

« **90% des palestiniens** non-juifs qui habitaient dans l’actuel Israël ont été expulsés pour pouvoir bâtir l’Etat des juifs »

**- destruction des villages arabes**

« **385 villages palestiniens** ont été effacés de la carte sur les 475 existants avant 1948 »

« *De 1948 à 1966, (...) le gouvernement militaire astreint les Arabes d’Israël à des permis de déplacement, au couvre-feu, aux assignations à résidence, et favorise la colonisation juive à travers la confiscation de leurs terres<sup>1</sup>* »

<sup>1</sup> « Le Monde Diplomatique », Novembre 2003, p22

<sup>31</sup> Les informations fournies dans ce chapitre concernant l’Afrique du Sud sont tirées de Wikipédia, encyclopédie en ligne (sauf mention contraire)

Les Noirs qui ont été chassés sont « renvoyés dans les réserves où le Bantu Self-Government Act de 1959 préparait l' institution des bantoustans ».

« Entre 1951 et 1970, (...) ces réserves deviendront des bantoustans, où l' on accordait les droits et responsabilités de l' « autonomie » aux indigènes. Ceux-ci avaient le droit de définir leur politique économique et d' administrer les affaires civiles ainsi que la vie quotidienne, mais ils devaient cogérer avec les colons toutes les questions de sécurité et ne pouvaient revendiquer une politique étrangère autonome » <sup>1</sup>

Au coeur de la politique d' apartheid, « figure une ségrégation territoriale, avec création de réserves de main-d' œuvre fixées par les Blancs, espaces géographiquement délimités où les Noirs devaient vivre. Ces espaces représentaient **13%** du territoire sud-africain ».

<sup>1</sup> Le Monde Diplomatique, Nov2003, p22

### 3.

#### Processus de paix ou d'apartheid ?

Processus d'Oslo

=

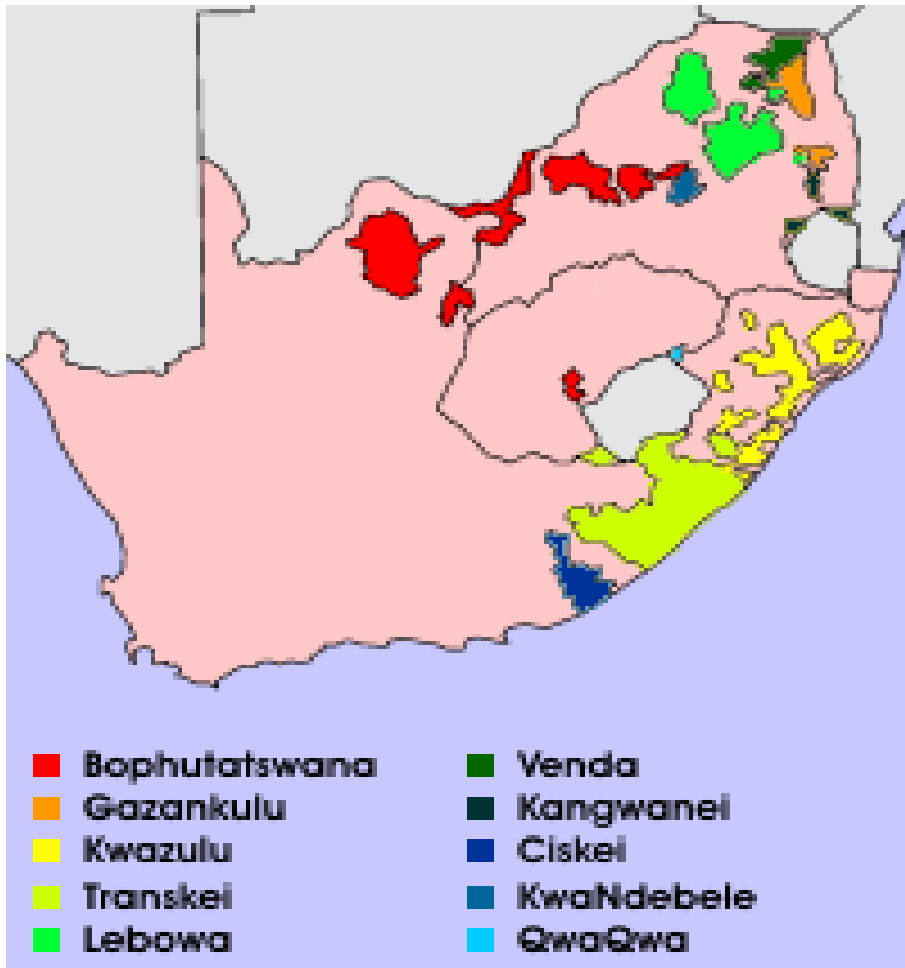
Retrait de l'armée israélienne de 8 enclaves contenant les 8 grandes villes palestiniennes à forte population (c'est-à-dire où il y a trop d'arabes pour que l'on puisse les intégrer sans mettre en danger la majorité juive de l'ensemble de la Palestine). En revanche, Israël conserve le maximum de territoires tout autour.

L'Etat palestinien ne « verra le jour que sur environ 42% de la Cisjordanie » et sur 70% de la bande de Gaza, proclame Sharon dans un entretien à Maariv [...] L'Etat sera « désarmé » et sa souveraineté soumise à des « limitations » (maintien des colonies et du « contrôle [par Israël] des frontières durant des années ») (Maariv, 13 avril 2001)

La seule solution est la « séparation », c'est-à-dire que les Palestiniens « s'autodéterminent dans les limites de nos préoccupations sécuritaires ». Ehoud Barak

Les « territoires autonomes palestiniens » représentent aujourd'hui des poches de populations palestiniennes denses. Et ainsi, 90% des palestiniens de Cisjordanie se trouvent parqués à l'intérieur de ces territoires morcelés. 17,2% (Zone A) de la Cisjordanie soit **4%** de la Palestine est administré par l'Autorité Palestinienne.

## Les 10 bantoustans de l'Afrique du Sud de l'Apartheid



En 1961,

*« la création effective du premier bantoustan noir,*

**le Transkei**

*marque l'apogée de l'apartheid ».*

Avec **1 400 000 arabes** pour **8 000 colons juifs**, la bande de Gaza n'était pas rentable pour l'Etat Juif.

D'où, Août 2005, désengagement de l'armée israélienne !

**Le « territoire autonome » de Gaza ...** semble ainsi être promis à devenir le premier bantoustan d'Israël.

D'ailleurs, *« un premier mur avait été bâti autour de Gaza durant la première Intifada (1987-1993), lorsque l'Etat hébreu entoura cette bande de terre d'une barrière électrifiée hermétiquement close ».*

Le Monde Diplomatique, Novembre 2002, p20

## AFRIQUE DU SUD

L' Afrique du Sud accordait aux bantoustans « les droits et responsabilités de l' autonomie aux indigènes. Ceux-ci avaient le droit de définir leur politique économique et d' administrer les affaires civiles ainsi que la vie quotidienne, mais ils devaient cogérer avec les colons toutes les questions de sécurité ... »

Le Monde Diplomatique, Novembre 2003, p22

## ISRAËL

« Le président et le Conseil législatif palestiniens, démocratiquement élus, ne jouissent que d'attributions limitées : c'est le gouvernement militaire israélien, jamais dissous, qui leur « délègue » toutes les juridictions (territoriale, civile, juridique) qu'ils sont censés exercer. Si le Conseil et l'Autorité nationale exercent une juridiction essentiellement civile ou fonctionnelle sur 93% de la population palestinienne, leur juridiction territoriale provisoire porte sur moins de 19% de la Cisjordanie ».

Le Monde Diplomatique, Novembre 2003, p23

« La ségrégation raciale fut systématisée dans les quartiers au prix de multiples destructions et expulsions et de la construction de townships pour les populations de couleur »

### 4.

#### Expropriations et expulsions : construction de colonies juives

« **Israël a accru de 16%** en 1999 par rapport à l'année précédente **le nombre de démolitions d'habitations palestiniennes** à Jérusalem-Est. Alors que 84% des infractions à la législation sont le fait de Juifs israéliens, **60% des démolitions effectuées** concernent des constructions palestiniennes ».

Source : Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

« Entre 1999 et 2003, à Jérusalem-Est, **229 maisons et autres structures** ont été démolies alors qu'en 2004 et 2005, **198 maisons** étaient démolies, déplaçant **594 personnes** ».

Elodie Cuego, « transfert silencieux à J-Est en voie d'achèvement ». Source : BeTselem, ONG israélienne

« Le gouvernement s'efforça de créer des industries en bordure des bantoustans, mais nombre de travailleurs durent aller travailler dans les villes blanches tout en résidant dans les réserves ... »

En 1963, « 3,5 millions de Noirs sont regroupés dans les bantoustans sans pouvoir civique autre que celui de travailler pendant la journée dans le reste du pays ».

« L'économie de l'Afrique du Sud est fortement dépendante de la population noire qui sert de réservoir de main-d'œuvre ».

« Etrangers dans leur propre pays, les Noirs pouvaient de plus en plus difficilement aller résider dans les villes, où l'on cherchait à réduire au maximum leur nombre : seuls pouvaient y venir ceux qui justifiaient d'un contrat de travail : le « pass », passeport intérieur imposé aux Noirs dès 1923 ... ».

## 6. Le processus de paix = Main d'œuvre bon marché

« A l'ombre du mur, Israël construit des zones industrielles » <sup>1</sup>

« En janvier 2004 ; M. Olmert était invité à une conférence organisée par M. Stef Wertheimer, un célèbre industriel israélien, qui a lancé un programme de construction de 100 parcs industriels au Proche-Orient ».

« Le mur représente 2 éléments nécessaires au succès des parcs industriels israélo-palestiniens : sécurité (pour les hommes d'affaires israéliens) et emploi (pour les ouvriers palestiniens) ».

« M. Olmert (vice 1er ministre israélien) l'affirme clairement : « Les zones industrielles résoudront à la fois le problème du chômage palestinien et celui du coût élevé de la main d'œuvre pour les industriels israéliens – qui délocalisent actuellement en Extrême-Orient – et ce sans aucun risque, puisque les Palestiniens ne franchiront pas la Ligne verte <sup>2</sup> »

M. Gabi Bar, du ministère de l'industrie explique : « le motif le plus important est le bas salaire des travailleurs : environ 1500 shekels [270euros] comparé aux 4500 shekels [810 euros] de salaire minimum en Israël. De plus, les employeurs n'y sont pas soumis à la législation du travail d'Israël ».

Concernant la sécurité, « M. Gabi Bar se veut plus explicite : « La condition fondamentale est que la sécurité de ces parcs soit exclusivement assurée par les Israéliens » ».

Mustapha Barghouti, responsable politique, accuse : « Ces projets n'ont pas fonctionné pendant la période qui a suivi les accords d'Oslo, et ils ne marcheront pas plus maintenant. Il s'agit de maquiller l'horrible réalité [...] Ce plan ne se comprend que d'un point de vue israélien : parce qu'il consolidera l'apartheid, dans lequel les Palestiniens ne peuvent être qu'un peuple d'esclaves ... ».

<sup>1</sup>Titre du Monde Diplomatique, Juin 2004, p17

<sup>2</sup> Frontière entre Israël et les Territoires Occupés

« La reprise de la doctrine de l'apartheid par les premiers ministres successifs ... crée un système constitutionnel et législatif unique au monde, approuvé démocratiquement par la majorité des Blancs, convaincus de n'avoir d'autres choix pour demeurer dans leur pays ».

« Parallèlement à la création des bantoustans, les populations noires furent soumises à un programme de déplacement qui visait à terme à avoir une ethnie par territoire : les noirs dans leurs bantoustans respectifs et les blancs dans le reste de l'Afrique du Sud. Ainsi, on estime que 3,5 millions de personnes ont été déplacé vers les bantoustans entre les années 1960 et le début des années 1980 ».

« La future création des bantoustans sera la principale mesure prise qui eu pour conséquence d'enlever la citoyenneté sud-africaine aux peuples disposant d'un territoire et de leur donner la citoyenneté de leur bantoustan. Le fait de soustraire artificiellement la population noire à la population sud-africaine **permettait ainsi de rendre les blancs majoritaires** ».

### 7. Conserver à tout prix la majorité juive

Démocratie israélienne qui ne peut fonctionner qu'en institutionnalisant l'apartheid. Ainsi, la loi israélienne interdit la participation aux élections de tout parti arabe n'ayant pas reconnu le caractère juif de l'Etat.

#### Expulsion sans retour des réfugiés

« ... le désir de retour devra être mis en œuvre d'une manière compatible avec l'existence de l'Etat d'Israël, **patrie du peuple juif (!!)** ... »

#### Proposition israélienne à Taba<sup>1</sup>

Le ministre israélien des Infrastructures, Avigdor Liberman, envisage un projet d'« échanges de populations », transférant les Palestiniens d'Israël en territoire palestinien et rapatriant les colons des colonies les plus isolées en Israël. (5 septembre 2001)

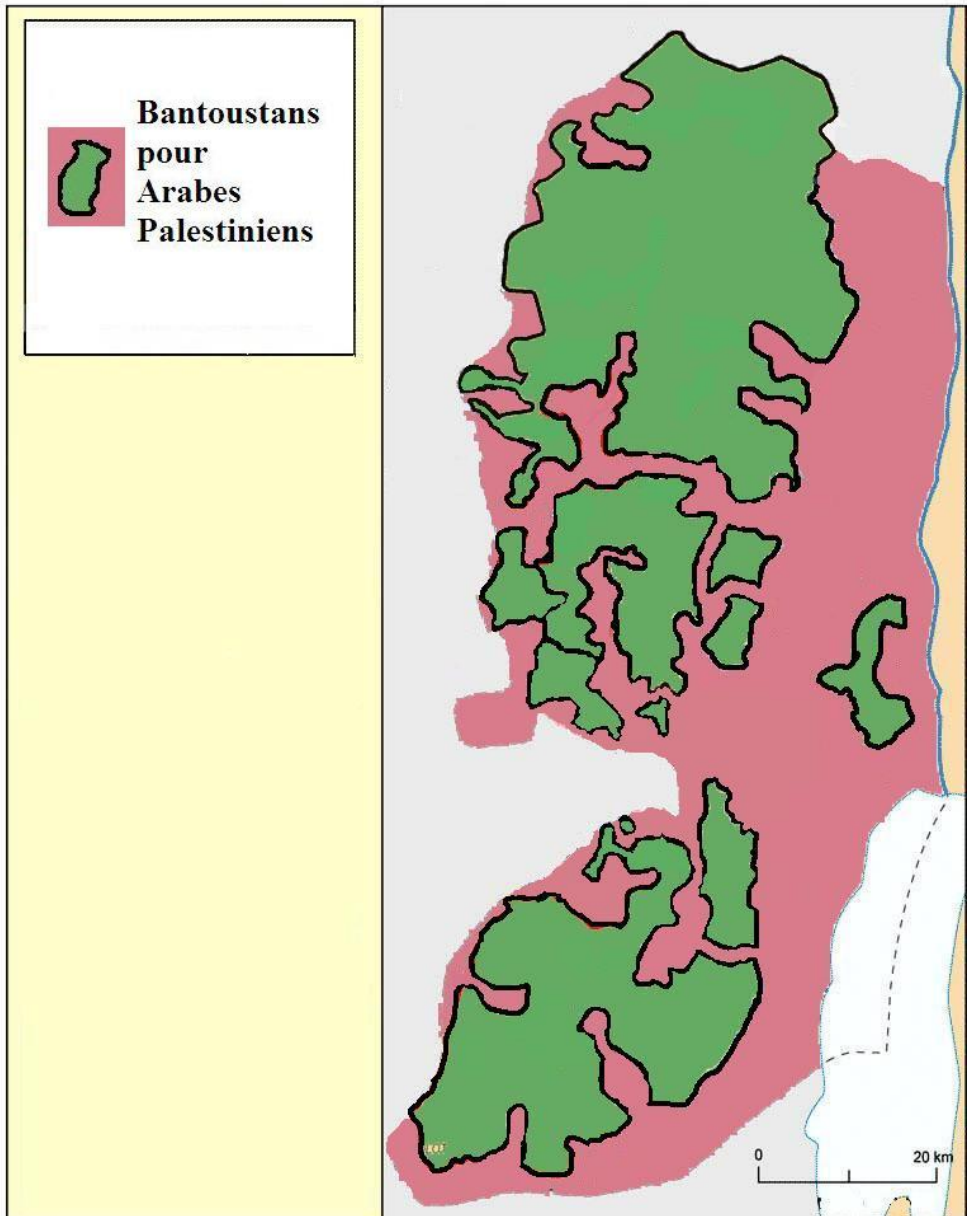
« Le 29 août (2003), la Knesset a adopté un projet de loi prévoyant qu'en cas de « mariage entre un Israélien et une Palestinienne des territoires occupés, l'épouse n'aura pas le droit de venir en Israël ... »<sup>2</sup>

« Après l'intensification des constructions, en 1999 et 2000, celle du réseau routier répond à cet objectif : faute d'assurer une **suprématie démographique durable**, enclaver les régions habitées des territoires occupés et confisquer les terres cultivées permet à la fois d'envisager ces annexions partielles et d'entraver toute perspective d'Etat palestinien souverain et viable ».

<sup>1</sup> Le Monde Diplomatique, Septembre 2001, p15

<sup>2</sup> Le Monde Diplomatique, Novembre 2003, p25

Projection de ce que pourraient être les bantoustans arabes selon le profil que prend le tracé du Mur aujourd'hui (projection personnelle)

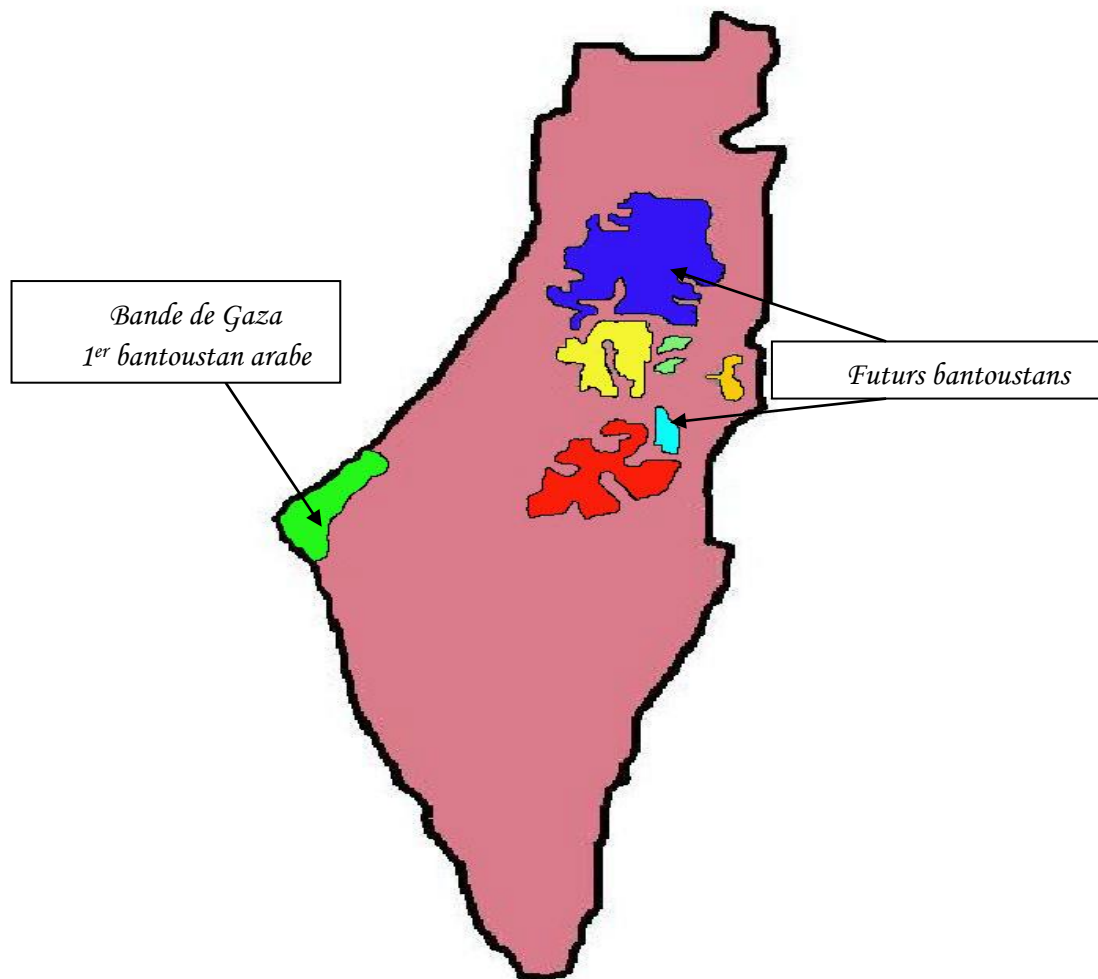


Environ 300 Km du Mur ont déjà été construits en Cisjordanie.

Au total le Mur en Cisjordanie devrait faire 670 Km de long.

Israël contrôlera **60% de la Cisjordanie**

Regardez maintenant ce que cela donne  
sur l'ensemble de la Palestine  
Le rêve des racistes blancs d'Afrique du Sud !!



**« Et pourquoi ne pas paralyser nos accords d'association avec Israël,  
comme hier nous l'avons fait contre l'apartheid en Afrique du Sud ? »**

Alima Boumédiène-Thiery, Députée au Parlement Européen  
Intervention à la Commission Européenne à Strasbourg, le 04/09/2003

Vous êtes arabes en 2106 et vivez dans un état démocratique (Etat d'Ismaël). Vous considérez, pour une partie d'entre vous, que toute la France appartient au peuple arabe. Le problème est que le Cisrhin et l'Aquitaine sont remplis de « français », réfugiés pour certains depuis 2048.

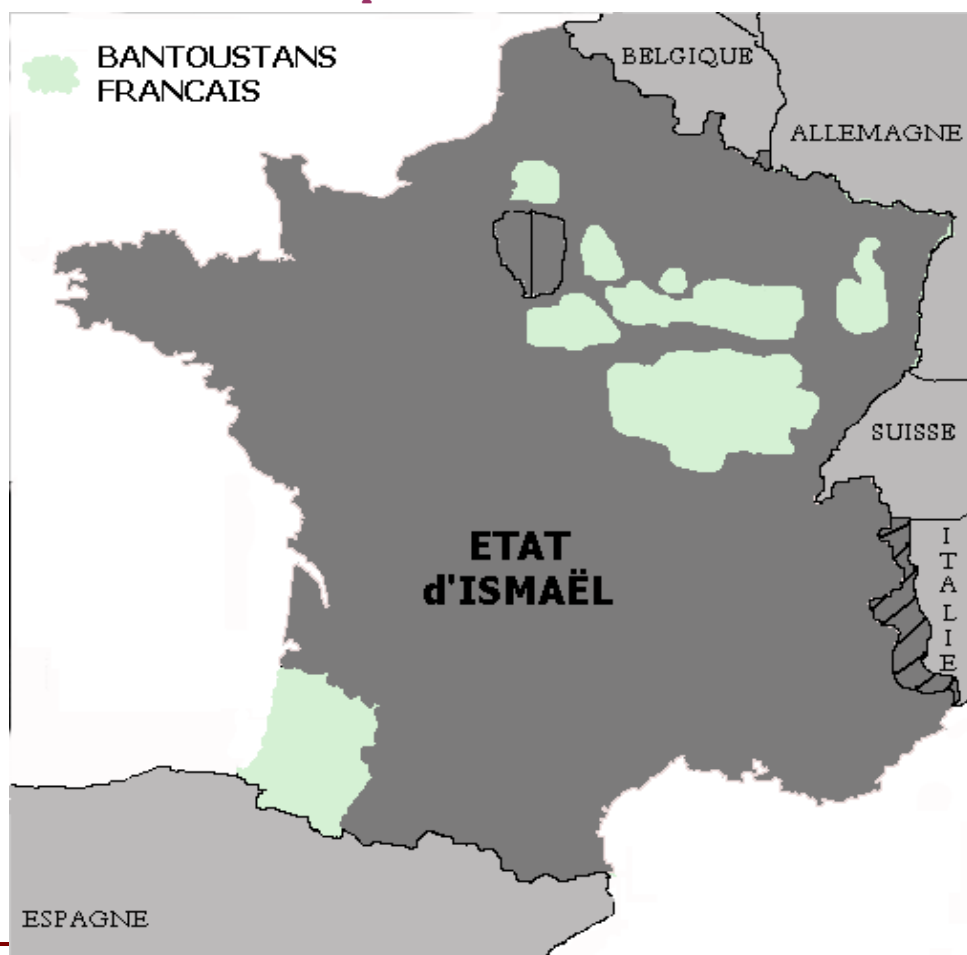
Comme vous tenez à conserver, **et le caractère démocratique d'Ismaël, et son caractère « arabo-islamique »**, vous n'avez plus d'autres choix que de vous retirer des zones densément peuplées par des français et de leur permettre de créer leur Etat sur ces morceaux de territoires où ils pourront être contrôlés !!

**Ainsi, Après avoir expulsé « physiquement » le français en 2048, vous le supprimez maintenant « artificiellement » en le parquant dans des bantoustans.**

Vous demandez enfin la réimplantation des autres français réfugiés d'Europe dans les pays alentours ou leur donner le droit d'aller vivre dans les bantoustans pour ceux qui le désirent. Une toute petite partie, choisie, pourra revenir vivre en Ismaël.

Bien sûr, lorsque le français demandera le droit de retour dans son pays pour tous les réfugiés qui végètent depuis 50 ans en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Italie et en Espagne, vous accusez l'autre de haine « antiarabe » et de vengeance destructrice envers l'Etat arabe démocratique !

## L'Apartheid en France



Le 7 mars 1997,  
Yossi Beilin, ministre de 1992 à 1996,  
... un des principaux architectes du processus de paix ...  
... a accordé un entretien au journal israélien « Haaretz » :

**Haaretz** : Quand, avec Rabin et Pérès, vous avez engagé le processus d'Oslo, était-il clair à vos yeux que ce processus pourrait conduire à la création d'un Etat palestinien ?

**Yossi Beilin** : **Non** [...] les discussions à propos des « conséquences du processus » avaient lieu entre les parties mais pas à l'intérieur de chacune d'elles [...] à l'intérieur du Parti travailliste, à l'intérieur du gouvernement, à l'intérieur de l'équipe des négociateurs, je ne me rappelle pas qu'il y ait eu une véritable discussion au sujet d'une solution définitive ».

**Haaretz** : Je ne comprends pas. En 1992, vous avez été élu. En 1993, vous engagez le processus d'Oslo. Et aucun de vous ne s'est demandé où allait conduire ce processus ?

**Yossi Beilin** : Non [...] Pour Rabin, **ne pas discuter au sujet d'un accord définitif était un choix politique** [...] (La femme de Rabin m'a dit un jour) : « Autant que je sache, il n'avait pas une vision très claire concernant l'existence définitive des colonies ».

**Haaretz** : Et Pérès ?

**Yossi Beilin** : **Un Etat Palestinien<sup>32</sup> à Gaza avait sa préférence**. En Cisjordanie, il voyait un gouvernement conjoint entre Israël, la Jordanie et l'Etat Palestinien installé à Gaza. Pour Pérès, il y a la conviction, qui était aussi celle de Ben Gourion, que « *nous n'avons pas besoin de ça maintenant, c'est trop tôt* » - c'est-à-dire d'élaborer une Constitution ou de tracer des frontières. Des juifs viendront encore. Des choses se produiront encore. Il n'y a pas de nécessité à nous priver maintenant d'options possibles. Pas pour cette génération.

**Haaretz** : Il redoutait un Etat palestinien ?

**Yossi Beilin** : Je ne pense pas qu'il le redoutait. **Je pense qu'il croit qu'un Etat n'est pas nécessaire** ... Il ne veut pas de frontières. Ma conviction est que Rabin ne rejetait pas la création d'un Etat palestinien. Il parlait de frontière, de séparation, de compromis territorial, plus ou moins en accord avec le Plan Allon. Pérès, au contraire, depuis 1967, ne croyait pas à une frontière. Il croit en un compromis fiable.

---

<sup>32</sup> Bande de Gaza = 365km<sup>2</sup> !!! Il faut donc comprendre : « un bantoustan à Gaza avait sa préférence »

**AGENCE JUIVE**  
*Rappelez-vous les mots ...*

Lors de l'enquête de l'UNSCOP (1947):

**« Nous sommes prêts à considérer la question d'un Etat juif sur une partie significative de la Palestine tout en réaffirmant notre droit sur toute la Palestine <sup>33</sup> »**

*(Ben Gourion à l'UNSCOP)*

Lors de la conférence de paix de Lausanne à la fin de la guerre (1949) :

**« Les 5 mois de travail que j'ai passé à Lausanne m'ont enseigné que toute médiation étrangère [...] devra, même avec les meilleures intentions, nous demander des concessions sur les questions des réfugiés, des frontières et de la paix – ce à quoi nous devons absolument résister <sup>34</sup> »**

*(Elias Sasson à Moshé Sharett, ministre des affaires étrangères)*

**« (Israël) n'a pas besoin de courir après la paix, l'armistice nous suffit. Si nous recherchons la paix, les Arabes nous demanderont d'en payer le prix – frontières ou réfugiés, ou les deux. Attendons quelques années <sup>35</sup> »**

*(Aba Eban, futur ministre des affaires étrangères)*

---

<sup>33</sup> « Le Péché Originel d'Israël », Dominique Vidal, éditions de l'atelier, p48

<sup>34</sup> « Le Péché Originel d'Israël », Dominique Vidal, éditions de l'atelier, p143

<sup>35</sup> « Le Péché Originel d'Israël », Dominique Vidal, éditions de l'atelier, p144

# **II. Jérusalem**

**1947–1967**

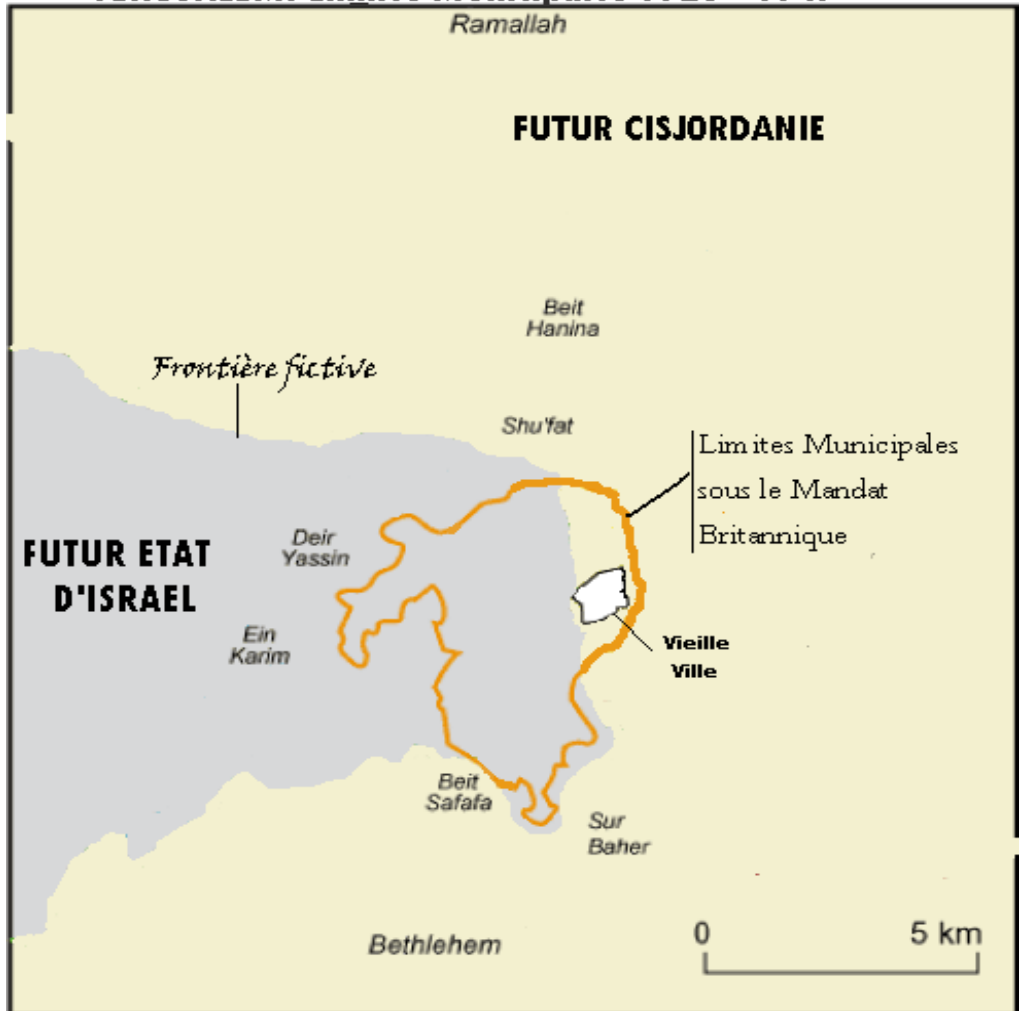
**Occupation et Annexion**

## 1947 - Au commencement

Le Plan de Partage prévoit pour Jérusalem

Le statut de : « **Corpus Separatum** » (Zone Internationale)

### JERUSALEM: Limites Municipales 1923 - 1947

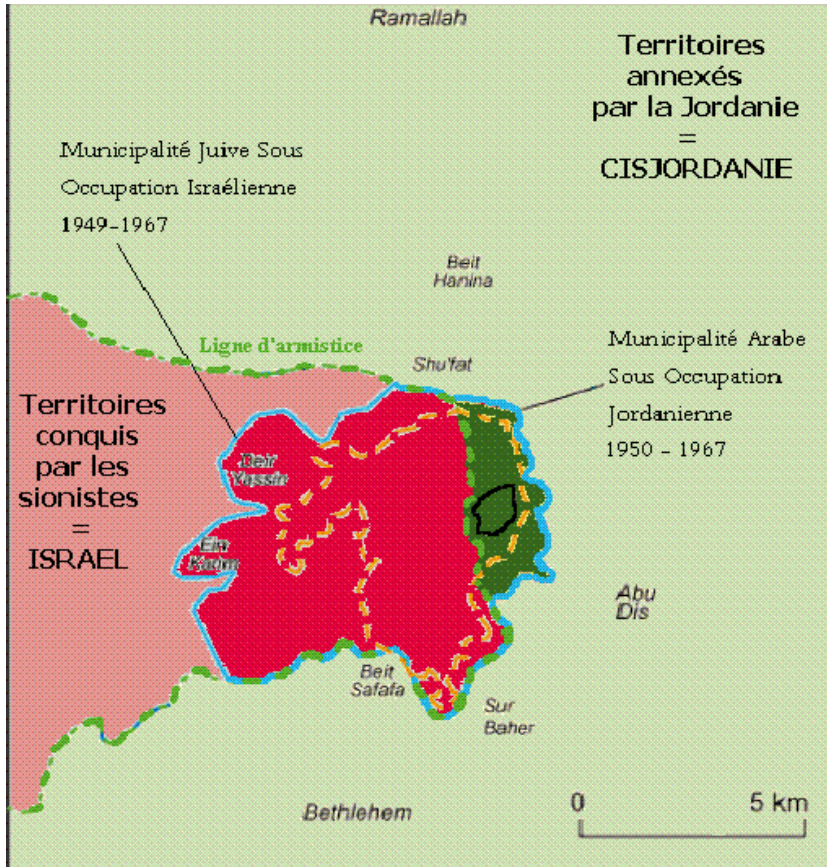


## 1949 : Annexion Jérusalem-ouest

Jérusalem coupé en deux :

- Jérusalem-Ouest (**68km<sup>2</sup>**) **occupé** par Israël
- Jérusalem-Est (**6km<sup>2</sup>**) **occupé** par la Jordanie

Jérusalem : Nouvelles Limites Municipales 1949-1967



« Entre **64 000 et 80 000 Palestiniens** ont été chassés des quartiers Ouest [...] la plupart des villages environnants ont été vidés de leur population ou totalement détruits » (Delphine Thizy, France-palestine.org, 2005)

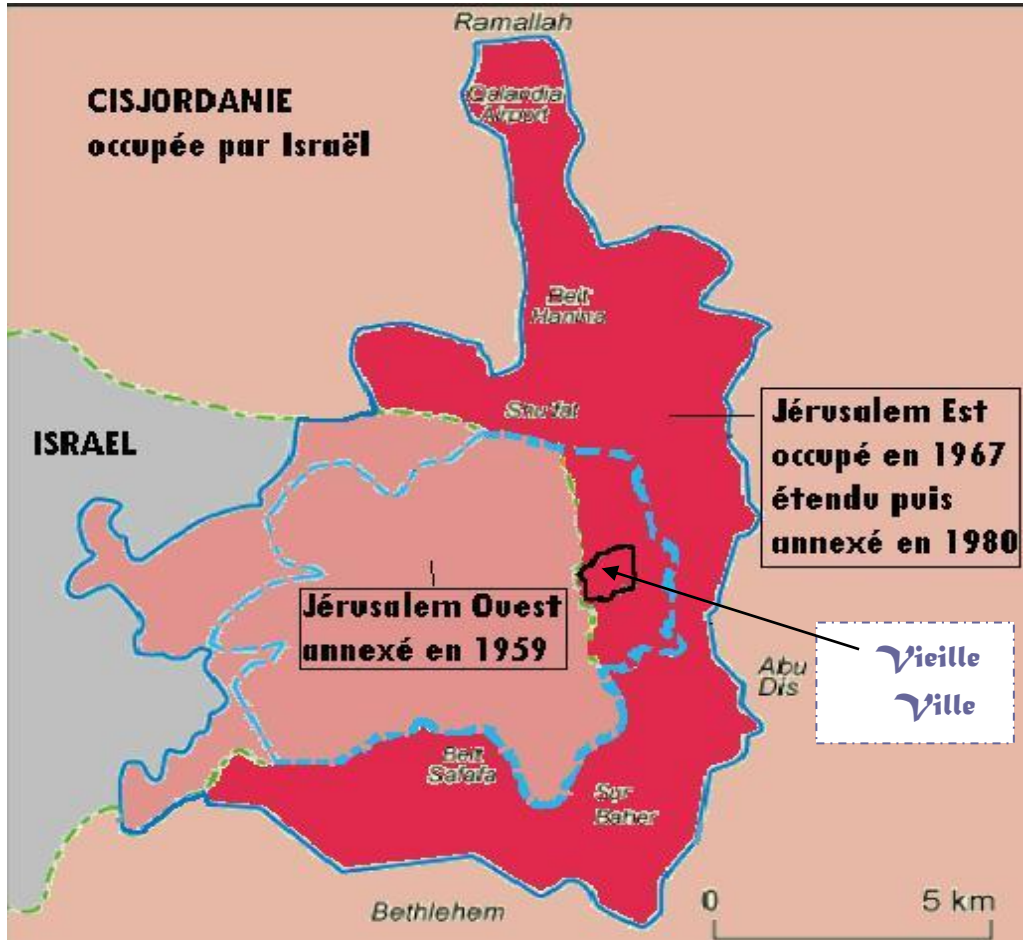
## 1959

Israël décide unilatéralement que Jérusalem-Ouest n'est plus un territoire occupé. La communauté internationale n'a jusqu'à présent jamais reconnu cette annexion. [La résolution 2253](#) des Nations Unies demandera à Israël de revenir sur toutes les dispositions pouvant altérer le statut de Jérusalem. Ce qu'Israël n'a à ce jour pas fait.

## 1967 : occupation Jérusalem-est

Après Jérusalem-Ouest, Jérusalem-Est est **occupé** puis **annexé** par Israël

Jérusalem-Est, après extension des limites municipales (**72km<sup>2</sup>**), est rattachée unilatéralement à l'Etat d'Israël



Jérusalem-Est occupé « passe de  $\approx 6\text{km}^2$  à  $72\text{ km}^2$ , par l'annexion de [28] villages arabes et de zones non bâties ».

Sur les  $72\text{ km}^2$  :

- \* 40% déclarés « espaces verts » (Espaces pour l'extension des colonies dès que besoin est)
- \* 34% saisis par l'Etat ( $24,2\text{ km}^2$ ) en 7 fois (Colonies construites dans les zones saisies)
- \* 14% des terres restent encore chez les Palestiniens en 2005

Parcourons un bref instant l'espace de ces colonies ...

# 1967 – 2003

## Le venin colonial

### Résolution 2253

**Assemblée Générale des  
Nations Unies**

04/07/1967

« Deeply concerned ... (by) the measures taken by Israel to change the status of the City:

1. Considers that these measures are invalid ;

2. Calls upon Israel to rescind all measures already taken and to desist forthwith from taking action which would alter the status of Jerusalem ».

### Résolution 465

**Conseil de Sécurité**

01/03/1980

Demande à Israël de :

« ... démanteler les colonies de peuplement existantes et, en particulier, de cesser d'urgence d'établir et planifier des colonies de peuplement dans les territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem ».

## Développement d'une Ceinture de colonies

1968

« *Neve Yaakov* »

86 hectares + 4,6 hectares d'espaces verts

19 000 colons

3 800 résidences

« *Ramat Fshkol* » & « *Giv'at Hamivtar* »

335 hectares volés à leurs propriétaires

6 000 colons

1969

« *French Hill* » **Tramway**

82 hectares des terres de Lifta & Shu'fat

12 000 colons

5 000 logements

1970

« *Village de David* »

13 hectares

1972

« *Ramat* »

405 hectares expropriés

37 000 colons

1973

« *Talpiot Est* »

224 hectares expropriés

15 000 colons

« *Maalot Dafna* »

39 hectares expropriés

700 colons

1979

« *Gilo* »

270 hectares  
confisqués en 1970

« *Aterot* »

120 hectares volés en 1970

Zone Industrielle

1980

La Knesset, parlement israélien, déclare :

« *Jérusalem réunifiée, capitale éternelle* »

1990

« *Ramat Shlomo* »

120 hectares volés en 1970

Classées « espaces verts » à l'origine

2165 logements

1991

« *Giv'at Ha-Matos* »

127 hectares du village de Beit-Safafa

4 600 logements

« *Pisgat Ze'ev* » **Tramway**

380 hectares expropriés

35 000 colons

1995

« *Har Homa* »

206 hectares

Classées « espaces verts » à l'origine

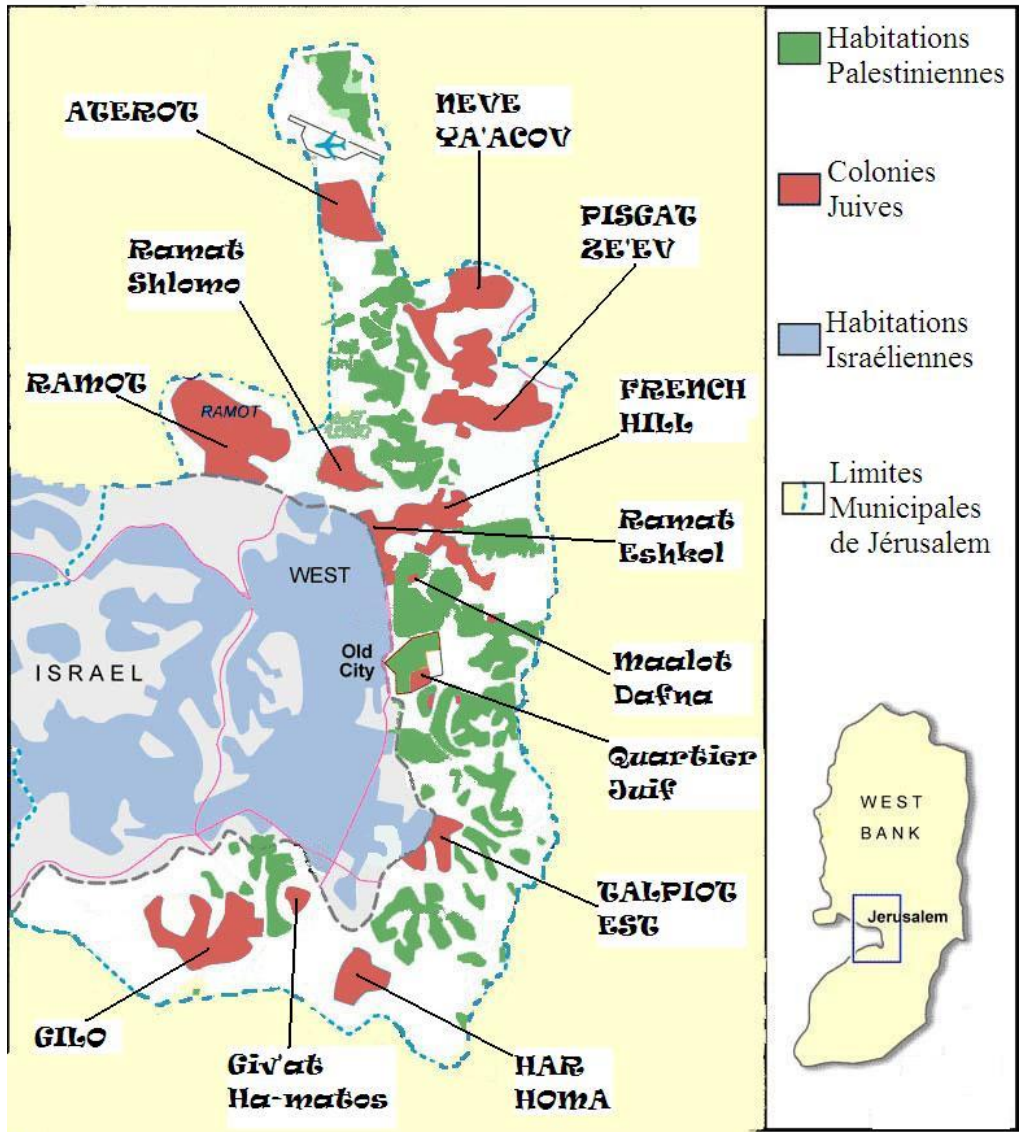
6 500 logements prévus

**A.**

« A ce jour, Jérusalem-Est – compte tenu des colonies qui lui sont juxtaposées, compte plus d'Israéliens que de Palestiniens alors que selon le droit international il s'agit d'un territoire palestinien »

D. Thizy, france-palestine.org, 2005

Et ainsi,  
**15 points de colonisation** existent aujourd'hui  
 Au cœur de la municipalité de Jérusalem-Est



- Aucun démantèlement de colonies n'a jamais eu lieu à Jérusalem
- La construction de colonies ne s'est jamais arrêtée

**Pourquoi ?**

Plus que cela,  
**Les points de colonisation** se multiplient sans arrêt

En cours (2006)

**« Giv'at Yael »**

200 hectares des terres du village de Walajé

Prévisions : 13 000 logements

**55 000 colons**

**Nof Zion<sup>36</sup>**

Colonie installée sur les terres palestiniennes de Jabal Al Mukabber

« Une société immobilière israélienne incite actuellement des douzaines de riches Israélo-Américains à acquérir des appartements à Nof Zion »

« ... la 1ère tranche doit être achevée en octobre 2007 ».

« Il s'agira de 400 luxueux et vastes logements en face de la Vieille Ville avec, entre autres, un hôtel 5 étoiles, un centre commercial, un club de loisirs et des synagogues »

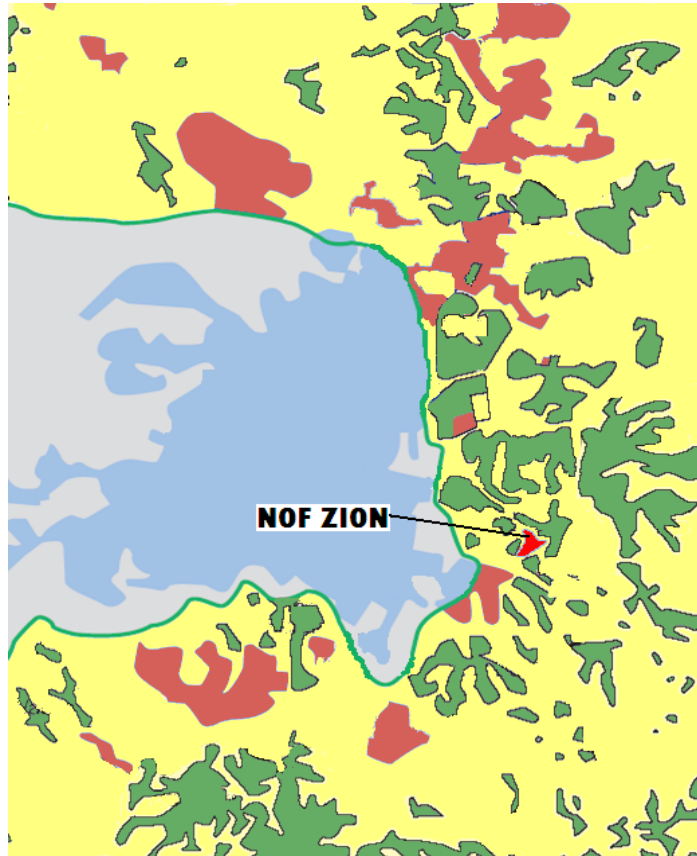
« La colonie s'étendra sur quelques 115 dunums appartenant à des Palestiniens de Jabbal al Mukabber expropriés par la municipalité de Jérusalem ».

« ... leurs propriétaires ont saisi la Cour suprême israélienne dans un ultime effort en vue de stopper ce projet et ses conséquences politiques »

« D'après Mohammed Gbara, représentant légal des habitants de Jabal Al Mukabber, les acquéreurs étrangers ne se rendent pas compte que leur appartement de rêve se situera « au cœur » d'une ville arabe ».

---

<sup>36</sup> Extraits de l'article « Nouvelle expansion coloniale à Jérusalem-Est », Manar Jibrin – IMEMC&Agences – 20/01/2006



*« On les trompe à 100% », dit Levi. « Cette opération n'a qu'un seul but : faire de l'argent en profitant de la mode américaine actuelle incitant les gens à devenir propriétaires en Israël. Ils ne comprennent pas les enjeux politiques de leur investissement. Ils arrivent, voient le cadre fabuleux, on leur dit que les Arabes sont contents, et ils achètent ».*

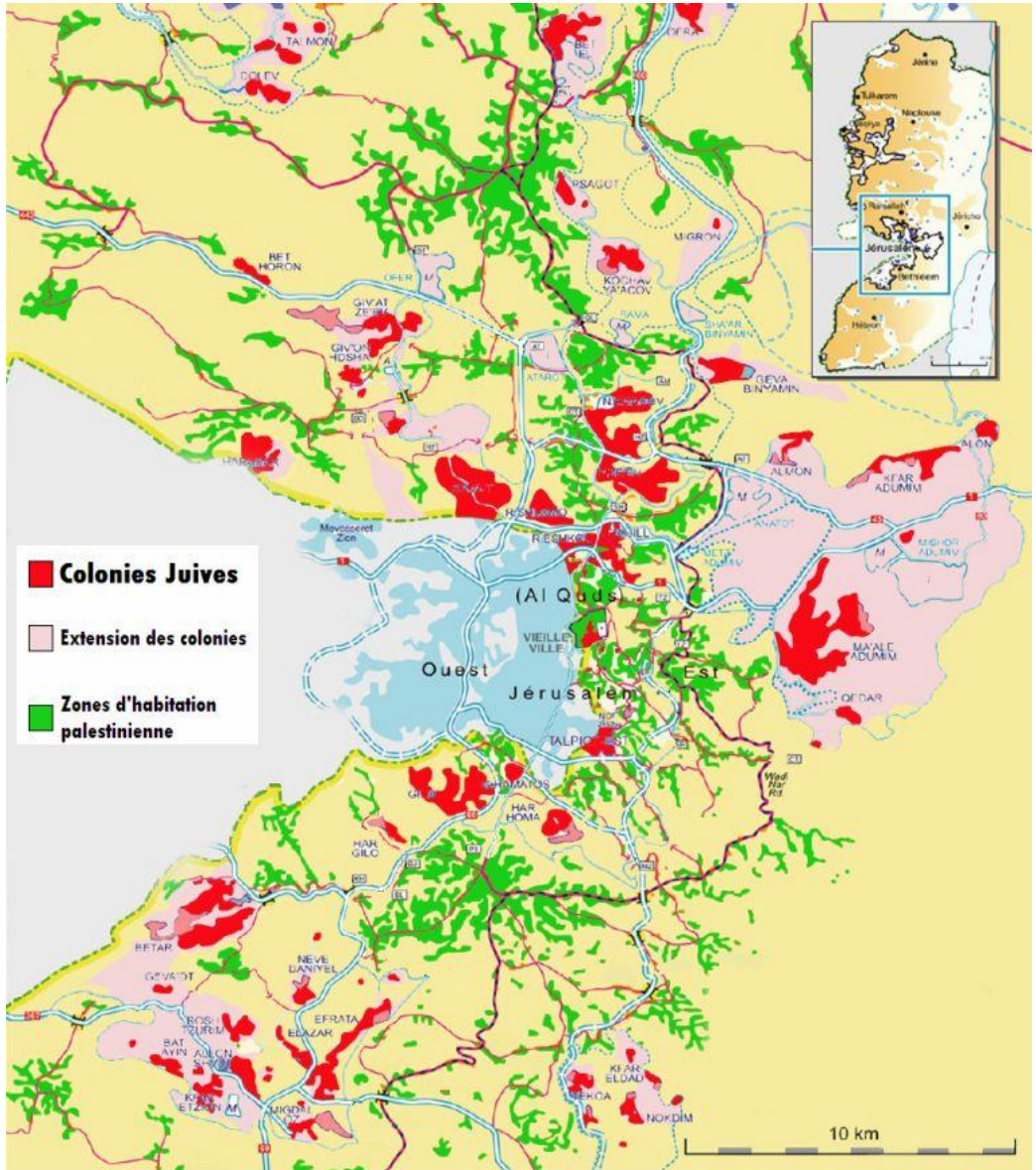
*« Personne ne se réjouit », déclare Hassan Zehayka, épicier près de Nof zion. « On nous dit que la distribution d'eau et les canalisations seront améliorées mais j'en doute. Si amélioration il y a, ce sera au bénéfice des seuls juifs ».*

*Bedat, habitant de Jabal Al Mukabber ajoute : « Le réseau routier sera bien meilleur dit-on mais à quoi bon si nos enfants n'ont plus de lieu où vivre ? »*

Toutes ces colonies qui se multiplient sans cesse

**Pourquoi ?**

Et pire encore que cela,  
**De nombreux autres points de colonisation** existent aujourd'hui  
Tout autour de Jérusalem-est



- Aucun démantèlement de colonies n'a jamais eu lieu non plus dans ces régions
- De même que la construction de colonies ne s'est jamais arrêtée

**Pourquoi ?**

La région parisienne est divisée en deux depuis 2048

## Paris Ouest

Comprenant les Yvelines et une partie du Val d'Oise ainsi que le 92, Paris Ouest a été annexée en 2059 par l'Etat d'Israël.

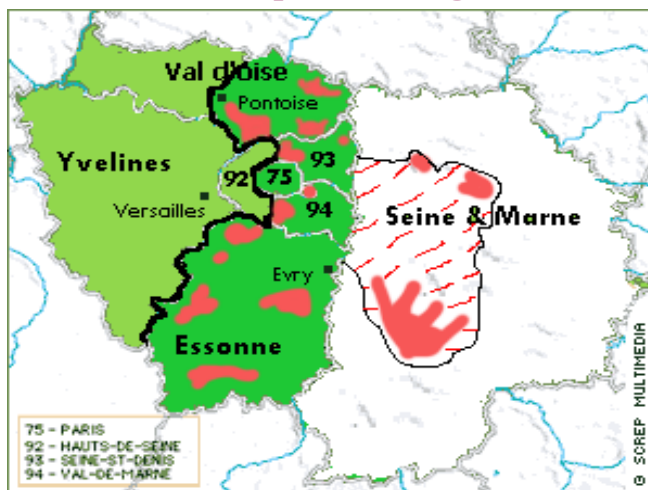
## Paris Est

Comprenant la **Vieille Ville** (75) ainsi que le 93, le 94, l'Essonne et la moitié est du Val d'Oise, Paris-Est est occupée depuis 2067 après avoir été annexé par l'Allemagne de 2048 à 2067.

Les français veulent en faire la future capitale de leur Etat dans le cadre des négociations en cours.

Malgré cela, Israël continue de construire dans cette région des **colonies arabes (en rouge sur la carte)** et pire encore voudrait étendre l'espace de la municipalité de Paris-Est en annexant en plus une grande partie de la **Seine & Marne** qui pourtant, selon les accords de paix, doit intégrer le futur Etat Français.

## Paris pris en otage

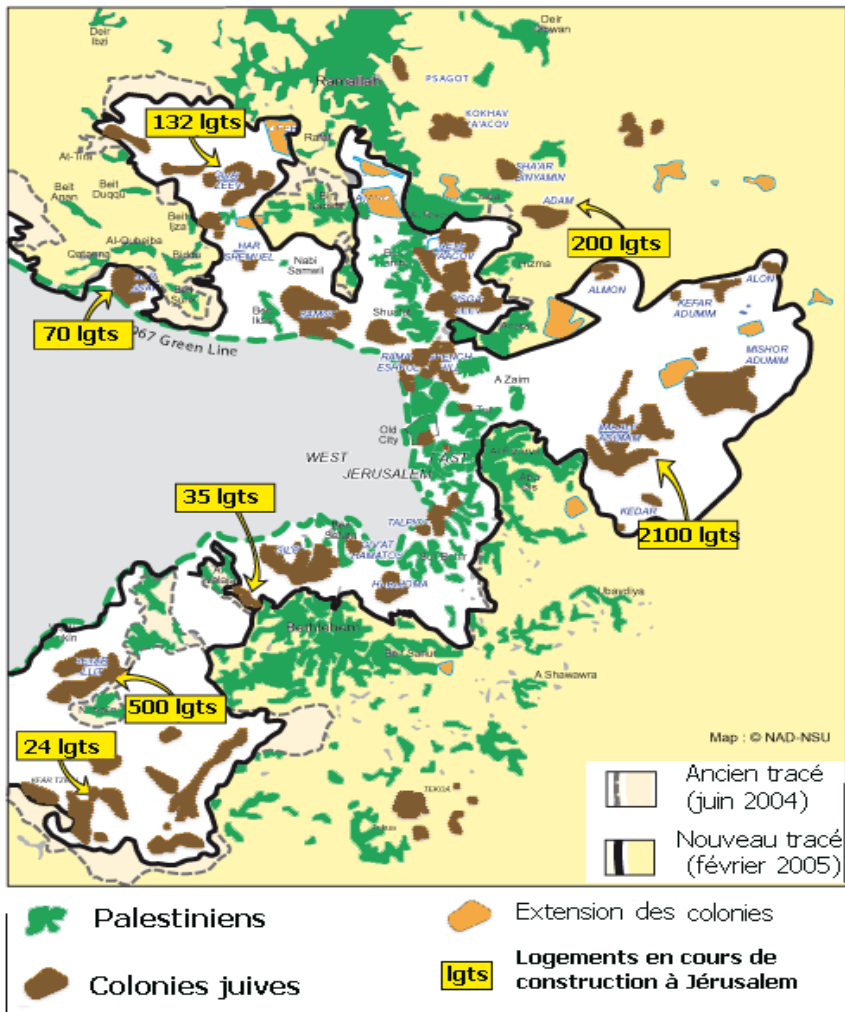


**2003 – 2006**  
**Le Mur à Jérusalem**

## Début de réponse aux **Pourquoi ?**

Reprenons notre Mur raciste ! Le 10 juillet 2005, le gouvernement israélien a approuvé son tracé final autour de Jérusalem-Est. Il forme ce qu'ils appellent l'« enveloppe de Jérusalem » (*Jerusalem envelope*) en annexant 4% de la Cisjordanie.

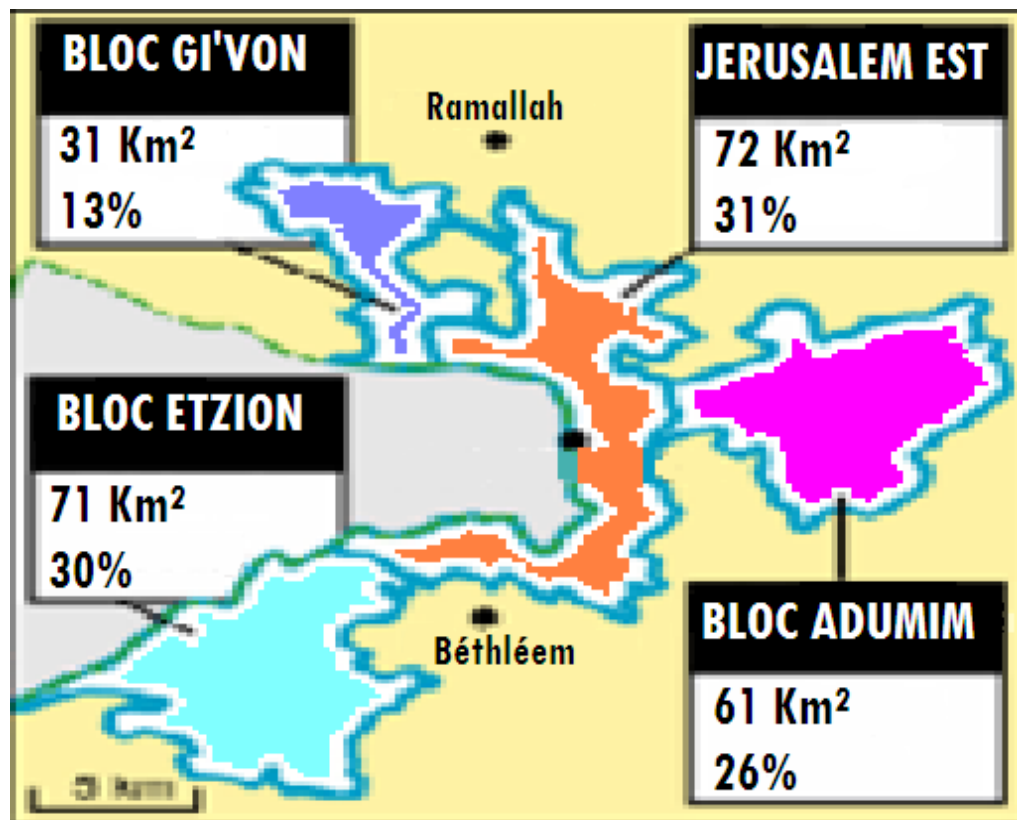
En noir, le nouveau tracé du Mur comme approuvé en Février 2005



**130 kilomètres de murs sur les 181 kilomètres prévus** ont déjà été construits par l'État israélien dans et autour de Jérusalem.

## Intégration des colonies adjacentes

Le Mur tourne donc autour de 4 grands blocs de colonies



Ainsi, en plus de Jérusalem-Est, des colonies sont construites au sein de 3 autres régions mitoyennes que, « par hasard », le Mur va venir entourer.

**Pourquoi ?**

# Expulsion de la population palestinienne

Après des années de politique d'harcèlement ...

## **Environ 230 000 Palestiniens vivent à Jérusalem-Est.**

Ils sont munis d'un titre de « résident permanent » renouvelable et délivré par les autorités israéliennes.

De 1967 à 1996, on estime **entre 50 000 et 100 000** le nombre d'habitants arabes de Jérusalem qui ont perdu leur droit de résidence dans la ville.

« Entre 1996 et 1999, 2200 cartes de résident ont été retirées, privant, famille comprise, **8800 personnes** du droit de séjourner à Jérusalem ou les forçant à y résider en clandestins ».

Source : Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

*« La citoyenne originaire de Jérusalem, Sohad Qalibou, m'a affirmé que les autorités israéliennes lui délivrent un nouveau permis de résidence dans la ville où elle est née et où elle a vécu toute sa vie, tous les 3 ans. Et si elle tarde à renouveler sa carte de résidence, même pour un seul jour à cause d'une maladie ou d'un départ à l'étranger, elle perd son droit de résider à Jérusalem !! »*

Source: Mohamed Salmawy, « Al-

Aujourd'hui, en juin 2006, *«le gouvernement israélien a annoncé qu'il interdira aux citoyens palestiniens qui détiennent des passeports étrangers, en plus de leur carte d'identité israélienne et palestinienne, à continuer à vivre dans Jérusalem ».*

Il sera exigé *« de tous les détenteurs palestiniens de passeports étrangers qu'ils quittent le pays tous les 3 mois pour obtenir un visa, ainsi que le ferait n'importe quel étranger ».*

Source : « Jérusalem, le visa touristique ou l'expulsion », Maisa Abu Ghazaleh, France-palestine.org

... le Mur parachève l'éviction des palestiniens de Jérusalem-Est:

≈ 100 000 Palestiniens ...

(Sur les 230 000 habitants palestiniens de la ville)

... seront séparés de Jérusalem-Est par le Mur ...

... et risquent de perdre leur statut de résident de Jérusalem ...

... à l'instar de **Anata** et **Abu Dis**

(cf. carte page suivante)

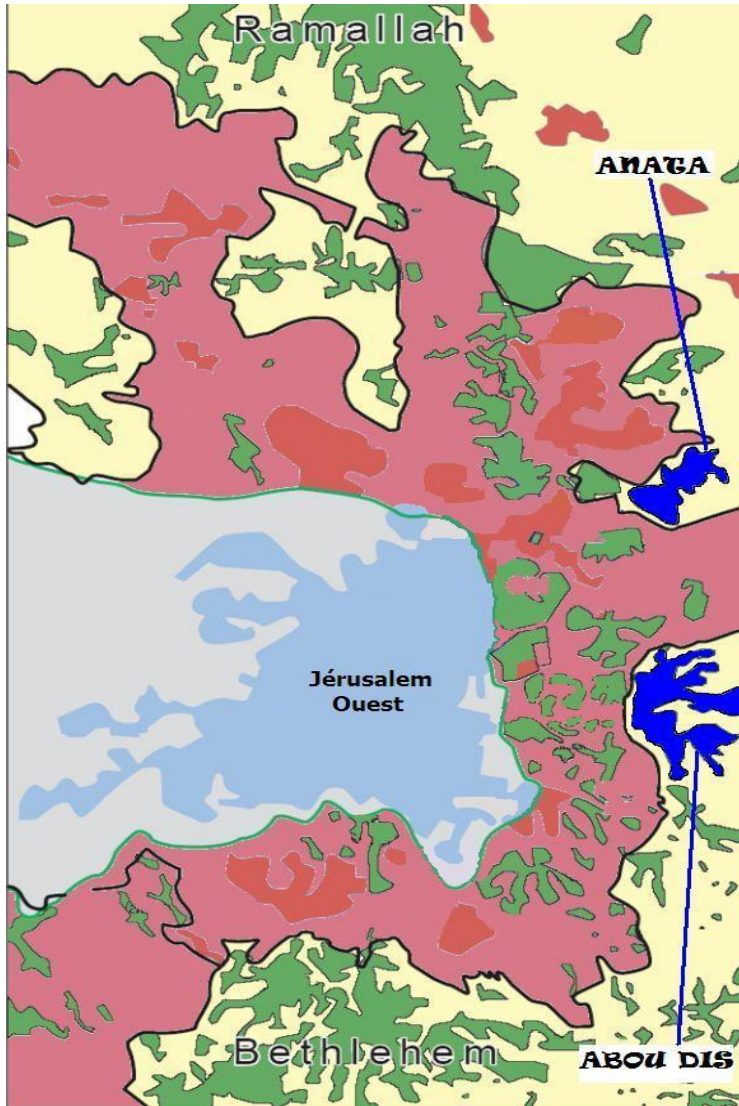
Ainsi, le Mur permet de disqualifier une grande majorité de Palestiniens du statut de Jérusalémites.

## Pourquoi ?

## Rupture du lien social et économique entre Palestiniens

+ de 100 000 autres Palestiniens  
(Habitants des villes périphériques de Jérusalem-Est)

... pour lesquels l'accès à la ville est vital ...  
... se retrouvent également de l'autre côté du Mur ...  
... à l'instar des habitants de **Ramallah** au nord et **Bethléem** au sud.



Le Mur détruit la cohésion de la société palestinienne

**Pourquoi ?**

## ABU DIS, coupée de Jérusalem



Séparation des Palestiniens de Jérusalem et de ceux d'Abu Dis

**Pourquoi ?**

# ANATA

De même, Anata, quartier arabe, est séparé de Jérusalem par le Mur.  
Alors que Pizgat Zeev, colonie juive, reste côté Jérusalem.



Cours du Lycée de Anata

« Nous sommes partis en week-end un jeudi en fin d'après-midi. A notre retour au lycée, le samedi matin, nous avons découvert cet immense mur de béton : les soldats étaient venus poser les blocs pendant la nuit. »

**Youssef Al'aian, proviseur du lycée d'Anata à Jérusalem-Est.**

**Pourquoi ?**

## Difficulté pour se rendre aux Lieux Saints



**Notre Dame des douleurs** (chrétien)



**Dôme du Rocher** (musulman)

Le Mur de Sécurité devrait se trouver derrière la Vieille Ville où se situe le territoire israélien. Or, le Mur encercle les Lieux Saints des 3 religions.

**Pourquoi ?**

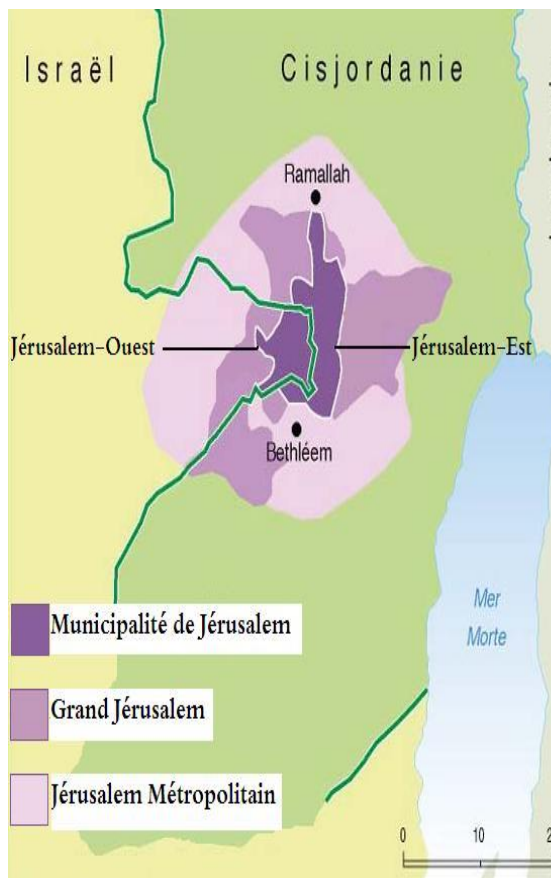
**2020**

**Jérusalem**

**« Capitale éternelle et indivisible  
du peuple juif »**

## 2020 - Jérusalem Métropolitain

### Voilà Pourquoi !



#### 1998 : Netanyahu

Annonce d'un plan de :

« **Renforcement de Jérusalem** »

« *Création d'une super municipalité coiffant toute la périphérie de Jérusalem* ».

#### Entre-temps

« *Les limites municipales de la ville ont donc déjà été repoussées par la construction de cités peuplées de **250 000 juifs** dans les colonies de Ramot, Rekhes Shu'afat, **Pisgat Ze'ev**, Neveh Ya'akov, **French Hill**, East Talpiot, Har Homa, et Gilo. Une deuxième ceinture, à la périphérie de celle-ci, accueille déjà **50 000 résidents**.* ».

« *Cette arnaque démographique-politique porte un nom dans le vocabulaire de la propagande israélienne : le « **Grand Jérusalem** ».* ».

« *Israël espère **250 000 nouveaux venus** pour les 15 prochaines années dans un plan qui englobe les cités satellites de Har Adar, Givat Ze'ev, New Givon, Kiryat Sefer, Ma'aleh Adumim, Efrata, the Etzion Bloc, et Beitar Illit* ».

#### **A.**

« *L'extension des colonies aux alentours de Jérusalem répond à un plan d'aménagement du « Grand Jérusalem » **pour 2020** (selon la municipalité de Jérusalem), date à laquelle la judaïsation de Jérusalem doit être effective* ».

D. Thizy, france-palestine.org

« *Mais un projet régional, beaucoup plus vaste encore, est connu sous le nom de « **Metropolitan Jerusalem** ». Celui-ci intégrerait **40% de la Cisjordanie**. Il n'est pas l'invention d'Ariel Sharon, mais d'Itzhak Rabin et de Shimon Peres, en 1995 ».*

Source : Politis, Jeudi 14 Février 2002

## 2006 - Toujours des faits accomplis

Bien que la Communauté Internationale reconnaisse à Jérusalem-Est le statut de « territoire sous occupation étrangère »

Israël veut faire de Jérusalem sa capitale unifiée de force.

D'où, il faut empêcher une solution négociée sur le statut de Jérusalem :

- En inversant la majorité démographique de Jérusalem-Est au profit des Israéliens.

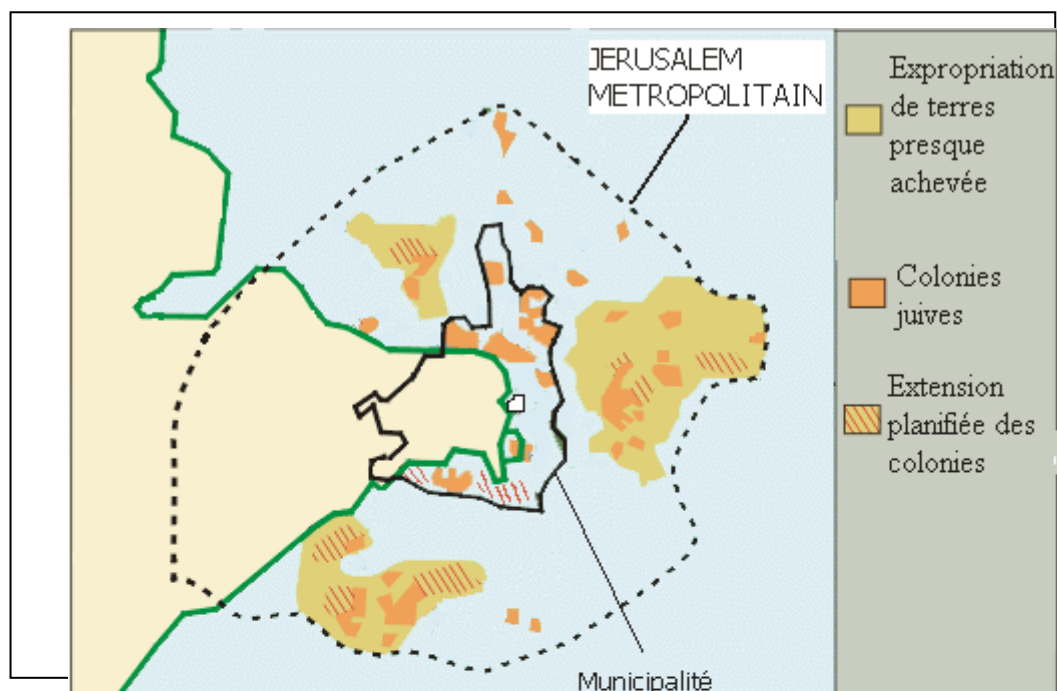
- expropriation de terres

- extension des colonies

- En séparant les quartiers palestiniens entre eux pour renforcer le contrôle israélien.

- construction du Mur

- destruction de maisons palestiniennes

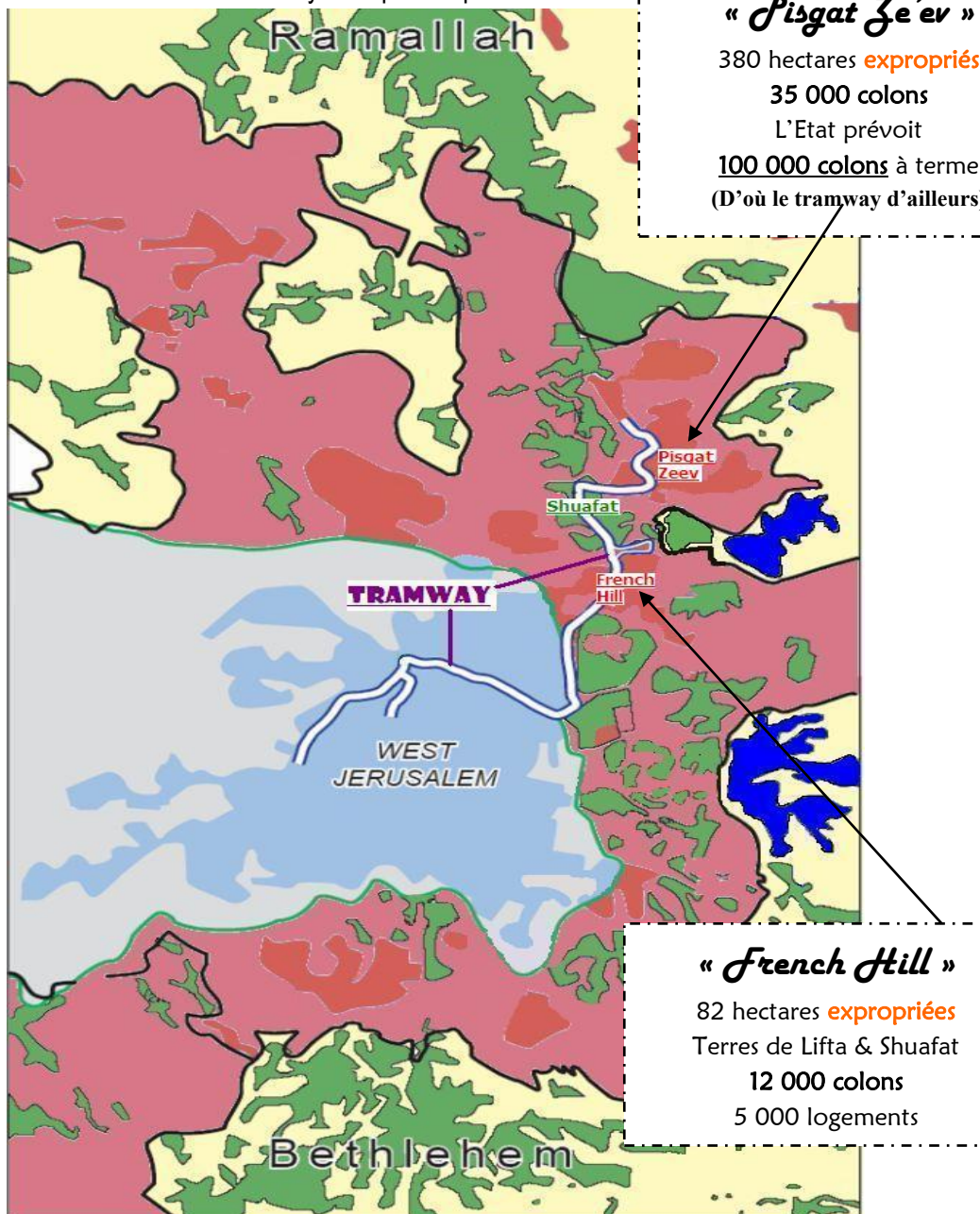


*L'ancien ministre israélien pour Jérusalem, Haïm Ramon, a déclaré que ce tracé du Mur rendrait Jérusalem « plus juive ».*

## 2005 : 2009 - Le Tramway dans la bataille

La ligne de tramway, qu'Alstom va construire, traverse donc la frontière pour aller desservir deux colonies juives : French Hill et Pisgat Zeev.

N'y a-t-il pas un problème ?



# TRAMWAY DE JERUSALEM

## Questions / Réponses

A la question : « Alstom est-elle responsable du tracé ? »

La société répond : « Absolument pas [...] La Ville de Jérusalem et le Ministère Israélien des Transports et des Finances a décidé de confier le développement de la nouvelle ligne de tramway à une compagnie privée israélienne, CityPass [...] Le tracé est défini par le Client lui-même et seul ».

Reste que ...

... en consolidant ainsi l'accessibilité et l'attractivité de ces colonies,  
le tramway « Alstom » **renforce** la colonisation de Jérusalem-Est

### **Bataille démographique**

*« La politique visant à effacer le caractère arabe de la ville va toujours de pair avec celles consistant à accorder toutes sortes de facilités aux juifs venus de l'extérieur de la Palestine pour construire de nouvelles colonies dans les territoires occupés et surtout autour de la ville de Jérusalem, entourée par une affreuse ceinture de colonies ».*

Mohamed Salmawy, « Al-Ahram Hebdo »

### **Bataille démographique**

*« De nombreux avantages fiscaux et économiques leur sont attribués afin de les encourager à déménager dans les territoires occupés, dont des exemptions de taxes, des prêts à intérêts préférentiels, des services d'infrastructures gratuits et un emploi garanti dans le secteur public ». Source : [www.medeia.be](http://www.medeia.be)*

A la question : « Alstom est-elle d'un point de vue éthique responsable au regard de la loi internationale ? »

La société répond : « Dans le cas de Jérusalem, et en tant qu'entrepreneur, notre unique objectif est de fournir un tramway »

Pourtant,

en signant avec la municipalité de Jérusalem,  
un contrat qui concerne Jérusalem-Est,  
elle admet aussi la souveraineté israélienne sur la ville ...  
... dont l'annexion n'a jamais été reconnue.

Cette ligne de tramway est créée par une puissance occupante ...  
... sur des terres confisquées illégalement.

Vous me rétorquerez : « D'accord, mais cela va permettre de renforcer toutefois le quartier arabe de Shuafat par lequel passera notre tramway »

Alstom l' affirme d' ailleurs clairement : « Le tracé ne fait aucune distinction entre les différents quartiers de Jérusalem. La ligne de tramway améliorera la mobilité et la qualité de vie de la population, où qu'elle se trouve »

Ici, une petite mise au point s'impose !

Savez-vous en quoi consiste exactement l'apartheid ?

Il s'est agi dans sa forme historique de vivre dans un maximum de terres ...

.. avec un **minimum** d'indigènes

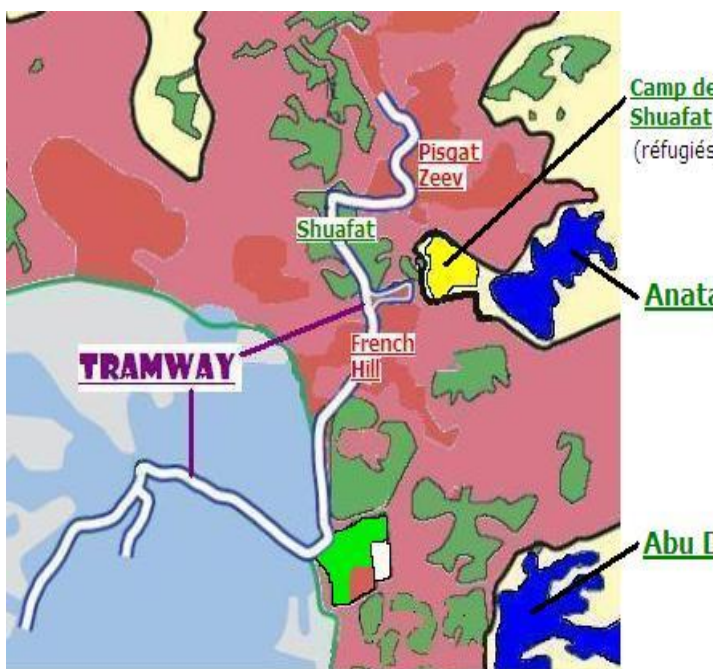
Shuafat **seul** ne pose donc pas problème pour Israël

Mais : Shuafat + Anata + Abu Dis + Camp de Shuafat

Là, ça fait **trop** d'arabes!!!

Ainsi, en complément de la construction du Mur,

la construction du tramway permet : « de mettre en place des infrastructures durables qui prennent comme fait accompli l'existence des colonies israéliennes en terre palestinienne et qui rendent impossible **toute continuité territoriale entre plusieurs foyers de peuplement palestinien** ».



Mur séparant les agglomérations palestiniennes de la ville de Jérusalem

Le tramway vise à fournir un service à la population occupante ...  
... au détriment d'une grande partie des Palestiniens (Abu Dis, Anata, ...etc.)  
Qui, contrairement à ce que vous pensez ...  
... n'auront de toute évidence pas accès au tramway ... à moins de sauter le Mur !

**XXI<sup>ème</sup> siècle**  
**Réflexions**

Apartheid, racism, « Trop d'arabes ! », ... etc.

## C'est exagéré ! Non ?

Nous sommes en 2003.

Shimon Pérès, « colombe des colombes », (tour à tour ministre, 1<sup>er</sup> ministre, chef du parti Travailleiste, ...etc.) nous explique dans un entretien au « New York Times<sup>37</sup> » qu'il existe actuellement sur le territoire de la Palestine historique 5,5 millions de juifs et 4,5 millions d'arabes<sup>38</sup> et que si le partage du pays ne se fait pas dans les 10 ans qui viennent, la minorité arabe redeviendra une majorité.

Et alors :

- soit Israël perdra son caractère juif
- soit Israël cessera d'être une démocratie

Il poursuit : « **Un Etat Juif n'est pas une notion religieuse, mais une notion démocratique : la création d'un endroit dans le monde où le peuple juif soit la majorité. Si les Juifs perdaient cette majorité, ils deviendraient des exilés dans leur propre pays. Et les cents années d'efforts déployés pour construire un Etat Juif et Démocratique n'auront servi à rien. Or, si nous cherchons à gouverner, non pas au nom d'une majorité, mais par la force, alors nous trahissons nos valeurs éthiques** ».

Faut-il commenter ?

On a « cents années d'efforts déployés pour construire un Etat Juif ».

Pourquoi pas ? Mais qu'est-ce qu'un Etat Juif ?

Ben ! C'est « la création d'un endroit dans le monde où le peuple juif soit la majorité ».

Effectivement, 5,5 millions > 4,5 millions. Donc, la démocratie est sauve. Ouf !

Toutefois, « si les Juifs perdaient cette majorité, ils deviendraient des exilés dans leur propre pays ». Je ne comprends plus ? Ce qui importe donc, ce n'est pas la majorité mais le nombre de juifs ??

---

<sup>37</sup> Article repris par « Jeune Afrique l'Intelligent » n°2229, 28 sept. Au 4 oct. 2003

<sup>38</sup> Il ne compte pas les millions de réfugiés tout autour puisque ces réfugiés ne comptent pas pour lui.

Mais attention ! N'allez tout de même pas croire que l'Etat Juif est « *une notion religieuse* ». Du tout ! C'est « *une notion démocratique* » !!

Définition de la démocratie pour ceux qui sont perdus :

« *Forme de gouvernement où l'autorité émane du peuple* »

Et en effet, ils ne cherchent qu'à gouverner « au nom d'une majorité » et non « par la force ». Mais, pardi ! Si la majorité de la Palestine n'était pas juive ? La démocratie dirait que cette majorité doit gouverner, n'est-ce pas ?

Du tout ! Shimon Pérès préfère parler de « *cents années d'efforts déployés* ».

Joli euphémisme, non ?

Mais comment donc, au-delà de ces « efforts déployés », passer, en 100 ans à peine, d'une minorité juive (9% en 1917) à une majorité (80% en Israël), si ce n'est « *par la force* ».

« *... alors nous trahisons nos valeurs éthiques* ».

Hélas ...

Comprenez ! Pérès, comme tous les sionistes, ne voit et ne peut voir la Palestine qu'en terme de nombre de juifs et nombre d'arabes et non à partir de la valeur et surtout de l'histoire de ces juifs et de ces arabes dans le pays.

Ce dévoiement des valeurs est inhérent au sionisme politique<sup>39</sup>.

En effet, pour éviter de gouverner par la force, nous dit-il, il faut garder notre majorité.

Je pose, moi, une question. Comment devenir une majorité ?

Je donne une réponse : expulser l'autre et procéder à une immigration à outrance. Cette réponse, je ne fais que la donner. D'autres l'ont mise en oeuvre en 1948.

---

<sup>39</sup> A ne pas confondre avec le « sionisme religieux », tout à fait noble à mes yeux, qui fait que des juifs du monde entier veulent retourner un jour ou l'autre sur la Terre d'Israël non pas pour imposer un « Etat » mais pour y adorer le « Dieu d'Israël ».

Je pose - encore moi - une autre question. Comment conserver une majorité ?

Connie Mulder, ministre du développement pluriel d'Afrique du Sud, a donné la réponse le 7 février 1978 :

« Si on considère le but logique de notre politique concernant les populations noires, il n'y aura plus aucun noir avec la citoyenneté sud-africaine ... Chaque homme noir en Afrique du Sud sera déplacé et réinséré dans un nouvel état indépendant de manière respectueuse (*honourable way*) et il n'y aura ainsi plus d'obligation de ce Parlement de prendre politiquement en compte ces personnes »

Je synthétise son discours : « il faut supprimer politiquement l'autre, le rendre artificiellement minoritaire tout en continuant la colonisation à outrance ».

Je ne fais que dire cela quand d'autres s'y appliquent avec méthode depuis 1993.

On crée donc des bantoustans dont les habitants sont exclus de la nationalité israélienne au profit d'une nouvelle nationalité palestinienne sans consistance.

Les Blancs d'Afrique du Sud en étaient arrivés à la même conclusion avec tous les noirs qu'y avaient autour. Même casse-tête, mêmes méthodes ...

Mais, au fait, pourquoi vous parlé-je de tout ça ?

Imaginez que vous vouliez faire vivre des « gens » dans les champs du Vexin. Ces « gens » vous diraient : « d'accord, mais comment on se déplace à Paris pour aller travailler ? »

Qu'est-ce que vous feriez ? Il y a bien quelques bus mais ce n'est jamais suffisant. Alors ? ... Bingo ! Vous construisez un train ... ou un tramway.

Eh bien, Ariel Sharon veut envoyer des « gens » dans les champs de Cisjordanie parce qu'il trouve qu'il n'y a en pas assez à son goût. Ces « gens » disent : « d'accord, mais le boulot, il est à Jérusalem-Ouest ou à Tel-Aviv, alors comment on fait nous ? »

Alors qu'est-ce qu'il fait ? ... Bingo ! Il appelle Alstom.

Rappelez-vous: « *si le partage ne se fait pas dans les 10 ans ...* »

Alors, construisons des routes et des trains ! On a seulement 10 ans pour remplir la Cisjordanie d'un maximum de juifs avant de procéder à la « **séparation**<sup>40</sup> » définitive.

Souvenez-vous encore : « *L'extension des colonies aux alentours de Jérusalem répond à un plan d'aménagement du « Grand Jérusalem » pour 2020 (source : municipalité de Jérusalem), date à laquelle la judaïsation de Jérusalem doit être effective* ».

Relisez et méditez également cela :

« *Les limites municipales de la ville ont donc déjà été repoussées par la construction de cités peuplées de 250 000 juifs dans les colonies de Ramot, Rekhes Shu'afat, **Pisgat Ze'ev**, Neveh Ya'akov, **French Hill**, East Talpiot, Har Homa, et Gilo [...] Israël espère 250 000 nouveaux venus **pour les 15 prochaines années** dans un plan qui englobe les cités satellites<sup>41</sup>* ».

Oui, le vol de la terre palestinienne, c'est fait en douceur de 1881 à 1947

... avec des constructions pacifiques de villes, de colonies, de routes, ...

    Tout cela s'est terminé par une guerre en 1948 ...

    ... qui a permis de consommer la maraude sioniste !

Oui, le vol continue en douceur<sup>42</sup> avec le tramway ...

    ... et nul ne sait comment cela se terminera ...

    ... si l'on continue à jouer le jeu de l'innocence !

---

<sup>40</sup> Expression chérie de ce qu'on appelle dans les medias « les colombes » du Parti Travailleliste !

<sup>41</sup> Source : Politis, Jeudi 14 Février 2002

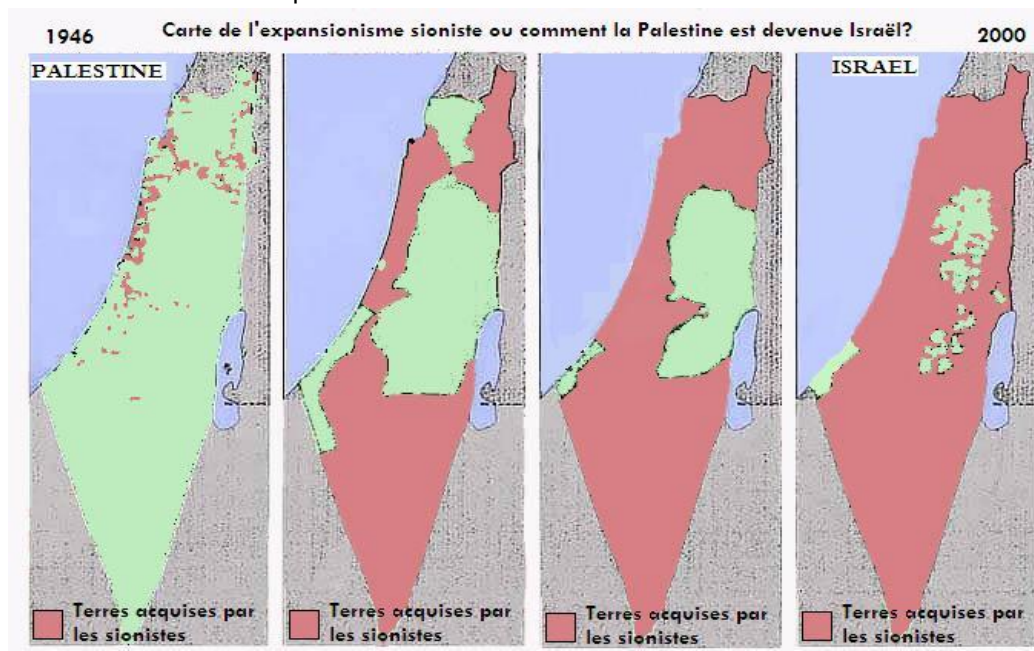
<sup>42</sup> Façon de parler. Plus d'un millier de palestiniens sont morts depuis la seconde Intifada déclenchée en l'an 2000. Plusieurs centaines d'israéliens sont également morts dans cette tragédie.

## Alstom, complice de la dépossession ?

Vous exagérez encore !

Peut-être ? Mais faut-il vous rappeler ce qu'est un fait accompli :

- 1878 : première colonie juive
- 1914 : 50 colonies juives
- 1947 : 279 colonies juives
- 1948 : **Création d'un Etat juif** au cœur de la Palestine
  
- 1968 : première colonie juive en Cisjordanie
- 1977 : 50 colonies juives en Cisjordanie
- 1993 : 145 colonies juives en Cisjordanie
- 1993-2006 : Les colonies empêchent la création d'un Etat Palestinien ...
- ... et permettent en revanche à Israël d'étendre son territoire
- ... par simple fait accompli
- ... comme d'habitude depuis 130 ans



Rappelez-vous le soupir de Levi, agent immobilier à Jérusalem concernant l'achat d'appartements à Nof Zion par de riches américains :

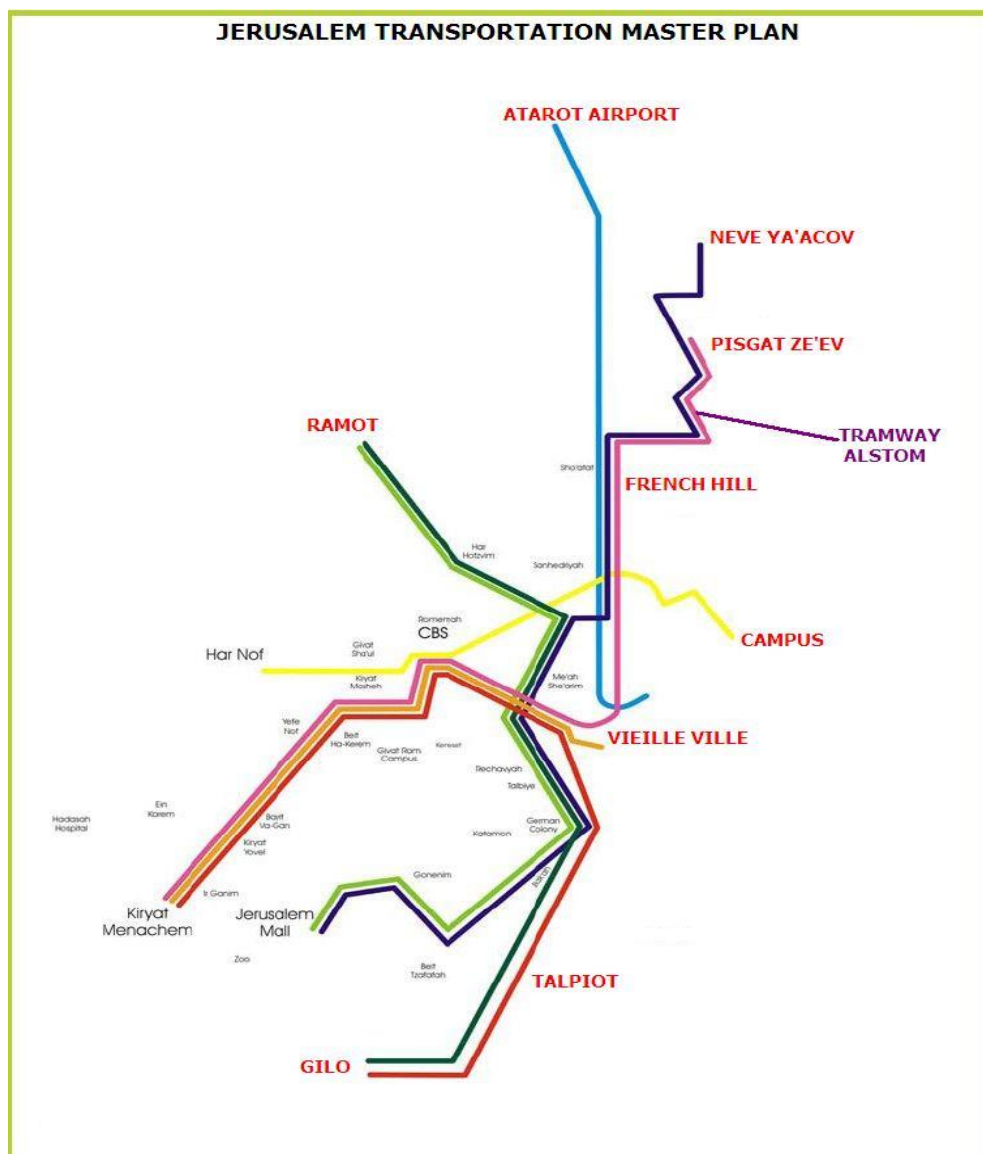
« Ils ne comprennent pas les enjeux politiques de leur investissement »

Ceci est mon sentiment.

La politique des faits accomplis pratiquée par Israël  
est aujourd'hui avalisée par notre société **Alstom**

Qui ne saisit pas tous les enjeux de ce projet !

Et d'autres lignes sont en projet pour relier Jérusalem-Ouest à :  
La colonie d'**Atarot**, de **Ramot**, de **Talpiot & Gilo** et l'**Université hébraïque**



Faudra-t-il également décrocher tous ces contrats au plus vite sans se poser plus de questions ?!!

## Une Coupure de presse comme un reflet

« **Le Monde** » du 12/07/2001,  
Article de Catherine Dupeyron

Un tas de béton, de parpaings et de barres de fer enchevêtrés ; c'est tout ce qu'il reste de la maison ...

... une grande famille de 35 personnes, dont 24 enfants ...

... **Dimanche 8 juillet** dans la soirée, ils ont reçu l'avis de démolition donné par la mairie de Jérusalem pour « *construction illégale* » ... **Lundi matin (!)**, les bulldozers ...

14 maisons ont été détruites. 11 autres doivent l'être ...

« *On a appelé un avocat, mais il était trop tard pour pouvoir faire des démarches auprès de la justice* », explique **Nahil**

**Oussama**, un de ses frères, construisait la maison. « *Ils ont détruit notre maison, c-à-d tout ce que nous avons, parce qu'en face le promoteur n'arrive pas à vendre. Il paraît qu'on leur gâche la vue !* »

En face, à moins de 500 mètres [...] se dressent de jolies maisons en pierre de Jérusalem bien alignées.



C'est la dernière tranche des lotissements de **Pisgat Zeev**, une banlieue au nord de Jérusalem, construite dans une zone occupée par Israël depuis 1967.

Interrogé sur la légalité de la construction de leur maison, **Waël**, révolté, s'exclame :  
 « Légal ? Ici, c'est un camp de réfugiés, alors qu'est-ce qui est légal ? »

« Et ça ? dit-il en pointant du doigt **Pisgat Zeev**,  
 ... vous croyez que c'est légal ? Vous croyiez qu'ils [les Juifs] vivent dans ce pays légalement ? Vous croyez que c'est leur pays ? ».

Camp où s'entassent Waël et ses frères

Pisgat Zeev

Shuafat

French Hill

TRAMWAY

Vieille Ville où sont nés Waël et ses frères

**Camp de Réfugiés de Shuafat entouré par le Mur de l'apartheid**

Waël, Oussama, leurs frères et sœurs sont nés dans le quartier juif historique de la Vieille Ville de Jérusalem. Durant la guerre de 1948, il avait été occupé par les Jordaniens qui en avaient chassés les habitants juifs. Après la guerre des Six Jours, en 1967, les Juifs s'y sont réinstallés et, cette fois, ce sont les Arabes qui ont dû partir.

Le camp de réfugiés de Shuafat a été créé, au nord de la ville, pour les accueillir.

En 2001, au moment de ces destructions, le Mur n'existait pas. La situation est donc pire encore aujourd'hui pour ces réfugiés.

**Oussama**, qui a fait 6 ans de prison de 1988 à 1994, pour avoir participé à la première Intifada, n'a plus qu'un espoir : voir les Juifs s'en aller.

« Quand je suis sorti de prison grâce aux accords d'Oslo, j'ai cru à la paix. Mais aujourd'hui, c'est fini. Comment voulez-vous que j'y crois après avoir vu cela. Il n'y a pas de place pour deux ici. Les Juifs disent toujours qu'on veut les mettre à la mer. Un jour ça viendra ».

**La violence appelle la haine  
 Et notre négligence est une violence ...**

## ADMINISTRATION AMÉRICAINE

*que des mots ...* <sup>43</sup>

**« Le modèle de comportement autorisé par la Convention de Genève et la loi internationale est clair : l'occupant doit maintenir le territoire occupé aussi intact que possible, sans dégradation et sans intervenir dans les coutumes locales [...] Je regrette de devoir dire que les actions d'Israël dans la partie occupée de Jérusalem ne sont pas conformes à ce modèle. Ces actions sont susceptibles de faire naître de compréhensibles inquiétudes quant à l'avenir de Jérusalem-Est où les droits des habitants et leur mode de vie ont d'ores et déjà été entamés et bouleversés ».**

Charles Yost, représentant US à l'ONU, Conseil de Sécurité, 1er juillet 1969

**La Convention de Genève «interdit à une force occupante de transférer des groupes de sa propre population dans les territoires qu'elle occupe. Nous estimons que cette disposition inclut les constructions de bâtiments permanents dans le but de faciliter le transfert de populations israéliennes<sup>44</sup> dans les territoires occupés ... ».**

Porte-parole du Département d'Etat, Conférence de presse, 9 juin 1971

**«Tout transfert important de populations civiles israéliennes dans les territoires occupés, y compris Jérusalem, est illégal au regard de la Convention et ne peut pas constituer une base qui préjugerait du résultat des futures négociations entre les parties à propos de la délimitation des frontières au Proche-Orient ».**

W. Scranton, Ambassadeur US à l'ONU, Conseil de Sécurité, 23 mars 1976

**«Notre position sur les colonies est très claire. Nous pensons fermement qu'elles sont illégales ».**

Jimmy Carter, Président des Etats-Unis, Entretien, avril 1980

---

<sup>43</sup> **Source** : Revue d'études palestiniennes

<sup>44</sup> Vive le tramway pour cela !

**«Les Etats-Unis ne soutiendront pas l'utilisation de nouvelles terres dans le but d'y implanter des colonies durant la période de transition [...] Le développement de l'activité de colonisation n'est en aucun cas nécessaire à la sécurité d'Israël et ne contribue qu'à faire baisser la confiance qu'ont les Arabes en la possibilité de parvenir à la paix par des négociations justes et équitables ».**

Plan Reagan (Président des Etats-Unis), septembre 1982

**«A chacun de mes 4 voyages en Israël où je me rendais pour faire avancer le processus de paix, il y a eu l'annonce de nouvelles implantations [...] Et non seulement elles se poursuivent toujours à la même allure, mais elles s'accélèrent. Rien n'a rendu plus difficile mes tentatives pour trouver des interlocuteurs palestiniens et arabes qui acceptent de discuter avec Israël que d'être accueilli par l'annonce d'une nouvelle colonie chaque fois que j'arrivais [...] ».**

James Baker, secrétaire d'Etat US, affaires étrangères, 22 mai 1991

**«Dans le passé, l'implantation de colonies a suscité beaucoup de tension et créé des complications dans la région [...] Nous avons la certitude que cela est la vérité ».** Porte-parole du Département d'Etat, réunion, 9 mai 1996

Pourquoi donc aligné-je ces pauvres menteries de l'Administration Américaine ?  
N'est-il pas connu que la politique est aussi l'art du mensonge ?

Les belles paroles masquent bien trop souvent l'hypocrisie de celui qui s'en délecte

- cela s'applique à l'Administration Américaine –

Les belles paroles cachent parfois également la faiblesse de celui qui s'en autorise

- cela est vrai de l'Union Européenne –

Les Quinze réaffirment le « concept de base » qui fonde leur position – la terre contre la paix :

**« Nous n’acceptons pas, sur le plan des principes, la sécurité contre la paix et encore moins la paix contre la paix »,** faisant ainsi allusion à la formule israélienne.

Malgré une inquiétude générale sur la « politique de fuite en avant », ils n’envisagent pas la moindre pression, réitérant les vertus du dialogue pour convaincre Israël de respecter les accords « en étroite liaison avec les Etats-Unis ». Agence Europe, 24 novembre 1997

En attendant « les vertus du dialogue »,  
les Palestiniens sont dépossédés de leur pays ...  
... quand d’autres font leur business.

Et ce n’est ni les beaux discours des Nations Unies, ni nos bons sentiments  
qui masqueront la démission à laquelle nous faisons preuve ...  
... en jouant ad nauseum la carte de l’innocence ...  
... et en adoptant la politique de l’Autruche.

De 1919 à 1947, les belles paroles furent également la politique continuelle  
de la Grande-Bretagne mandataire censée

*« Prodiguer temporairement orientation aux pays arabes  
Pour l’accession à leur indépendance pleine et entière » ...*

... jusqu’au jour où ...

## En Conclusion

Messieurs,

Nous sommes arrivés à la fin de notre exposé et je suis maintenant en mesure d'expliquer mon choix après vous avoir fait partager **mon** Histoire de la Palestine qui est plutôt – j'en conviens – l'histoire de la dépossession des Palestiniens et non le rendu équilibré de toute la complexité du conflit israélo-arabe. Mais tant pis ! Car le principal était de montrer comment, pour moi, la construction du tramway semble s'insérer dans la longue histoire de la dépossession palestinienne au 20<sup>ème</sup> siècle.

Messieurs,

Vous ne pouvez comprendre les ressorts de ce conflit si vous n'intégrez pas dans votre grille de lecture combien les Palestiniens se sentent humiliés d'avoir pu être dépossédés aussi facilement de leurs terres. Gardez en mémoire la fiction de la « Nakba Française » que j'ai proposé en guise d'analogie. Imaginez la frustration que pourraient ressentir les français en l'an 2106 d'avoir pu perdre leur pays en si peu de temps et avec autant de facilité.

La haine qui peut exister dans le cœur des Arabes n'est qu'une réponse à l'insurmontable paradoxe sioniste désirant construire un Etat dans un pays contre le gré de la majorité de ses habitants. L'idéologie sioniste a été contrainte d'axer toute sa politique d'existence sur la bataille démographique obligeant les juifs anciennement exilés à expulser et empêcher le retour de populations entières. Et ainsi,

**« C'est en vain que, le 16 juin (1948), le ministre (israélien) de l'Agriculture reproche (à Ben Gourion) les destructions de villages arabes et se fait prophétique : « Des centaines de milliers d'Arabes dépossédés [...] grandissent dans la haine et nous feront la guerre à travers tout le Moyen-Orient [...] Ils porteront dans leur poitrine le désir de revanche, d'indemnisation et de retour <sup>45</sup>»**

Il est donc tout naturel qu'un juif qui naît en Israël aujourd'hui ait peur et je lui donne même raison de craindre un nouveau pogrom si demain les États Arabes reprenaient de force la Palestine.

---

<sup>45</sup> « Le Péché Originel d'Israël », D. Vidal, Editions de l'atelier, p 151

Le « péché originel d'Israël », pour reprendre le titre du livre de Dominique Vidal, reste une épine dans les pieds des israéliens qui ont peur que les palestiniens n'oublient jamais - et comment pourraient-ils oublier ? - et veuillent un jour prendre leur revanche.

Mahmoud Darwish est un poète palestinien. Il est né en Galilée (dans l'actuel Israël) dans un petit village dénommé Birwa qui a été occupé par les forces israéliennes à l'instar de 78% du pays. « *Je n'étais plus qu'un individu dans la colonne des réfugiés qui se dirigeaient vers le Liban* » : témoigne le poète. Au bout d'un an, « *nous nous sommes ré infiltrés en Palestine, mais ce fut pour découvrir que notre village avait purement et simplement disparu, rasé par les bulldozers ; des Juifs yéménites et d'autres, anglais, habitaient maintenant les deux colonies implantées sur les décombres de notre village*<sup>46</sup> ». « *... nous nous sommes alors installés dans un autre village de Galilée* ». La famille de Darwish resta dans la clandestinité « *jusqu'à ce que le maire eût conclu avec le gouvernement militaire un accord qui stipulait que contre l'aveu de notre infiltration au Liban, nous obtiendrions une carte rouge - celle des résidents temporaires en Israël - la carte de résident permanent étant bleue. Le rêve de la majorité des Arabes était alors d'obtenir la carte bleue ; elle seule leur garantissait le droit de demeurer dans leur patrie* ».

Cette histoire du peuple palestinien qui vivait sur ses terres en Palestine, les israéliens vont l'occulter. D'abord pour donner légitimité à leur rêve - « *une terre sans peuple pour un peuple sans terre* » - ensuite par instinct de survie. En effet, si la Palestine était déjà peuplée d'autochtones au 19<sup>ème</sup> siècle, si donc la Palestine est le pays des palestiniens alors quelle existence réelle donner à la nation israélienne, nationalité sans patrie ?

Impasse !

Alors, on nie totalement l'existence d'un peuple - c'est l'attitude des partisans du « Grand Israël » - ou bien, au mieux, on réduit le pays des palestiniens à la Cisjordanie et à Gaza - c'est la position de la Gauche israélienne : « nous » sommes légitimes sur 78% de la Palestine et « eux » sont légitimes sur les 22% restant. Cette posture reste une négation absolue de l'Histoire qui efface - par la rhétorique - des siècles de culture arabe dans ce morceau de territoire, et interdit aux réfugiés palestiniens de retourner vivre sur les 78% « là-bas ».

---

<sup>46</sup> Se rappeler les 385 villages effacés de la carte de Palestine (cf. p30)

Ainsi, un petit passage d'une tentative de dialogue entre Tom Seguev, historien israélien, et Mahmoud Darwish, poète palestinien exprime parfaitement l'impasse de ce conflit.

Question de l'israélien : - « *Dites-moi quel est votre pays ?* »

Réponse du palestinien : - « *Mon pays, c'est mon pays, la Palestine ?* »

I : - « *Toute la Palestine ?* »

P : - « *Oui. Toute la Palestine est mon pays. Quelqu'un vous a-t-il trompé en prétendant que la Palestine n'était pas mon pays ?* »

I : - « *Non, mais c'est mon pays* »

Analysez ! Aujourd'hui, Mahmoud Darwish, à l'instar de nombre de palestiniens, reconnaît l'existence de l'Etat d'Israël et accepte que l'Etat des palestiniens se construise uniquement sur les 22% restant de la Palestine. Peut-il faire mieux ?

Doit-il également reconnaître le « caractère juif » des 3 autres quarts du pays où il est né et où ses ancêtres ont vécu - lui qui n'est pas juif ? Doit-il par la même occasion « oublier » que son village natal se trouve en Israël ?

Il peut concevoir l'existence d'un Etat (Israël) sur 78% de la Palestine mais on ne peut lui demander d'oublier que cet Etat s'est construit sur **son** pays.

« *Nous ne nous demandons pas quelle est notre patrie parce que nous la connaissons très bien. Nous nous demandons simplement sur quelle partie de la terre de notre patrie sera fondé notre Etat* » : explique Darwish.

Malheureusement, Tom Seguev, à l'instar de nombre d'israéliens, ne comprend pas que des palestiniens ne puissent pas se résoudre à donner le **label** « JUIF » aux 78% de la Palestine d'où ils ont été expulsés et ne veuillent pas oublier que leur pays est toute la Palestine et non uniquement la Cisjordanie sur lequel malgré tout ils concèdent vouloir construire leur Etat de façon pacifique. Pour eux, cela prouve qu'ils veulent toujours exterminer le peuple juif et le rejeter à la mer.

Pourtant, dans les faits, les palestiniens leur demandent seulement de se retirer des territoires occupés. La Cisjordanie n'est pas un territoire israélien que les « Juifs » sacrifieraient par générosité envers les Palestiniens. Mahmoud Darwish ajoutera d'ailleurs à l'attention de l'historien israélien :

*« Nous, nous ne vous avons rien pris. Ce que nous prenons (22%) est à nous. Si vous vous retirez de chez nous (22%) pour retourner dans ce qui est à nous (78%), cela ne veut pas dire pour autant que nous vous prenons quelque chose ? »*

Les Juifs habités par l'idéologie sioniste ne comprennent pas que des gens qui ont été expulsés de leur pays ne puissent tirer un trait sur leur passé et leur histoire. Les palestiniens sont sommés de reconnaître que leur patrie n'est plus leur patrie !

*« Il est étonnant que les Israéliens s'étonnent de la transparence formidable de la mémoire palestinienne. Le Palestinien devrait-il attendre deux mille ans pour que la mémoire juive l'autorise à se souvenir ? »*  
s'interroge encore le poète palestinien.

Comprenez !

D'un côté, il y a des Israéliens qui vivent dans l'angoisse,  
De l'autre, il y a des Palestiniens qui vivent dans la frustration,  
Alors pour éviter que les Palestiniens ne puissent se venger, on leur impose de vivre dans des réserves avec le marteau israélien sur la tête.  
La violence palestinienne qui s'ensuit justifie alors la répression israélienne.

Et la communauté internationale compatit à la peur existentielle du peuple juif en sommant les palestiniens d'accepter le diktat sioniste :  
« Oubliez votre patrie et reconnaissez le caractère juif de l'Etat d'Israël! »

Comme si des accords écrits pouvaient figer les caractéristiques d'un territoire, alors que c'est aux habitants du territoire israélien et uniquement à eux de dire ce que sera leur Etat et ce que représente leur pays.

Au lieu de cela, les israéliens veulent imposer aux palestiniens un traité qui cautionne leur forfait, en affirmant durant tous les accords que :

**« ... le désir de retour devra être mis en œuvre d'une manière compatible avec l'existence de l'Etat d'Israël, patrie du peuple juif ...»**

On demande ainsi aux palestiniens d'oublier leur patrie et de reconnaître qu'elle appartient à d'autres désormais ... et à tout jamais !

Dans le cas contraire, l'oppression continuera ! Pour que l'occupation s'arrête, il faut que les Palestiniens reconnaissent que leur pays n'est plus leur pays, non pas de façon factuelle, mais en tant que principe absolu. La Terre d'Israël est la terre du peuple juif donc de Bernard Henri Lévy ou de Woody Allen ainsi que de leurs descendants et ce jusqu'à la fin des temps même si leurs enfants n'y ramènent jamais leurs têtes ! Quant à vous, palestiniens, acceptez le fait que vous ne pouvez plus y remettre les pieds. Faites comprendre à vos enfants qu'ils doivent maintenant s'intégrer aux autres pays alentours ou s'entasser en Cisjordanie et à Gaza.

Ainsi, au cours des cinq dernières décennies, Israël et ses partisans ont proposé 3 douzaines de plans pour réimplanter les réfugiés palestiniens où que ce soit dans le monde ... **sauf sur leur terre**

En fait, il ne semble y avoir que deux alternatives pour l'occupant israélien:

1. L'oppression et la cantonisation des palestiniens continue pour empêcher que les juifs ne deviennent minoritaires et redeviennent vulnérables.

2. L'occupation cesse avec le risque que le développement de l'Etat palestinien permette à long terme, en parallèle avec le développement de la minorité Arabe restée en Israël (20% de la population actuellement), une réunification de la Palestine où les juifs se retrouveraient de nouveau minoritaires avec toujours cette angoisse de la persécution.

Alors ? Décide-t-on de rester oppresseur ou bien de se suicider ? Choix cornélien à tout point de vue!

Devant ce dilemme, les Etats européens ont toujours défendu avant tout le droit à l'existence d'Israël :

« *La conscience morale est plus soucieuse du destin de l'occupation (israélienne) que du destin d'un peuple (palestinien). « Que feront les pauvres israéliens après le retrait ? Qui garantira l'avenir ? » C'est en ces termes que la conscience mondiale s'interroge. Elle demande alors aux Palestiniens de renoncer à leur part de passé et d'avenir, de mémoire, de patrie et de rêve » : constate Darwish.*

Le fait que le retour des réfugiés soit considéré par la quasi-totalité des israéliens comme un suicide montre bien qu'Israël s'est construit sur un crime - l'expulsion - pour pouvoir construire un rêve - l'Etat Juif - qui serait remise en cause par la réalisation du droit -le retour.

Ce dévoiement transparait en toute clarté dans ce constat effrayé de Yehoshua, artiste israélien : « *en fait, les Palestiniens (...) ne veulent pas la paix mais la justice* <sup>47</sup> ».

Ecoutez ! Ils « *ne veulent pas la paix mais la justice* » (!) Et quoi, alors ? Les Palestiniens doivent, si l'on comprend bien, renoncer à leur passé quoiqu'il arrive et donc à la justice élémentaire ...

... pour que l'israélien soit en paix !

Et, si l'on suit bien leur logique, tant qu'ils ne tireront pas un trait sur la justice qui leur est dû, ils devront également renoncer à leur présent. L'occupation continuera tant qu'ils ne reconnaîtront pas que leurs maisons en Israël n'est plus leur maison, que les champs que leurs parents ont labouré ne sont plus leur champs et que les 50 années d'attente passées dans des camps de réfugiés à espérer la fin du conflit et la possibilité de retourner dans leur pays n'était que chimère.

« *Les problèmes ne peuvent se résoudre sans les rêves qui ont précédé. Tous ne peuvent se réaliser. Le droit au retour doit rester dans le domaine du rêve » : explique paternellement Shimon Pérès<sup>48</sup> dans une édition spéciale de « Maariv » (**septembre 2001**)*

---

<sup>47</sup> « Israël-Palestine : les inventeurs de paix », Isabelle Avran, p147-148-149

<sup>48</sup> Rappelons que Pérès fut le bras droit de Rabin qui, en son temps, avait supervisé l'expulsion « planifiée » des arabes de Lod et Ramleh en juillet 1948 (80 000 civils transférés de force). Ensuite, on leur demande d'oublier !!!

Les Israéliens sont aujourd'hui soudés par cette peur commune provenant du péché originel de 1948. Cette peur que les palestiniens n'oublient pas d'où ils viennent, cette peur que les palestiniens ne disparaîtront pas d'eux-mêmes pour devenir des arabes des autres pays ou de simples cisjordaniens.

Cette peur de la simple existence du palestinien en tant que témoin du crime qu'ils ont commis.

Mahmoud Darwish s'emporte :

*« On nous somme aujourd'hui de sauver cette cohésion du danger que représente notre existence. De rassurer les Israéliens en nous présentant comme des bêtes féroces qui veulent, au minimum, les rejeter à la mer. On nous somme de corroborer l'image qu'ils ont tracée de nous, afin que les paroles que nous n'aurons pas prononcées soient plus féroces et plus barbares que l'acte qu'ils ont commis ».*

Et il pose la question : *« Qui de nous a donc rejeté l'autre ? »*

Comment donc sortir de ce dilemme ?

Si on applique le droit, les Palestiniens doivent pouvoir retourner chez eux.

Mais s'ils retournent chez eux, les juifs se retrouvent de nouveau en minorité en Palestine

Ils redeviennent alors ce qu'ils ne veulent plus être : un peuple sans patrie à la merci de la violence antisémite

Et puis, qui leur garantira la sécurité face la vengeance des extrémistes palestiniens ?

Alors ?

Les Israéliens

- sous peine de se voir anéantir (c'est ce que, eux, pensent !) -  
doivent consolider la première occupation de 1948.

Comment ?

En occupant le reste de la Palestine pour écraser la résistance palestinienne.

Ce qui a été fait en 1967.

Ensuite, que faire devant le refus des Palestiniens d'oublier leur pays ?

La meilleure défense, c'est l'attaque.

Il faut donc coloniser les 22% restant comme on l'a fait avec les 78%  
entre 1881 et 1947 ...

... et donc perpétuer l'occupation.

Et ensuite ?

Continuer à occuper.

Jusqu'à quand ?

Comprenez-vous le dilemme ?

*« Celui qui veut consolider l'occupation à l'aide d'une nouvelle occupation, qui à son tour devra être consolidée par une autre occupation, et ainsi de suite, celui-là considère que tout retrait, de n'importe quelle occupation, est un retrait de l'existence. L'existence israélienne, c'est l'existence de l'occupation : tout renoncement à la conquête et à l'occupation est un appel au suicide ».* Entendez combien la conclusion de Darwish se présente comme une configuration insurmontable : *« tout renoncement à la conquête et à l'occupation est un appel au suicide ».*

Alors, pour éviter aux Juifs sionistes de résoudre une impossible équation, on demande aux Palestiniens de renier leur passé et d'écraser leur mémoire.

*« Les occupants sont confrontés à une impasse. Et ce serait aux Palestiniens de voler au secours de l'occupation, sous prétexte que son destin a croisé leur destin ! »*

En effet, les Juifs ont effectivement souffert de persécution à travers l'Histoire et voilà qu'au 19<sup>ème</sup> siècle, la seule solution à leur souffrance leur semble apparaître dans la création d'un Etat à eux en Palestine<sup>49</sup>. Aux Palestiniens maintenant de prendre sur eux et de se pousser à l'intérieur des terres pour laisser les Juifs accomplir leur destin et construire leur Etat sur les décombres de leur patrie.

Incroyable, non !

---

<sup>49</sup> Le Congrès Sioniste Mondial s'était vu, à un moment donné, proposer l'Ouganda ou encore un « morceau » d'Argentine pour héberger les juifs persécutés dans le monde. Finalement, la majorité des membres du mouvement sioniste rejetèrent ces propositions arguant que seule la Palestine aurait un attrait assez puissant auprès du peuple juif du fait de son Histoire. Heureusement pour les ougandais et les argentins !!!

Comme le souligne Mahmoud Darwish, la première condition permettant de vaincre la contradiction de la mentalité israélienne et de pouvoir cheminer vers la coexistence « serait *la reconnaissance du droit de l'autre à sa terre, puisque cette terre est à lui* » Et il termine par ce cri de frustration : « *il n'est pas un réfugié qui demande asile aux immigrants !* »

En fait, pour que la conscience israélienne n'ait pas eu à être torturée par ce paradoxe qui consiste à faire du Palestinien « *un homme qu'on a le droit de réduire à rien pour accomplir sa propre humanité* », l'Israélien s'est persuadé et se persuade que le Palestinien veut rejeter les Juifs à la mer non pas à cause du crime qu'ils ont commis, mais tout simplement parce qu'ils sont juifs.

Messieurs,

Tant que l'idéologie sioniste persistera, tant que les Juifs penseront que la Palestine ne peut être gouvernée que par des Juifs, l'impasse se renforcera parce que le Palestinien ne peut pas pardonner à celui qui lui impose de  
« reconnaître » que son pays n'est pas son pays,

**« Point. A la ligne ! Rompez les rangs sinon on continue à vous opprimer ! »**

Tant que l'idéologie sioniste posera comme principe que la terre de Palestine appartient « en exclusivité » au peuple Juif, alors l'inquiétude que manifestait Ben Gourion à Nahum Goldman ne se dissipera pas :

« *Pourquoi, lui disait-il, pourquoi les Arabes se réconcilieraient-ils avec nous ? C'est nous qui leur avons pris leur terre ?* »

Tant que les Juifs sionistes ne sortiront pas de cette pensée angoissante que la disparition d'Israël remettrait irrémédiablement en cause l'existence même du peuple juif alors la négation du Palestinien est inévitable car plus il  
« *tendra à reconnaître l'existence du Palestinien, plus il lui semblera de mettre en péril la sienne propre* ».

Blocage ! Quelle est la solution ?

Une seule issue me semble favorable : un Etat Unitaire Démocratique.

C'est la fameuse idée de l'Etat BiNational.<sup>50</sup>

---

<sup>50</sup> En réalité, l'idée du binationalisme est beaucoup plus large et moins réductrice que celle de l'Etat Unitaire. Elle affirme que les deux parties en conflit sont toutes les deux totalement légitimes sur la totalité du territoire de la Palestine Historique. Les modalités de concrétisation de cette idée sont laissées ensuite au pragmatisme. J'ai donc amalgamé à

Messieurs,

Je l'affirme avec force. La seule solution qui fera « gagner » tout le monde est :

- **l'abandon de l'idéologie sioniste**
- **l'avènement de l'Etat BiNational**

Vous me rétorquerez tous que je délire parce que la haine entre les deux peuples aujourd'hui est telle que la coexistence serait impossible !

Je répondrai à cela ce que les Blancs « modérés » d'Afrique du Sud ont répondu à leur époque:

*« A ceux qui criaient à la trahison et au suicide politique d'un peuple, les partisans des réformes affirmaient leur croyance en une transition pacifique des pouvoirs à la majorité noire, transfert jugé inéluctable et seul moyen pour permettre l'obtention de garanties pour les minorités »<sup>51</sup>.*

C'est DeKlerk qui intelligemment, a conduit la transition. De sorte que le 17 mars 1992, avec un taux de participation supérieur à 80%, les Blancs votèrent à 68,7% pour le « **oui** » aux réformes.

Ainsi, les Blancs Sud-africains ont décidé **par eux-mêmes** de refermer définitivement le livre de l'apartheid. En ce jour, De Klerk rappellera que *« le système, né de bonnes intentions, avait dérapé sur la réalité des faits ».*

J'espère, pour ma part, rester assez longtemps en vie pour voir un jour les Juifs Israéliens mettre fin **par eux-mêmes** à l'utopie sioniste qui *« né de bonnes intentions »* - donner un refuge aux juifs opprimés - s'est matérialisé finalement en une politique d'expulsion et d'oppression.

On dit que la communauté afrikaner (Blancs) prit acte en 1992 du fait que *« l'apartheid était un échec n'ayant pu lui assurer ni la sécurité économique, ni la sécurité physique. Une issue **négociée** était alors d'autant plus vitale pour la « tribu blanche » ».*

Il est étonnant de voir tant de similitudes avec le conflit israélo-palestinien actuel.

---

l'époque la solution de l'Etat Unitaire avec le concept de Binationalisme. Or, ils ne sont pas similaires. Et je pense qu'il faut rester sur l'idée du Binationalisme sans imposer pour l'instant de solution toute-faite (à l'image de l'Etat Unitaire) !

<sup>51</sup> Wikipédia, « Histoire de l'Afrique du Sud »

Un « peuple juif » qui crée un Etat démocratique mais à teinte ségrégationniste pour assurer sa sécurité physique et qui finalement oppresse physiquement un autre peuple et se rend compte en plus qu'un juif est plus en sécurité en France qu'en Israël !

L'Etat Unitaire Démocratique est possible et peut se faire sans anéantissement de l'autre. Qui aurait cru que les Blancs et les Noirs en Afrique du Sud auraient pu coexister après tant d'années de haines, de mépris et de souffrances ? Bien sûr, il faudra à leur exemple mettre en place une Commission « Vérité et Réconciliation » pour apaiser la colère des victimes ...

... de toutes les victimes, sans exception.

Le rejet de l'autre n'est pas aussi insurmontable qu'on ne le croit.

Ainsi, le désordre qu'a introduit l'Entité sioniste au cœur du Proche-Orient est aujourd'hui « oublié » par la plupart des pays arabes alentours qui ont reconnu l'Etat d'Israël ou qui sont enclin à le faire, à l'instar de l'Algérie qui, par la bouche de Bouteflika, se dit prête à reconnaître son existence à la condition que la politique de création de « bantoustans » - terme utilisé par le président algérien - cesse.

Mon souhait le plus cher pour la Palestine est donc la création d'un Etat Unitaire sur l'ensemble du territoire avec - pourquoi pas ? - un droit de retour reconnu pour les juifs du monde entier. Ceci n'est pas gênant.

Ce qui l'est un peu plus, je le répète, est de vouloir imposer - à n'importe quel prix - le caractère juif de l'Etat, impliquant une surveillance inéluctable de la démographie des « non-juifs » du pays.

Avec comme lot incontournable, une politique d'expulsion ou de bantoustanisation irrémédiable s'accompagnant d'une négation du droit des Palestiniens à retourner vivre sur leurs terres.

*« Si tel doit être le cas, le mot d'ordre  
« **NOUS N'OUBLIERONS PAS, NOUS NE PARDONNERONS PAS** »  
sera notre programme pour longtemps encore.*

*Si tel doit être le cas, nous ne pourrions pas agir autrement que nous ne le faisons aujourd'hui »* conclut notre poète palestinien.

Messieurs,

Il n'est effectivement pas du ressort de la société Alstom de régler les problèmes du monde. En revanche, il tient de sa responsabilité de s'assurer que ces activités ne créent pas d'avantage d'instabilité dans les régions où elle opère. C'est sur ce point que toute mon argumentation voudrait converger.

Comprenez-moi bien ! J'ai peur que la mise en place du tramway de Jérusalem ne rajoute de la violence à déjà tant de violence.

C'est ce message-là que je souhaite faire passer à travers la coupure de presse tirée du journal « Le Monde » en guise de fin. Comprenez que je ne fais pas ici l'apologie de la haine - bien au contraire - mais j'en fais simplement le constat effrayé !

Comprenez que la crainte de voir se transformer l'espoir du processus de paix en désespoir de haine m'oblige à vous écrire aujourd'hui. Rappelez-vous Oussama le maçon :

***« Quand je suis sorti de prison grâce aux accords d'Oslo, j'ai cru à la paix »***

Cet espoir, les partisans extrémistes du « Grand Israël » vont le détruire par la logique de colonisation forcenée inhérente à leur idéologie sioniste.

***« Mais aujourd'hui, c'est fini. Comment voulez-vous que j'y crois après avoir vu cela »***

Comprenez-vous que le gouvernement aujourd'hui en place est effectivement un regroupement de politiciens extrémistes ? Prenez-vous conscience que le tramway s'insère de toute évidence dans cette politique extrémiste ?

Ne savez-vous donc pas ce que peut engendrer le désespoir ? Entendez donc cet aveu :

***« Il n'y a pas place pour deux ici. Les Juifs disent toujours qu'on veut les mettre à la mer...  
... un jour ça viendra ».***

Terrible, non ?

Messieurs,

Laissez-moi faire une dernière digression et je promets, après cela, de ne plus vous embêter.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'une histoire commune lie l'Algérie à la France. Nous savons également qu'elle s'est terminée dans la violence. Et pourtant ... Et pourtant, que d'espoirs !

Le cheikh Ben Badis, représentant religieux dont l'Organisation rejoindra finalement le FLN pour la lutte pour l'indépendance, n'hésitera pas à déclarer en 1937 :

*« Je suis satisfait des réformes promises par le gouvernement Blum-Viollette, en attendant que le suffrage universel soit réalisé pour tous, permettant l'intégration, pure et simple, de la collectivité musulmane dans la grande famille française <sup>52</sup> »*

Un autre grand leader de la future Révolution Algérienne, Ferhat Abbas, militera longtemps pour l'**assimilation** de l'Algérie à la France ne demandant en contrepartie que l'égalité des droits politiques et sociaux.

Même Messali Hadj, leader incontesté de la mouvance radicale des indépendantistes algériens, avouera à Abbas :

*« Je te fais confiance pour la réalisation d'une République Algérienne associée à la France, par contre, je ne fais pas du tout confiance à la France. La France ne te donnera rien. Elle ne cédera qu'à la force et ne donnera que ce qu'on lui arrachera <sup>53</sup> »*

Regardez ! Messali Hadj, figure « extrémiste » des années 40, ne demande pas exactement l'indépendance mais une association avec la France. Toutefois, il voit les obstacles posés par les représentants coloniaux qui ne cesseront dans les faits de bloquer les réformes et d'imposer un dangereux statu quo. A tel point que Abbas le « modéré » écrira à Messali Hadj :

---

<sup>52</sup> « L'Indépendance Confisquée », Ferhat Abbas, p209

<sup>53</sup> « Messali Hadj », Benjamin Stora, p189

*« Messali, hier j'ai été contre vous. J'étais un chaud partisan de l'assimilation et je vous ai combattu. Les événements vous ont donné raison et m'ont donné tort. Aujourd'hui, j'ai confiance en vous et je vous suis <sup>54</sup> »*

Ainsi, la ténacité d'une frange très active de la population pieds-noirs pour empêcher toute évolution de l'Algérie Française vers une plus grande démocratisation va mener tout droit à la radicalisation du mouvement algérien et à la guerre d'indépendance. Même ceux que les radicaux traitaient de « beni-oui-oui », les membres du Collège des élus indigènes de l'Assemblée Algérienne, vont se rendre à l'évidence :

*« Analysant les raisons profondes des troubles actuels, ils affirment qu'elles sont essentiellement d'ordre politique. Ils sont ainsi conduits à constater que la politique d'intégration qui n'a jamais été sincèrement appliquée malgré les demandes réitérées des élus du deuxième collège, est actuellement dépassée. L'immense majorité des populations est présentement acquise à l'idée nationale algérienne. Interprètes fidèles de cette volonté, les élus soussignés croient de leur devoir d'orienter leur action vers la réalisation de cette aspiration <sup>55</sup>».*

Et l'hymne national algérien se lit comme un témoignage vivant de ce « désir indigène » ignoré, qui affirme dans sa deuxième strophe :

*« Nos doléances n'ont eu nul effet sur la France »  
« Ce qui nous poussa à faire parler la poudre »  
« A exécuter le chant de la mitrailleuse »*

Et ainsi De Gaulle ne pourra que constater en 1961 :

*« Nous nous sommes laissés dépasser par les événements. Nous n'avons pas pris quand il fallait les mesures **généreuses** et **logiques** qui auraient été nécessaires ... ». « La francisation de l'Algérie, possible voilà 40 ans, ne l'est plus aujourd'hui <sup>56</sup>»*

---

<sup>54</sup> « Messali Hadj », Benjamin Stora, p189

<sup>55</sup> « Abane Ramdane », K. Mameri, p164. Déclaration faite en 1955.

<sup>56</sup> « L'Indépendance Confisquée », Ferhat Abbas, p211

Comprenez !

Les réformes et l'ouverture vers l'autre auraient apporté l'apaisement et une « évolution en douceur » pour le pays. Au lieu de cela, l'Algérie fut le théâtre d'une « révolution en arme ».

En lieu et place d'une démocratisation tranquille qui aurait mené lentement mais sûrement l'Algérie à une forme d'autonomie, elle s'est vu littéralement arrachée du giron français vers une indépendance aussi totale que radicale. Cet accouchement douloureux de l'Algérie algérienne a été dommageable, à mon sens, autant pour les algériens que pour les français.

Si le gouvernement français avait su résister au lobby colonialiste des extrémistes pieds-noirs, il n'y aurait pas eu de soulèvement armé. Juste une révolution par les urnes qui aurait mené l'Algérie à l'autonomie. Et peu importe ensuite que cette autonomie ait pu mener à l'indépendance ou non.

Le million d'algériens pieds-noirs qui vivaient alors en Algérie seraient restés tandis que les 9 millions d'algériens autochtones auraient accédé à une citoyenneté pleine et entière et nous vivrions aujourd'hui dans une Algérie **plurielle** et sans rupture du fait d'une transition vers l'indépendance réalisée dans la continuité. Sans exil ni déchirement, ni fuite des compétences et surtout sans ces milliers de morts qu'a charrié la guerre de libération.

La décolonisation de l'Algérie fut, à mon sens, un **rendez-vous manqué** entre deux peuples qui auraient pu construire un beau pays ensemble !

Et pourquoi ce gâchis ? Parce que les sirènes de la peur retentissaient dans les oreilles des pieds-noirs comme aujourd'hui elles hurlent dans celles des israéliens qui préfèrent opprimer un peuple plutôt que faire le pari de la coexistence.

Je crains sincèrement qu'en construisant le tramway, nous ne fassions que conforter la vision la plus extrémiste de l'expansionnisme israélien comme le mirage de la pacification des « fellagha » du FLN confortait les pieds-noirs dans leurs acquis.

Les extrémistes israéliens sont persuadés qu'en peuplant au maximum l'ensemble de la Palestine, ils assurent leur mainmise sur le pays et par là même leur existence autant que leur légitimité.

En toute raison, autant les pieds-noirs étaient dans leur droit de considérer l'Algérie comme leur pays - la plupart y était installé depuis plus de deux générations - autant il n'est plus possible de renier le droit des juifs israéliens à vivre en Palestine.

Malheureusement, autant le droit des pieds-noirs à vivre en Algérie ne pouvait se faire au détriment des autochtones d'Algérie autant celui des juifs israéliens ne peut se faire au détriment des autochtones de Palestine.

### Faut-il encore manquer un nouveau rendez-vous ?

Faut-il enterrer le rêve d'une civilisation judéo-arabe en Palestine pourtant voulu par nombre de pionniers sionistes du début du 20<sup>ème</sup> siècle ? N'est-ce pas la rencontre d'un islam ouvert et d'un judaïsme dynamique qui a permis l'éclosion de la grande civilisation andalouse au Moyen Age?

Je fermerai cette parenthèse franco-algérienne en vous laissant méditer un extrait d'un discours de Messali Hadj, considéré en son temps comme un radical, fait en 1959, en pleine guerre de libération, à Chantilly :

*« Puisque depuis plus de 40 ans, nous sommes au sein de ce peuple de France, soyez à côté de lui des amis, soyez compréhensifs. Cherchez à le convaincre car dans le cœur du Français, il y a une liberté toujours en mouvement<sup>57</sup>».*

La compréhension de l'autre, voilà ce à quoi appeler un leader algérien en pleine guerre de libération envers son oppresseur. Mandela aussi sut saisir très vite que la sortie de l'ornière passait par la compréhension des peurs du Blanc.

Il sut rester très modéré et très ouvert malgré ses 27 années passées en prison et les violences subies.

Mais Mandela sut aussi rester très ferme pour combattre les manœuvres racistes du gouvernement d'Apartheid qui lui proposèrent en son temps de devenir le président d'une République créée de toute pièce : le bantoustan du Transkei.

---

<sup>57</sup> « Messali Hadj », Benjamin Stora, p113

Aujourd'hui, les mêmes dérives apparaissent chez les leaders israéliens qui ont proposé la même chose avec les accords d'Oslo et que la communauté internationale s'est empressé d'applaudir : la création d'un Etat Palestinien pour entasser tous les palestiniens indésirables et si nombreux. Yasser Arafat, de guerre lasse, accepta de devenir le président de cette mascarade comme au temps de l'Afrique du Sud raciste, nombre de chefs de tribu acceptèrent de prendre la tête des différents bantoustans trop contents d'obtenir une autorité que leur médiocrité leur interdisait en temps normal.

La question se pose : « Si l'apartheid était le problème en Afrique du Sud, pourquoi est-ce une solution en Israël/Palestine ? »

Ainsi donc, le désir de paix ne doit pas nous mener à abdiquer la justice. Pour cela, c'est à la compréhension réciproque qu'il faut arriver. L'expulsion de 1948 ne doit pas faire oublier que, oui, la société israélienne est porteuse d'une véritable culture démocratique et humaniste ; oui, « *dans le cœur du Français, il y a une liberté toujours en mouvement* » malgré l'histoire coloniale et oui, les Blancs sont capables d'apporter une très grande contribution au développement de l'Afrique du Sud malgré la parenthèse malheureuse de l'Apartheid. Utilisons donc toutes les qualités des hommes !

C'est à ce pas que doivent marcher les Palestiniens et les Israéliens ... Et nous avec eux.

Messieurs,

Comprendre l'autre n'est pas justifier ces méfaits et encore moins entrer dans son jeu. Vous ne pouvez et ne devez pas cautionner l'idéologie sioniste dont l'application concrète sur le terrain ne peut qu'aboutir - et a abouti effectivement - à une politique raciste. Ne faites pas le pari du laisser-aller. Marchez avec les pacifistes et non avec les va-t-en guerres !

Le régime d'apartheid d'Afrique du Sud n'est tombé que par l'effet de la volonté des Nations Unies d'isoler le pays ! Et je ne comprends pas que l'on ne réagisse pas de la même façon envers l'Etat d'Israël ! Qui plus est lorsque l'on entretient des relations qui sont liées directement à la politique de colonisation que tout un chacun, je l'espère, condamne dans son cœur.

Auriez-vous osé travailler avec le régime raciste Sud-Africain à l'époque de l'Apartheid ?

Messieurs,

Ce qui m'anime ici est l'urgence. Plus notre négligence durera et plus les faits accomplis s'accumuleront et plus l'existence de la nation palestinienne deviendra aléatoire ... à l'instar, toute proportion gardée bien sûr, de la disparition tragique des indiens d'Amérique.

« *Les vieux mourront et les jeunes oublieront* » aurait affirmé cyniquement Ben Gourion.

Relisez encore la déclaration du représentant permanent des États-Unis à l'ONU, Charles Yost en 1969 : « Le modèle de comportement autorisé par la Convention de Genève et la loi internationale est clair : l'occupant doit maintenir le territoire occupé aussi intact que possible, sans dégradation et sans intervenir dans les coutumes locales [...] »

Que faisons-nous là-bas ?

C'est insensé de s'aveugler autant !

L'ancien ministre israélien pour Jérusalem, Haïm Ramon, a déclaré que (le) tracé du Mur rendrait Jérusalem « **plus juive** ». Et tous les membres du gouvernement israélien ne cessent de clamer que Jérusalem est la capitale « indivisible » d'Israël.

Olmert, l'actuel 1<sup>er</sup> ministre, le réaffirme encore :

« *La position d'Israël a toujours été que Jérusalem est notre capitale éternelle ... nous avons certains principes fondamentaux pour lesquels nous allons nous battre* <sup>58</sup> ». Et que fait Alstom ?

Elle part se battre avec les extrémistes israéliens pour une Jérusalem juive au possible !!

Si au moins l'histoire ne nous avait rien appris sur la politique des faits accomplis adopté par l'expansionnisme sioniste depuis 130 ans, nous serions excusés !!!! Malheureusement non !

---

<sup>58</sup> Interview du 12/07/05 sur Euronews

Reprenez encore Charles Yost :

*« Je regrette de devoir dire que les actions d'Israël dans la partie occupée de Jérusalem ne sont pas conformes à ce modèle. Ces actions sont susceptibles de faire naître de compréhensibles inquiétudes quant à l'avenir de Jérusalem-Est où les droits des habitants et leur mode de vie ont d'ores et déjà été entamés et bouleversés ».*

Cette déclaration a été faite en 1969 ! Rendez-vous compte, bon sang ! **En 1969 ?!?!?** Est-ce que je suis le seul à le savoir ? Et on ose encore aujourd'hui jouer le même jeu avec Israël !!

L'Etat sioniste doit évacuer les Territoires Occupés ! Et depuis 1967 !!! **1967 ?!?!?** Bon sang !

Et non, construire des maisons pour juifs et des tramways qui ne favoriseront que les juifs qui pourront vivre en Cisjordanie et travailler en même temps en Israël !

Messieurs,

Je peux paraître m'emporter et j'ai dû le paraître sur les derniers chapitres de ma lettre. Toutefois, je tiens à vous rassurer quant à la sérénité de mon état d'esprit.

Comprenez que j'écris ces lignes après des mois de recherche et des milliers de pages lues. Je porte donc en moi un vécu émotionnel important sur la question.

L'ardeur de ce conflit qui a pu parfois déborder de ma plume,  
vous ne l'avez porté dans votre esprit que le temps d'une lecture  
alors que je la porte dans mon cœur depuis bientôt une décennie ...  
... quand d'autres - les palestiniens - la ressentent dans leur chair depuis  
plus de 50 ans.

Je dis cela sans animosité envers quiconque et surtout pas envers les  
israéliens qui aujourd'hui pour la majorité sont nés en Israël et n'ont pas  
d'autres pays que celui-là ...

... et dont je conçois complètement qu'il soit **aussi** le leur.

Messieurs,

Je défends donc ma position avec force tout en essayant de préserver une intelligence du cœur et une vigilance constante de l'esprit.

Contre l'injustice, je ne cherche surtout pas à haïr mais j'essaie de juger, sans concession, les actions des hommes en évitant au maximum de porter mon jugement sur l'humain en lui-même.

Je vous invite d'ailleurs à découvrir, pour ceux qui ne la connaisse pas, la chanson intitulée « Né en 17 à Leindenstat » où le trio CAROLE FREDERIKS, MICHAEL JONES et JEAN-JACQUES GOLDMAN chantent combien les situations de conflit sont complexes. Ainsi, Goldman dit ne pas pouvoir juger les allemands sous l'ère nazie, Jones parle de la difficulté, au cœur des tensions entre catholiques et protestants à Belfast, de tendre une main à l'autre communauté, tandis que Frederiks, afro-américaine, montre combien la situation des Blancs d'Afrique du sud était insurmontable. Dans la chanson, elle affirme notamment :

**« Si j'étais né blanche et riche à Johannesburg  
Entre le pouvoir et la peur  
Aurai-je été de ces improbables consciences  
Larmes au milieu d'un torrent » <sup>59</sup>**

Je garde toujours en mémoire, pour ma part, que beaucoup d'israéliens sont des exilés ou des survivants de pogroms juifs en Europe et ailleurs dans le monde. J'essaie de comprendre le besoin de sécurité de ces gens-là et arrive à concevoir l'angoisse que peut engendrer une telle situation pour le peuple juif. Je comprends donc tout à fait la crainte que peuvent ressentir les juifs israéliens qui ont l'impression d'être entourés d'une « marée arabe » foncièrement hostile.

« Arabes », il est vrai, qui n'ont pas que de bons souvenirs avec leurs (désormais) voisins juifs, surtout après les forfaits qui ont été commis depuis 1948.

---

<sup>59</sup> Il y a eu une confusion de ma part sur les deux dernières lignes de ma citation. Frederiks dit en réalité : « *Aurais-je entendu ces cris portés par le vent, rien ne sera comme avant* ». Les paroles que je cite sont dites en fait par Goldman. Mais cela ne change rien à mon propos. Les israéliens entendent-ils « *ces cris portés par le vent* » ?



Mais leur peur ne peut excuser leurs excès et notre compréhension ne peut aller jusqu'à de la complicité. Déjà au 19<sup>ème</sup> siècle, Victor Hugo s'emportait contre le paradoxe victimaire :

**« Non ! [...] La misère n'a pas le droit de cruauté ;  
Non ! Nous n'admettons point, dans le deuil d'ici-bas,  
Qu'on puisse être bourreau parce qu'on fut victime  
Le meurtre fils des pleurs n'est pas plus légitime  
Quand le faible devient à son tour le plus fort [...]  
Hélas ! Des oppresseurs naissent des terroristes »**

Personne n'aurait aidé les Blancs d'Afrique du Sud en les confortant dans leur politique ségrégationniste sous prétexte de défendre leur droit à l'existence sur la terre d'Afrique du Sud.

Il n'est pas « aide » celui qui protège l'autre en excusant ses excès.

« Comprendre », oui ! « Justifier », jamais !

De même, « Exister », oui ! Mais pas au détriment de l'autre.

Or, c'est ce qu'a fait la communauté internationale qui a confirmé l'existence de l'Etat d'Israël sans s'assurer du droit d'exister des Palestiniens en tant que palestinien : le fameux droit au retour des réfugiés, aujourd'hui remise en cause sous prétexte du droit à l'existence du juif en tant que « nation » !

Messieurs,

Je pense avoir énormément abusé de votre temps et je m'en excuse. Mes préoccupations ne sont sûrement pas les vôtres.

Je vais donc abréger à cet endroit mon propos pour vous signifier, vous l'aurez compris, mon profond désaccord avec la décision de notre société d'accepter de collaborer au développement d'une Jérusalem « juive »<sup>60</sup>.

Ce désaccord, je tiens ici à le souligner, n'est qu'une opinion personnelle que j'exprime. C'est-à-dire que je ne juge pas la décision de la société d'un point de vue moral. A coup sûr, nous ne divergeons que sur la vision du problème et non sur les principes universels de justice et de droit.

Je pars aujourd'hui tandis qu'un autre reste sans que cela ne nous sépare en rien ni même ne prouve que nos convictions diffèrent. Tout est question de l'endroit où l'on observe la chose : le point de vue.

Par conséquent, je veux **juste** expliquer pourquoi, à mon sens, et à mon sens uniquement, ce projet s'insère dans une entreprise de type colonial et raciste ... donc criminel !

---

<sup>60</sup> Autant que je m'opposerai fortement à toute personne qui voudrait imposer une Jérusalem « arabe »

Messieurs,

Une fois de plus, je dis ce que je pense et comme je le pense ...

Sans toutefois prétendre à la vérité, à toute la vérité ...

D'ailleurs, je note que la direction dit comprendre et respecter - sans toutefois approuver - ma décision.

Je note en cela que la vie est complexe ...

... et je vous concède aussi que le conflit n'est pas aussi linéaire que ce qu'a pu sembler montrer les 100 pages de mon exposé.

J'espère donc que vous détenez une part de vérité. J'espère que le tramway permettra un développement de la région au profit de tous ses habitants ... comme vous l'affirmez !

J'espère par conséquent que je me trompe !

En effet ! Et si le tramway arrivait d'une manière ou d'une autre à rapprocher les deux peuples ? Tant mieux, non ?

C'est pour cela ...

... que je souhaite malgré tout ...

... maintenant que le projet ne peut plus être arrêté ...

... une très grande réussite à toute l'équipe du tramway de Jérusalem<sup>61</sup> ...

... ainsi d'ailleurs qu'à celles de tous les autres projets d'Alstom ...

... et particulièrement, bien sûr, à mes collègues de l'Electrification de la Banlieue d'Alger.

Je tiens au-delà de ce problème à dire combien j'ai été satisfait de travailler pour Alstom.

Avec Transmission&Distribution auparavant ...

... avec Transport aujourd'hui.

---

<sup>61</sup> Note ultérieure : je ne sais pas pourquoi j'ai écrit cela dans ma lettre de démission ? Je pense que je voulais dire plutôt que si le tramway devait se faire malgré tout, qu'il se fasse sans tragédie pour personne. Et en espérant que le tramway dont Israël voulait faire une arme coloniale devienne malgré cela un moyen plus tard de développer la ville en faveur de tous ! Mais je ne peux souhaiter leur réussite comme je l'ai écrit !

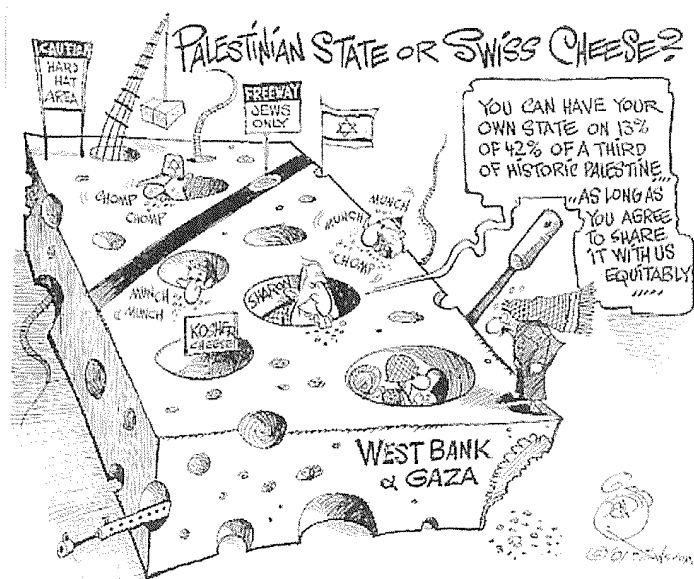
Messieurs,

Pour terminer, prenez bien la mesure de l'endroit où vous allez mettre les pieds ! Sans vous demander d'arrêter le projet - ce que je sais être impossible - je vous invite à rester vigilant sur ce que vous entreprendrez.

Est-ce que mon exposé correspond à la réalité ?

Ce sera à vous de le confirmer tout au long de l'avancement de ce projet. Je vous souhaite en cela bonne chance. Et je m'excuse d'avance en cette heure si mon exposé devait ne pas correspondre du tout à la réalité. Cela ne fera qu'une lettre paranoïaque en plus sur Terre.

En attendant, je vous prie de regarder le dessin suivant. Il suffit, à mon avis, à expliquer le « processus de paix » auquel nous assistons actuellement :



Et regardez maintenant le même dessin « mise à jour » par mes soins !  
Il suffit également pour situer la nouvelle position d'Alstom sur  
l'échiquier du Proche-orient :

## ETAT PALESTINIEN ou FROMAGE SUISSE ?

*Nous,  
nous ne  
faisons pas  
de politique*



Vous pouvez créer votre  
propre Etat  
sur 13% de 42% du 1/3  
de la Palestine Historique ...  
... aussi longtemps que vous  
acceptez de le partager  
avec nous équitablement ...

**ALSTOM**  
TRANSPORT

Je vois peut-être les choses trop en noir mais selon mon **point de vue**,  
la Cisjordanie est devenu un endroit où chacun vient y faire son petit trou

...

... en fermant les yeux sur ce qu'il ne veut pas voir !

J'ai entendu une expression en Algérie qui matérialise très bien à mon  
sens le laxisme et qui dit :

« VAS-Y ! POUSSE AVEC EUX ! »

Sur ce, j'ai le regret, car c'est avant tout un regret mais aussi l'honneur, car peut-être est-ce quelque part une question d'honneur, de vous remettre ma démission en ce jour afin qu'elle prenne effet au **04 mai 2007**.

[...]

Une dernière chose,

- qui peut-être vous fera prendre conscience de ce qui me fait peur -

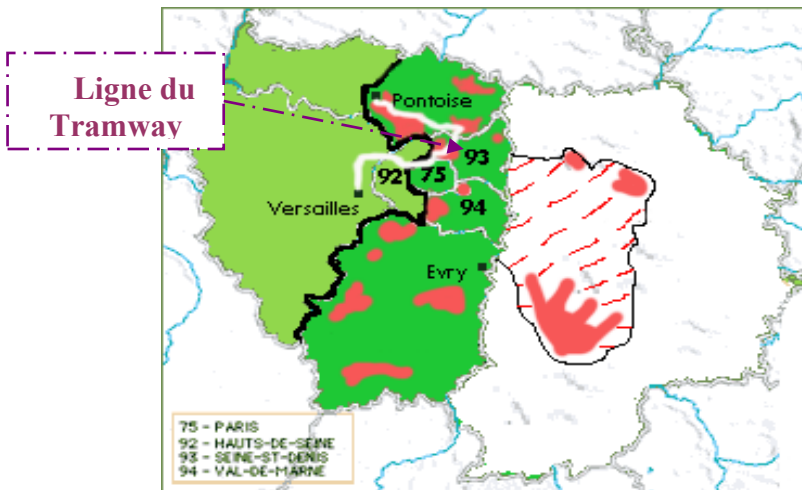
Si en l'an 2106, nos petits-enfants sont encore vivants et que le peuple français accepte finalement de vivre sur 22% de son territoire et que l'État Arabe d'Israël décide envers et contre tout de continuer la construction de colonies islamiques et qu'un tramway à Paris soit en projet - projet gagné par une multinationale chinoise - et compte desservir les colonies en banlieue parisienne, où beaucoup d'entre nous ont grandi, où nos petits-enfants seront pris en otage entre quatre murs de béton et dans lesquels ils se retrouveront ainsi enfermés sans accès vers leur capitale ...

... alors peut-être - je dis bien peut-être - à un moment de lassitude extrême,

penseront-ils à dire au revoir à cette vie d'exil ...

... en commettant l'irréparable : une bombe ...

... dans ce qui sera considéré à leurs yeux comme un maudit tramway !



Fasse que cela ne se produise jamais !

A bon entendeur, salutations distinguées ...

Djamel D.

Deputy Project Manager, Projet « Electrification de la Banlieue d'Alger »

Finalisé à Cergy le 19 janvier 2007

## **Annexe 1**

### **Ce qu'Ehoud Olmert pense de notre cause**

Mohammed Shtayyeh, négociateur palestinien, explique pour justifier le ralliement à la solution d'un État unique et binational.

*« Les Israéliens sont en train de tuer cette solution (à 2 Etats) par la poursuite de la colonisation. S'ils ne font aucune différence entre Tel-Aviv et Maale Adoumim (NDLR : bloc de colonies à l'est de Jérusalem), nous ne devons pas faire de différence entre Ramallah et Jaffa (ville de l'agglomération de Tel-Aviv) ».*

Sari Nusseibeh nous éclaire de son côté :

*« Lorsque je proposais il y a quelques années que les Palestiniens demandent la citoyenneté israélienne et se battent pour l'égalité des droits, comme en Afrique du Sud, c'était très impopulaire. Aujourd'hui, beaucoup de gens me disent que c'est une bonne idée. Aujourd'hui, les Israéliens ont plus besoin d'un État palestinien que nous. »*

En effet, **Ehoud Olmert, ancien premier ministre**, comprend qu'une stratégie anti-apartheid à un seul Etat ramène le conflit à sa véritable nature que des générations de sionistes ont toujours réussi à cacher au monde pour ne pas rendre impopulaire leur lutte pour un Etat juif.

Ainsi, en avril 2004, il avertira :

*« De plus en plus de Palestiniens se désintéressent d'une solution négociée à deux Etats, parce qu'ils veulent modifier (nda : revenir à) l'essence du conflit, le faisant passer d'un paradigme algérien à un paradigme sud-africain. D'une lutte contre "l'occupation", pour parler comme eux, à une lutte en faveur de un-homme /une-voix. C'est-à-dire, bien sûr, une lutte beaucoup plus nette, beaucoup plus populaire – et en fin de compte, beaucoup plus puissante. Pour nous, cela signifierait la fin de l'Etat juif».*

Et en novembre 2007, il le redira : *«Si la solution à deux Etats venait un jour à s'effondrer et que nous nous retrouvions face à une lutte pour l'égalité de droit de vote dans le style de l'Afrique du Sud, alors, aussitôt que cela se produirait, l'Etat d'Israël serait fini».*

## **Annexe 2**

### **« Veolia sanctionnée »**

« L'ONG suédoise Diakonia a annoncé sur son site, le 20 janvier dernier, que la filiale transport de la multinationale française Veolia venait de perdre un contrat d'une valeur de 1,9 milliards d'euros à Stockholm.

Ce contrat représentait le plus important appel d'offres public en cours en Europe, relatif à la gestion du métro de la capitale suédoise, pour une durée de 8 ans ([« Veolia loses 3,5 billion EUR contract in Sweden »](#)) ...

Une importante campagne de protestation internationale semble avoir pesé sur la décision de l'autorité des transports publics municipaux de Stockholm.

Les entreprises françaises Veolia et Alstom étaient mises en cause depuis plusieurs années en raison de leur participation à un projet de construction d'un tramway à Jérusalem, (...) Les protestations publiques stigmatisant la multinationale viennent donc de lui valoir un revers cinglant, au moment même où l'entreprise connaît des difficultés en bourse.

L'autorité des transports publics municipaux de Stockholm (SL) a indiqué que sa décision était basée sur des facteurs commerciaux, mais le questionnement sur l'implication de Veolia dans le projet controversé de tramway à Jérusalem (le « Jerusalem light railway ») a suscité un débat intense dans les médias suédois.

Jusqu'à la veille de sa décision le conseil municipal a en effet reçu des pétitions signées par des milliers de citoyens, exigeant qu'il choisisse un opérateur qui ne soit pas associé à des violations du droit international humanitaire.

*« Ceci est un autre signe clair de l'importance pour les acteurs commerciaux de ne pas associer leur marque à des comportements anti-éthique, et en ce qui concerne les colonies illégales en territoire palestinien occupé, on peut déjà voir un mouvement des compagnies internationales qui cessent toute activité dans les colonies », a déclaré M. Joakim Wohlfeil, représentant de l'ONG suédoise Diakonia.*

**Jeudi 22 janvier 2009, par Marc Laimé**

### **Annexe 3**

#### **« 3 photos de mon séjour palestinien d'août 2009 »**

Début août 2009, plusieurs familles palestiniennes de Sheikh Jarrah, quartier de Jérusalem-Est occupé militairement, sont expulsées de leurs maisons.

Le jour même, des colons juifs viennent prendre possession des habitations tandis que les palestiniens s'installent sur le trottoir en face, décidés à résister à ce nouvel épisode de la dépossession de leur peuple !

Sur les photos, nous sommes le 17 août 2009.

Les nouveaux colons juifs, en chemises blanches (photo 1), narguent les familles expulsés qui vivent en face sur le trottoir depuis maintenant plus de 2 semaines !

Sur la photo 2, nous voyons ces mêmes familles subir impuissantes cette humiliation ...

... avant que n'arrive des militants internationaux pour les soutenir (photo 3)!

Néanmoins, cette mobilisation ne suffit pas aujourd'hui, et le tramway permettra sûrement d'accélérer l'arrivée de tels extrémistes juifs du monde entier en leur fournissant un moyen d'accès aisé vers ces territoires occupés !

**Merci Alstom**

**Photo 1**

**Photo 2**

**Photo 3**

